

Annuaire Eurostat 2004

Le guide statistique de l'Europe

Données 1992-2002

Chapitre 2



COMMISSION
EUROPÉENNE



THEME 1
Statistiques
générales

1

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur suivant: <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/>

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-894-4964-0

ISSN 1560-490X

© Communautés européennes, 2004

REMERCIEMENTS

Les auteurs de *l'Annuaire Eurostat 2004* adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. L'annuaire a pu être publié grâce à l'assistance et au soutien des collègues suivants:

EUROSTAT, OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Unité A5 — Information et diffusion

M. Copers, V. Guillemet, A. Johansson-Augier, G. Kyj, M. Radulescu,
avec l'assistance et le soutien des directions suivantes d'Eurostat:

Direction B — Méthodologies et outils statistiques

B1 Coordination méthodologique (*M. Hahn, M. Léonard, M. Mietzner, L. Sproge, H. Strandell*)
B2 Gestion informatique — Systèmes d'information (*V. Dreux*)
B4 Bases de données de référence (*D. Groenez, M. Loos, S. Paganoni, A. Pasqui, O. Stembert*)
B5 Recherche (*S. Frank, G. Strack*)

Direction C — Statistiques économiques et monétaires

C2 Comptes économiques (*J.-P. Arnotte, R. Barcellan, I. Kuhnert*)
C3 Finances publiques et fiscalité (*G. Amerini, P. Borges, G. Thouvenin*)
C4 Balance des paiements (*L. Biedma, D. Comini, P. Passerini*)
C5 Prix (*L. Viglino*)

Direction D — Statistiques du marché intérieur, emploi et affaires sociales

D1 Marché du travail (*A. Franco Lopez, W. Grünwald, A. Paternoster, A. Persenaire*)
D2 Conditions de vie et protection sociale (*G. Abramovici, I. Dennis, A. Melis, J. Piirto*)
D3 Entreprises (*P. Feuvrier, M. Hult*)
D4 Énergie et transports (*A. Gikas, H. Strelow*)
D5 Éducation et culture (*B. Andrén, E. Kailis, K. Nestler*)
D6 Santé et sécurité alimentaire (*B. De Norre, D. Dupré, A. Karjalainen*)
D7 Société de l'information et services (*M. Lumio, H.-W. Schmidt*)

Direction E — Statistiques sur l'agriculture, la pêche, les Fonds structurels et l'environnement

E1 Statistiques structurelles, agriculture (*K. Duchateau*)
E2 Statistiques sur les produits agricoles (*G. Mahon*)
E3 Pêche, développement rural et forêt (*P. Boday, D. Cross*)
E4 Fonds structurels (*T. Carlquist*)
E5 Environnement et développement durable (*C. Garland, J. Klein, P. Wolff*)

Direction F — Statistiques des relations extérieures

F1 Démographie, migration (*F. Bovagnet, D. Thorogood*)
F2 Commerce international (*A. Berthomieu, C. Corsini*)

AELE (*R. Ragnarson*)

Géonomenclature (*E. Jouangrand*)

TRADUCTION

Direction générale de la traduction de la Commission européenne, Luxembourg

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Les statisticiens au service de l'Europe

Le service d'Eurostat	9	Au-devant de la scène: le développement durable	25	1
L'Union européenne dans le contexte global	15			

Les Européens

La population	39	Le marché du travail	85	2
La santé	57	Les ménages et l'aide sociale	93	
L'éducation et la formation	73			

L'économie

Les comptes nationaux	117	La balance des paiements	149	3
Les prix et les salaires	137	Le commerce international de biens .	161	

L'environnement

L'environnement	167			4
---------------------------	-----	--	--	----------

Les sciences et les technologies

La recherche et le développement . .	181			5
La société de l'information	189			

Les secteurs d'activité et les entreprises

Les structures des entreprises en un coup d'œil	199	Les marchés financiers	207	6
L'industrie et le bâtiment	203	Les transports	211	
Le commerce	205	Le tourisme	219	
		L'énergie	223	

L'agriculture, la sylviculture et la pêche

L'agriculture	233	La pêche	247	7
La sylviculture	245			

Annexes

Glossaire	253	Nomenclature des marchandises, CTCI rév. 3	271	8
Géonomenclature 2004	268	Abréviations et acronymes	273	
Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne, NACE rév. 1.1 .	270	Instructions pour l'utilisation du CD-ROM .	280	

L'annuaire Eurostat est un produit combiné

L'annuaire Eurostat 2004 est un produit combiné composé d'un livre et d'un CD-ROM. Le CD-ROM contient l'ensemble des informations statistiques de l'annuaire Eurostat 2004, dont une sélection est présentée dans le livre.

Le CD-ROM est trilingue (allemand, anglais, français). Il contient:

- les fichiers PDF de la version papier;
- plus de 1 000 tableaux statistiques et graphiques. Toutes les données peuvent être aisément extraites des tableaux. Les graphiques peuvent être générés de façon dynamique selon les souhaits du lecteur;
- toutes les informations statistiques générales concernant «Sur le devant de la scène: le développement durable»;
- des liens vers le site internet d'Eurostat pour trouver davantage d'informations, par exemple sur d'autres publications, ou des données plus récentes. Sur son site web, Eurostat fournit un éventail d'informations statistiques qui peuvent être consultées en ligne ou téléchargées gratuitement.

L'annuaire Eurostat est facile à utiliser

- Les textes introductifs des différentes sections expliquent les principales caractéristiques et la pertinence des informations présentées et donnent une idée des autres données sur le sujet disponibles à Eurostat.
- Le glossaire clarifie les termes et concepts statistiques utilisés.
- Les abréviations et acronymes utilisés sont explicités dans l'encart inséré dans l'annuaire.

Date d'extraction des données

Les données statistiques présentées dans cet annuaire ont été extraites le 10 mai 2004 et représentent toutes celles qui étaient disponibles à ce moment.

Ordre et codes des pays

Dans l'annuaire Eurostat, les États membres de l'UE sont classés dans l'ordre protocolaire. Il s'agit de l'ordre alphabétique des noms des pays dans leurs langues respectives.

Dans l'annuaire, les pays sont généralement identifiés par la désignation officielle la plus courte. Si des codes sont utilisés, ce sont les codes ISO à deux chiffres; dans le cas de la Grèce et du Royaume-Uni, ces codes sont, respectivement, EL et UK.

Une liste complète des codes ISO peut être consultée à l'adresse suivante:

<http://www.iso.org/iso/en/prods-services/iso3166ma/index.html>

Symboles et codes

- non applicable ou zéro réel ou zéro par défaut
- 0 moins de la moitié de l'unité utilisée
- : non disponible
- p valeur provisoire
- e valeur estimée
- s estimation d'Eurostat
- r valeur révisée
- f prévision
- u donnée peu fiable ou incertaine (voir textes explicatifs)
- :u donnée extrêmement peu fiable
- :c confidentiel
- :n non significatif
- b rupture de série (voir textes explicatifs)
- i voir note en bas de page

€ zone représente zone euro. «€ zone», qui n'est pas un symbole officiel, est utilisé ici pour des raisons pratiques.



Les Européens

La population 39-56

La santé 57-71

L'éducation et la formation 73-83

Le marché du travail 85-92

Les ménages et l'aide sociale 93-114

2

La population de l'UE

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Population par sexe et par âge au 1^{er} janvier de chaque année
- Population par statut matrimonial
- Indicateurs de structure de la population au 1^{er} janvier
- Mouvements de la population (chiffres absolus et taux bruts)
- Population au niveau régional (niveaux NUTS 2 et NUTS 3)
- Projections

Données démographiques

Eurostat produit un large éventail de données démographiques aux niveaux national et régional. Les informations sur la population, les naissances, les décès et la nuptialité sont collectées chaque année dans trente-sept pays européens et permettent la production d'un grand nombre d'indicateurs démographiques calculés par Eurostat sur une base comparable. Tous les trois ans, des projections démographiques (pour les années jusqu'à 2070) sont également produites par Eurostat.

Ces informations sont utilisées par les institutions européennes et les administrations nationales pour un certain nombre de politiques importantes, notamment dans le domaine socio-économique. Par exemple, les évolutions passées et futures de la structure de la population, les tendances en matière de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie sont particulièrement nécessaires pour gérer et planifier les politiques sociales, notamment les régimes de retraite. Un autre exemple est l'utilisation de données démographiques régionales pour calculer le PIB par habitant pour l'allocation des Fonds structurels. Ces données sont également utilisées par le monde de l'éducation, les instituts de recherche et les médias.



suite, il a fallu dix, treize et vingt-deux ans, respectivement, pour qu'elle augmente de 25 millions d'habitants. La croissance démographique a donc commencé à ralentir au cours des deux à trois dernières décennies.

2002 s'inscrit assez bien dans le prolongement de la tendance générale de ces dernières années. Bien que des niveaux plus faibles aient été enregistrés durant la seconde moitié des années 90, la récente augmentation est bien plus modeste que celle observée dans les années 60 (2,5 millions par an en moyenne).

La population de l'UE-15

Au cours des cinquante dernières années, la population de l'UE-15 est passée de 295 à près de 380 millions de personnes. En 1953, elle a dépassé les 300 millions de personnes. Par la

La population de l'UE-25

Au cours des quarante dernières années, la population des vingt-cinq pays de l'UE actuelle est passée de 378 millions (1960) à plus de 453 millions (2002). Les trois dernières décennies ont été marquées par un ralentissement de la

Population totaleAu 1^{er} janvier, en milliers

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
EU-25	445 624,2	446 808,1	447 862,7	448 894,5	449 759,1	450 677,5	451 841,2	453 316,2(b)	453 023,7(b)	454 552,3(b)
EU-15	370 421,1	371 605,4	372 715,2	373 799,7	374 719,9	375 719,5	376 956,3	378 529,1	378 354,2(b)	380 351,4(e)
Zone euro	298 186,4	299 073,1	299 923,1	300 775	301 487,8	302 160,5	303 141,5	304 434,3	304 936,8(b)	306 698,2(e)
Belgique	10 100,6	10 130,6	10 143	10 170,2	10 192,3	10 213,8	10 239,1	10 263,4	10 309,7	10 355,8
République tchèque	10 334	10 333,2	10 321,3	10 309,1	10 299,1	10 289,6	10 278,1	10 266,5	10 206,4(b)	10 203,3
Danemark	5 196,6	5 215,7	5 251	5 275,1	5 294,9	5 313,6	5 330	5 349,2	5 368,4	5 383,5
Allemagne	81 338,1	81 538,6	81 817,5	82 012,2	82 057,4	82 037	82 163,5	82 259,5	82 440,3	82 536,7(e)
Estonie	1477	1 448,1	1 425,2	1 406	1 393,1	1 379,2	1 372,1	1 367	1 361,2	1356
Grèce	10 511	10 595,1	10 673,7	10 744,6	10 808,3	10 861,4	10 903,7	10 931,1	10 988,0(b)	11 018,4(e)
Espagne	39 218,8	39 305,4	39 383,1	39 467,8	39 570,9	39 724,4	39 960,7	40 376,4	4 0850,5	41 550,6(p)
France	57 565	57 752,5	57 936	58 116	58 299	58 496,6	58 748,7	59 042,7	5 9342,1	59 630,1(p)
Irlande	3 583,2	3 597,6	3 620,1	3 652,2	3 694	3 734,9	3 776,6	3826,2	3 899,9(b)	3 963,6
Italie	57 138,5	57 268,6	57 333	57 461	57 563,4	57 612,6	57 679,9	57 844	56 993,7(b)	57 321,0(e)
Chypre	632,9	645,4	656,3	666,3	675,2	682,9	690,5	697,5	705,5	715,1
Lettonie	2 540,9	2 500,6	2 469,5	2 444,9	2 420,8	2 399,2	2 381,7	2 364,3	2 345,8	2 331,5
Lituanie	3 671,3	3643	3 615,2	3 588	3 562,3	3 536,4	3 512,1	3 487	3 475,6	3 462,6
Luxembourg	400,2	405,7	411,6	416,9	422,1	427,4	433,6	439	444,1	448,3
Hongrie	10 350	10 336,7	10 321,2	10 301,2	10 279,7	10 253,4	10 221,6	10 200,3	10 174,9	10 142,4
Malte	366,4	369,5	371,2	374	376,5	378,5	388,8	391,4	394,6	397,3
Pays-Bas	15 341,6	15 424,1	15 493,9	15 567,1	15 654,2	15 760,2	1 5864	15 987,1	16 105,3	16 192,6
Autriche	7 928,7	7 943,5	7953,1	7 965	7 971,1	7 982,5	8 002,2	8 020,9	8 038,9	8 067,3
Pologne	38 504,7	38 580,6	38 609,4	38 639,3	38 660	38 667	38 653,6	38 644,2	38 632,5	38 218,5(b)
Portugal	9 982,8	10 012,8	10 041,4	10 069,8	10 107,9	10 150,1	10 198,2	10 262,9	10 329,3	10 407,5
Slovénie	1 989,4	1 989,5	1 990,3	1 987	1 984,9	1 978,3	1 987,8	1 990,1	1 994	1 995
Slovaquie	5 336,5	5 356,2	5 367,8	5 378,9	5 387,7	5 393,4	5 398,7	5 378,8(b)	5 379	5 379,2
Finlande	5 077,9	5 098,8	5 116,8	5 132,3	5 147,3	5 159,6	5 171,3	5 181,1	5 194,9	5 206,3
Suède	8 745,1	8 816,4	8 837,5	8 844,5	8 847,6	8 854,3	8 861,4	8 882,8	8 909,1	8 940,8
Royaume-Uni	58 292,9	58 500,2	58 703,7	58 905,1	59 089,6	59 391,1	59 623,4	59 862,8	59 139,9(b)	59 328,9(e)
Islande	265,1	267	268	269,9	272,4	275,7	279	283,4	286,6	288,5
Liechtenstein	30,3	30,6	30,9	31,1	31,3	32	32,4	32,9	33,5	33,9
Norvège	4 324,8	4 348,4	4370	4 392,7	4 417,6	4 445,3	4 478,5	4 503,4	4 524,1	4 552,3
Canada	29 076,9	29 437	29 789	30 110,7	30 425,3	:	:	:	:	:
Japon	125 033,5	125 570	125 503,8	124 645,2	126 109,7	126 056,8	126 550	126 771,7	:	:
États-Unis	259 159	261 687	264 162,2	266 490,1	269 106,3	271 626	275 562,7	278 058,9	:	:

Ensemble des habitants d'une zone donnée au 1^{er} janvier d'une année donnée (ou, dans certains cas, au 31 décembre de l'année précédente). Cette population est calculée soit à partir des données obtenues du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de population depuis ce dernier recensement, soit à partir des registres de population.

croissance de la population. La population de l'EU-25 devrait augmenter de 0,3 % en 2003, une hausse qui reste modeste.

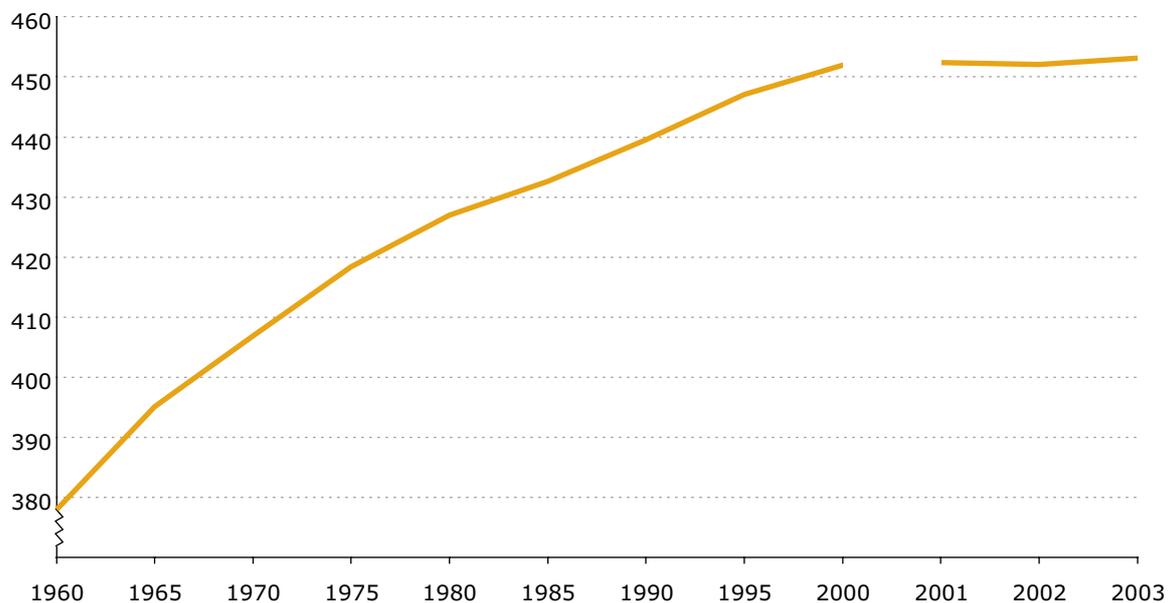
Avec plus de 18 % de la population totale, l'Allemagne était en 2003 le plus peuplé des vingt-cinq pays qui composent l'Union d'aujourd'hui;

elle était suivie de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie, avec 13 % environ chacun. Ces quatre pays forment ensemble 57 % de la population totale de l'UE actuelle. Les nouveaux États membres représentent près de 16 % de la population totale (74,2 millions).



La population de l'EU-25

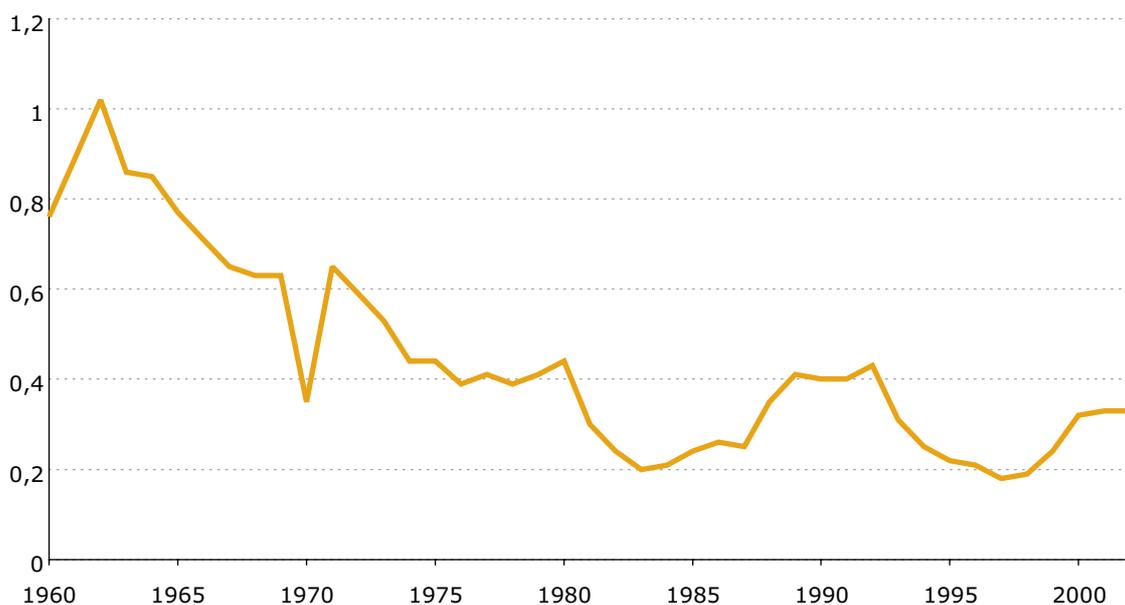
En millions de personnes



2

Croissance de la population de l'EU-25

Pour 1 000 habitants

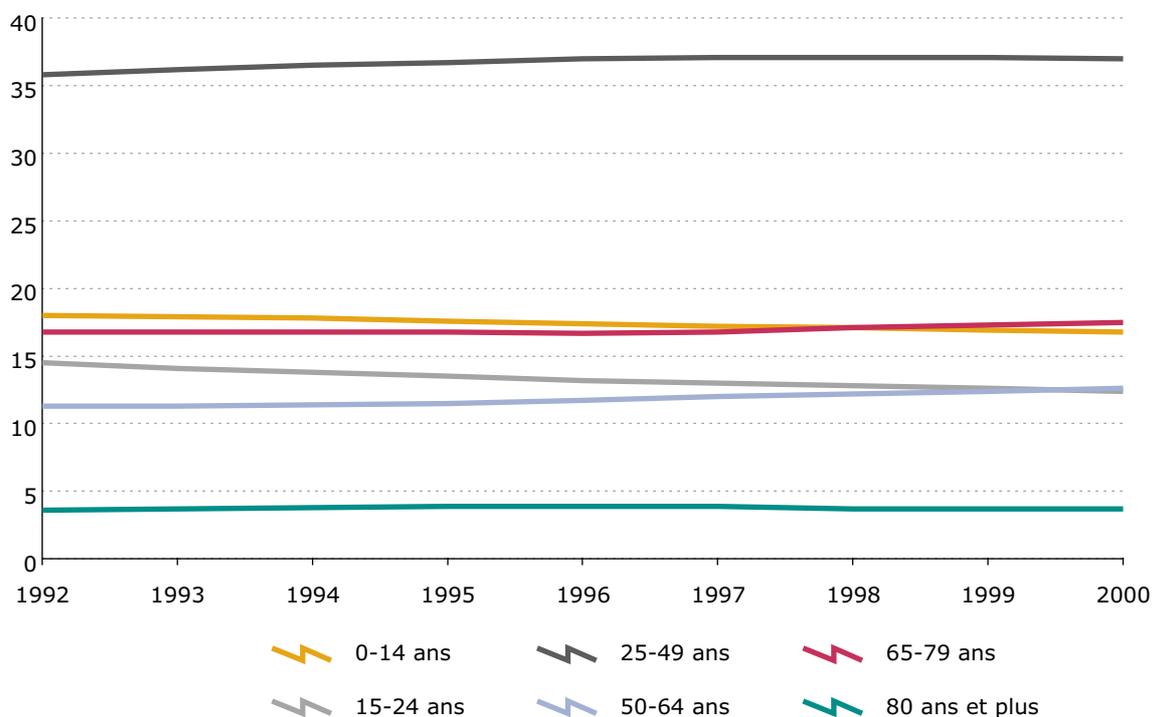




2

Population dans l'EU-15 par classe d'âge

Part de la population totale en %



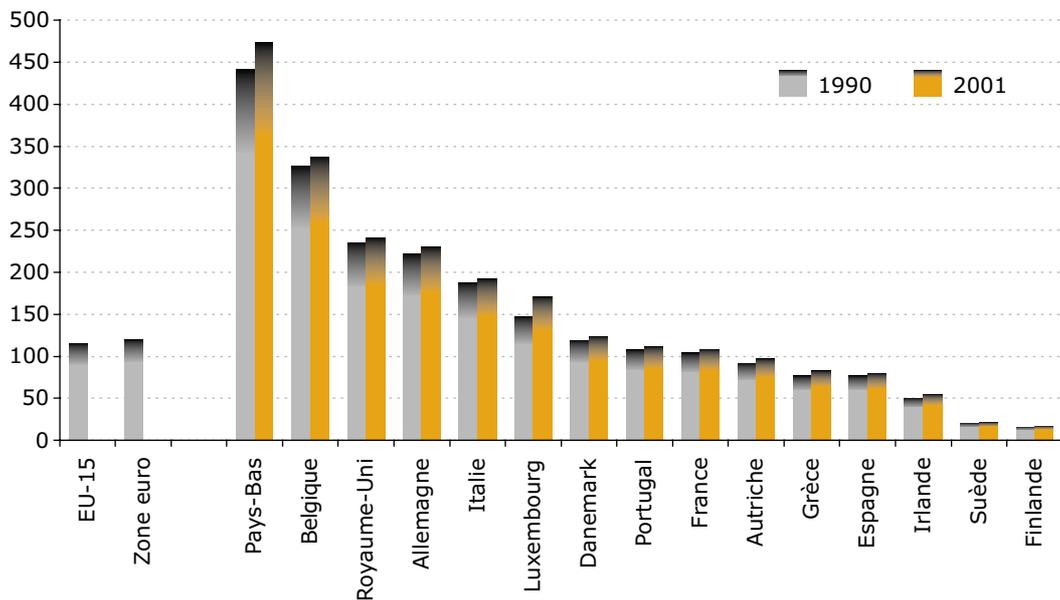
La proportion de jeunes dans la population diminue. En 2000, les jeunes de 0 à 14 ans représentaient 16,8 % de la population totale, contre 18,0 % en 1992. En 2000, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient une part de 12,4 %, contre 14,5 % en 1992.

Les adultes de 25 à 49 ans représentent plus d'un tiers de la population totale de l'UE (2000: 37,0 %). De 1992 à 2000, la proportion de personnes de plus de 50 ans a augmenté dans toute l'UE. Le groupe d'âge des 65-79 ans est passé de 11,3 % de la population totale en 1992 à 12,6 % en 2000. On observe des différences marquées entre les pays concernant ce groupe d'âge.



Densité de la population

En habitants par km²

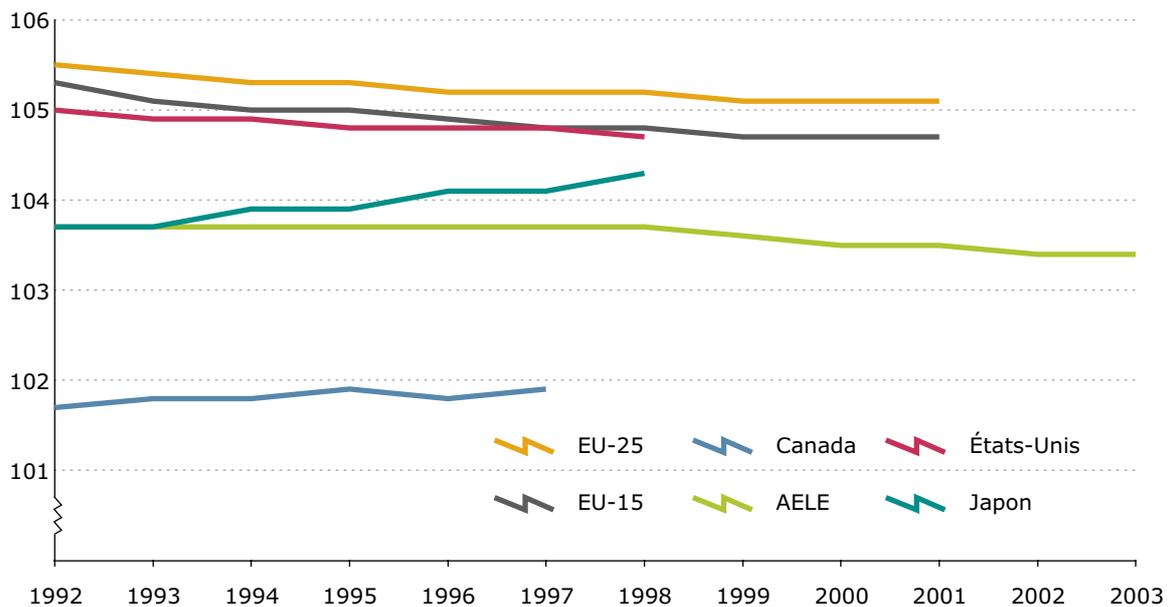


Rapport entre la population en milieu d'année d'un territoire à une date donnée et la taille du territoire.

On observe des différences considérables de densité de la population: elle est beaucoup plus forte aux Pays-Bas (474 habitants par kilo-

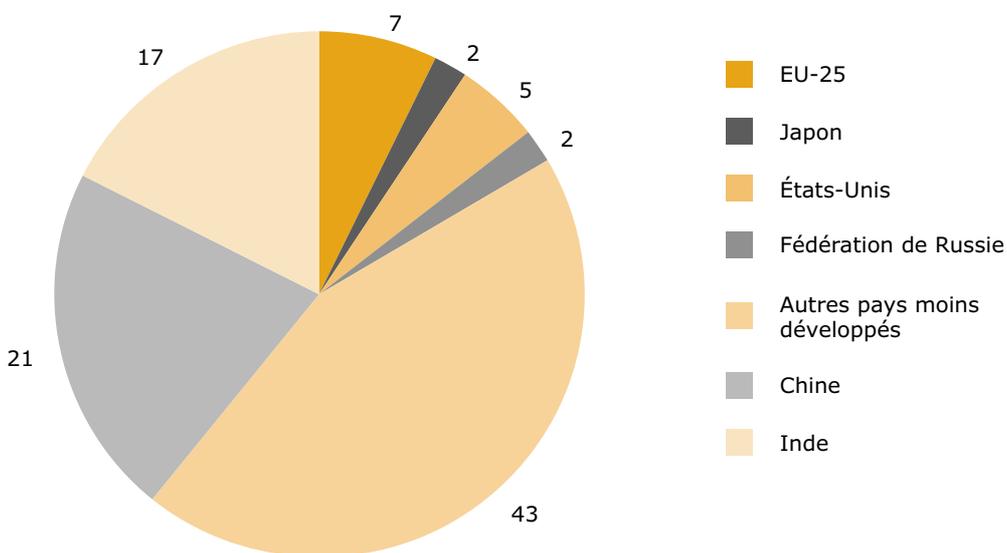
mètre carré) et en Belgique (337) que dans certains pays nordiques comme la Finlande (17) et la Suède (22).

Nombre de femmes pour 100 hommes



Population mondiale en 2002

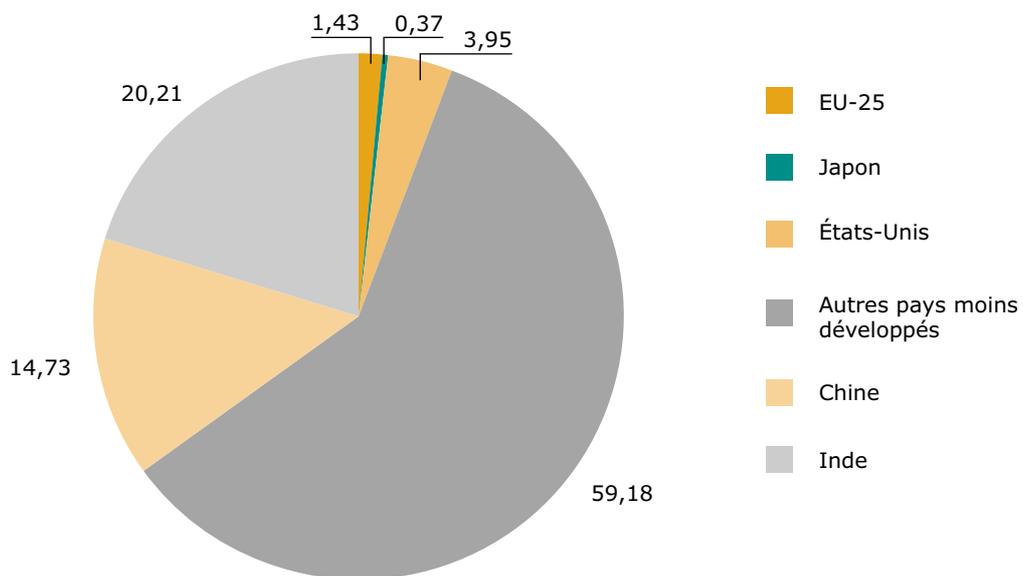
En %



2

Part de l'accroissement de la population mondiale, 2002 par rapport à 1990

En %



La Fédération de Russie a contribué pour - 0,32 % au développement de la population mondiale.

Les familles et les naissances

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Premiers mariages par sexe et par âge
- Mariages par statut matrimonial antérieur et par sexe
- Divorces par durée du mariage
- Indicateurs de nuptialité et de divorcialité
- Mariages et naissances vivantes par mois
- Naissances vivantes par statut matrimonial et âge de la mère
- Naissances vivantes par ordre de naissance
- Taux de fécondité par âge
- Indicateurs de fécondité
- Avortements

Moins de mariages et plus tardifs; plus de séparations

En 2002, il n'y a eu dans l'UE que cinq mariages pour 1 000 habitants contre presque huit en 1970. L'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois a augmenté: pour les hommes, il est passé de 26 ans en 1980 à plus de 30 ans aujourd'hui et pour les femmes, de 23 à 28 ans. La proportion de divorces est estimée à 15 % pour les mariages contractés en 1960 et à environ 30 % pour ceux contractés en 1985.

Moins d'enfants et plus tard dans la vie

La descendance finale des générations d'après-guerre a constamment décliné depuis la moitié des années 60, mais le taux de fécondité total reste relativement stable à presque 1,5. La descendance finale change beaucoup moins abruptement dans le temps et est actuellement d'environ 1,7, toujours bien en dessous du niveau de renouvellement (2,1 enfants par femme).

Une hausse des naissances hors mariage

La proportion des naissances hors mariage continue d'augmenter, reflétant fondamentalement la popularité croissante de la cohabitation: de 6 % de toutes les naissances en 1970 à plus de 30 % en 2002. En Suède, plus de la moitié (56 %) des enfants nés en 2002 avaient des parents non mariés.



Mariages

Pour 1 000 personnes

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-25	5,77	5,63	5,38	5,24	5,17	5,08	5,09	:	5,15	5,14	:	:
EU-15	5,64	5,54	5,33	5,2	5,14	5,07	5,08	:	5,12	5,13	:	:
Zone euro	5,59	5,45	5,25	5,12	5,08	5,03	5,06	:	5,13	5,11	4,85	:
Belgique	6,07	5,79	5,37	5,14	5,07	4,98	4,69	4,35	4,32	4,4	4,09	:
République tchèque	6,96	7,18	6,39	5,66	5,32	5,22	5,61	5,35	5,2	5,39	5,12	:
Danemark	6,03	6,22	6,1	6,78	6,64	6,83	6,48	6,55	6,66	7,19	6,82	:
Allemagne	5,68	5,62	5,45	5,41	5,27	5,22	5,15	5,09	5,25	5,09	4,72	:
Estonie	6,59	5,79	5,18	5,04	4,88	3,9	3,99	3,92	4,06	4,01	4,14	:
Grèce	6,39	4,69	5,94	5,38	6,02	4,24	5,62	5,12	5,62	4,48	5,2	:
Espagne	5,6	5,57	5,14	5,09	5,1	4,92	4,97	5,22	5,22	5,39	5,08	:
France	4,92	4,74	4,44	4,4	4,4	4,83	4,88	4,65	4,88	5,18	5,13	:
Irlande	4,93	4,68	4,7	4,63	4,32	4,45	4,26	:	4,93	5,04	4,98	:
Italie	5,5	5,49	5,3	5,1	5,06	4,85	4,83	4,86	4,86	4,86	4,54	:
Chypre	10,46	8,04	9,71	9,7	10,25	8,71	10,71	11,4	13,22	13,37	15,07	14,48
Lettonie	8,43	7,23	5,69	4,59	4,46	3,92	3,98	4	3,93	3,88	3,93	:
Lituanie	9,24	8,14	6,44	6,38	6,1	5,67	5,26	5,21	5,07	4,83	4,53	:
Luxembourg	6,7	6,4	5,98	5,84	5,08	5,08	4,78	4,8	4,85	4,92	4,49	:
Hongrie	5,9	5,5	5,22	5,23	5,18	4,75	4,56	4,37	4,44	4,71	4,28	:
Malte	7,1	6,58	6,79	6,75	6,26	6,36	6,43	6,51	6,28	6,52	5,58	:
Pays-Bas	6,3	6,17	5,77	5,39	5,27	5,48	5,45	5,54	5,66	5,53	4,97	:
Autriche	5,69	5,83	5,69	5,45	5,4	5,31	5,2	4,91	4,94	4,9	4,26	:
Pologne	6,1	5,66	5,4	5,39	5,37	5,27	5,3	5,42	5,68	5,46	5,05	:
Portugal	7,24	7,01	6,84	6,6	6,56	6,33	6,52	6,57	6,75	6,23	5,67	:
Slovénie	4,09	4,57	4,53	4,18	4,14	3,8	3,78	3,8	3,89	3,62	3,48	:
Slovaquie	6,19	6,39	5,78	5,27	5,13	5,11	5,19	5,1	5,07	4,81	4,42	:
Finlande	4,93	4,67	4,87	4,89	4,65	4,77	4,56	4,66	4,7	5,05	4,79	:
Suède	4,27	4,29	3,9	3,9	3,81	3,79	3,65	3,57	4,03	4,5	4,02	:
Royaume-Uni	6,05	6,14	5,87	5,67	5,5	5,33	5,26	5,15	5,06	5,12	:	:
Islande	4,79	4,75	4,62	4,92	4,63	5,02	5,46	5,58	5,62	6,32	5,21	:
Liechtenstein	6,27	14,19	7,48	12,98	13,18	14,16	12,56	:	:	:	:	:
Norvège	4,66	4,49	4,51	4,75	4,97	5,29	5,41	5,27	5,26	5,65	5,09	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	:	8,38	:	:	:

Source: Eurostat/US Bureau of the Census.

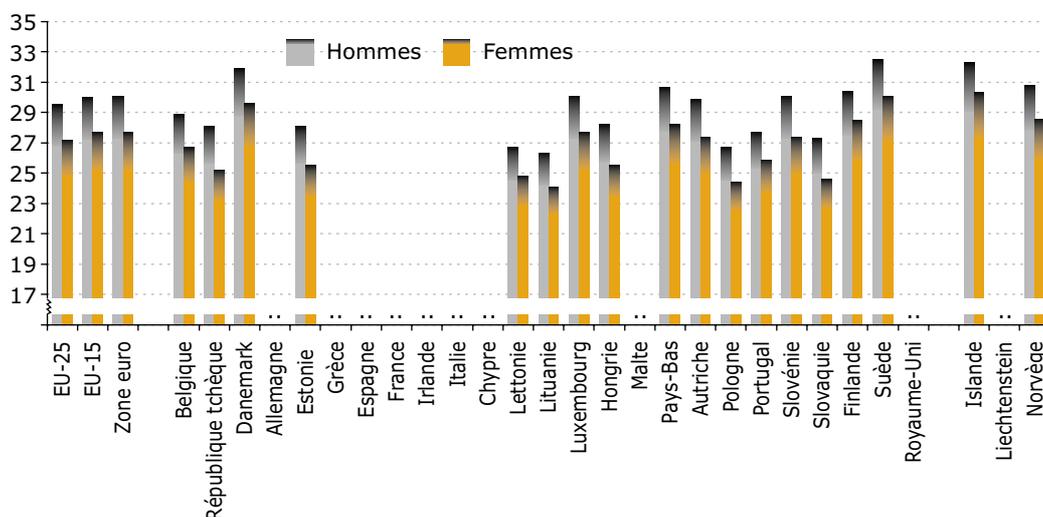
Au cours des dernières décennies, le taux de nuptialité dans l'EU-15 est tombé de près de 8 pour 1 000 habitants au début des années 80 à environ 6 pour 1 000 à la fin de cette décennie, pour approcher de 5 pour 1 000 en 2001. Cela serait dû, en partie, à la popularité croissante de la cohabitation. La Slovénie, la Lettonie, la Suède et la Belgique enregistrent de faibles taux de nuptialité (4 pour 1 000 environ). Par contre, Chypre affiche un taux de 15 pour 1 000.

Outre le déclin du taux de nuptialité, les changements démographiques concernent aussi l'augmentation de l'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois. En 2002, les hommes comme les femmes dans l'EU-15 se sont mariés environ deux années plus tard au cours de leur vie qu'en 1991.



Âge moyen au premier mariage en 2002

Années



2

Divorces

Pour 1 000 personnes

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EU-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,9	:
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,7	:
Belgique	2,1	2,2	2,1	2,2	3,5	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	3
République tchèque	2,8	2,8	2,9	3	3	3,2	3,2	3,1	2,3	2,9	3,1	3,1
Danemark	2,5	2,5	2,5	2,6	2,5	2,4	2,4	2,5	2,5	2,7	2,7	2,8
Allemagne	1,7	1,7	1,9	2	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	:
Estonie	3,7	4,3	3,9	3,8	5,2	4	3,8	3,2	3,3	3,1	3,2	3
Grèce	0,6	0,6	0,7	0,7	1	1	1,1	0,7	0,9	1	1	1,1
Espagne	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	:	:	1	0,9	:
France	1,9	1,9	1,9	2	2,1	2	2	2	2	:	1,9	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	0,7	0,7	:
Italie	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Chypre	0,5	0,7	0,8	0,9	1,2	1,1	1,3	1,3	1,7	1,7	1,7	1,9
Lettonie	4,2	5,6	4	3,3	3,1	2,5	2,5	2,6	2,5	2,6	2,4	2,5
Lituanie	4,1	3,8	3,8	3	2,8	3,1	3,2	3,3	3,2	3,1	3,2	3
Luxembourg	2	1,8	1,9	1,7	1,8	2	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4
Hongrie	2,4	2,1	2,2	2,3	2,4	2,2	2,4	2,5	2,5	2,3	2,4	2,5
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	1,9	2	2	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,2	2,3	2,1
Autriche	2,1	2,1	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,4	2,6	2,4
Pologne	0,9	0,8	0,7	0,8	1	1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2
Portugal	1,1	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3	1,4	1,5	1,7	1,9	1,8	2,6
Slovénie	0,9	1	1	1	0,8	1	1	1	1	1,1	1,1	1,2
Slovaquie	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	2
Finlande	2,6	2,6	2,5	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6
Suède	2,3	2,5	2,5	2,5	2,6	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4
Royaume-Uni	3	3	3,1	3	2,9	2,9	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	:
Islande	2,1	2	2	1,8	1,8	2	1,9	1,8	1,7	1,9	1,9	1,8
Liechtenstein	1,2	1,1	1,3	1,3	1,2	1,4	2,1	:	:	:	2,8	3
Norvège	2,4	2,4	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3	2,1	2	2,2	2,3	:
Japon	:	:	:	:	1,6	1,6	:	:	:	:	:	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	:	4,2	:	:	:

Descendance finale

Par génération

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
EU-15	1,77	1,74	1,7	:	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	1,73	1,7	1,66	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	1,85	1,82	1,81	1,79	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	2,01	1,99	1,96	1,94	1,93	1,91	1,88	1,86	1,82	1,78	1,73
Danemark	1,91	1,92	1,92	1,93	1,92	1,92	1,92	:	:	:	:
Allemagne	1,63	1,61	1,58	1,56	1,53	1,49	1,46	:	:	:	:
Estonie	1,98	1,94	1,91	1,9	1,87	1,84	1,83	1,8	1,76	:	:
Grèce	1,89	1,83	1,8	1,76	1,72	1,7	:	:	:	:	:
Espagne	1,71	1,66	1,66	1,64	1,59	:	:	:	:	:	:
France	2,1	2,08	2,06	2,04	2,02	2	:	:	:	:	:
Irlande	2,35	2,31	2,27	2,23	2,18	2,14	:	:	:	:	:
Italie	1,63	1,6	1,57	1,52	1,49	:	:	:	:	:	:
Lettonie	1,92	1,88	1,83	1,79	1,77	1,77	1,76	1,73	1,69	1,62	:
Lituanie	1,83	1,78	1,74	1,72	1,72	1,71	1,71	1,72	1,72	1,69	1,64
Luxembourg	1,77	1,79	1,81	1,81	1,82	1,85	1,82	:	:	:	:
Hongrie	2,03	2,02	2	1,98	1,97	1,96	1,93	1,89	1,84	1,8	:
Malte	2,08	2,07	2,06	2,03	2	1,95	1,89	1,81	:	:	:
Pays-Bas	1,84	1,82	1,81	1,79	1,77	1,76	1,75	:	:	:	:
Autriche	1,68	1,67	1,66	1,65	1,64	1,62	1,6	1,57	:	:	:
Pologne	2,14	2,11	2,07	2,03	2	1,98	1,96	1,91	1,85	1,79	:
Portugal	1,87	1,86	1,84	1,82	1,82	1,81	1,78	1,74	:	:	:
Slovénie	1,85	1,84	1,81	1,79	1,77	1,75	1,73	1,7	1,67	:	:
Slovaquie	2,17	2,14	2,11	2,07	2,04	2,01	1,99	1,95	1,91	1,85	1,79
Finlande	1,95	1,94	1,93	1,92	1,91	1,89	1,87	:	:	:	:
Suède	2,03	2,02	2,01	2	1,98	1,96	1,94	:	:	:	:
Royaume-Uni	1,94	1,92	1,9	1,89	1,87	1,86	:	:	:	:	:
Islande	2,43	2,4	2,38	2,4	2,36	2,34	2,32	:	:	:	:
Norvège	2,1	2,09	2,08	2,07	2,06	2,05	2,04	2,02	:	:	:
Japon	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

Source: Eurostat/US Bureau of the Census,

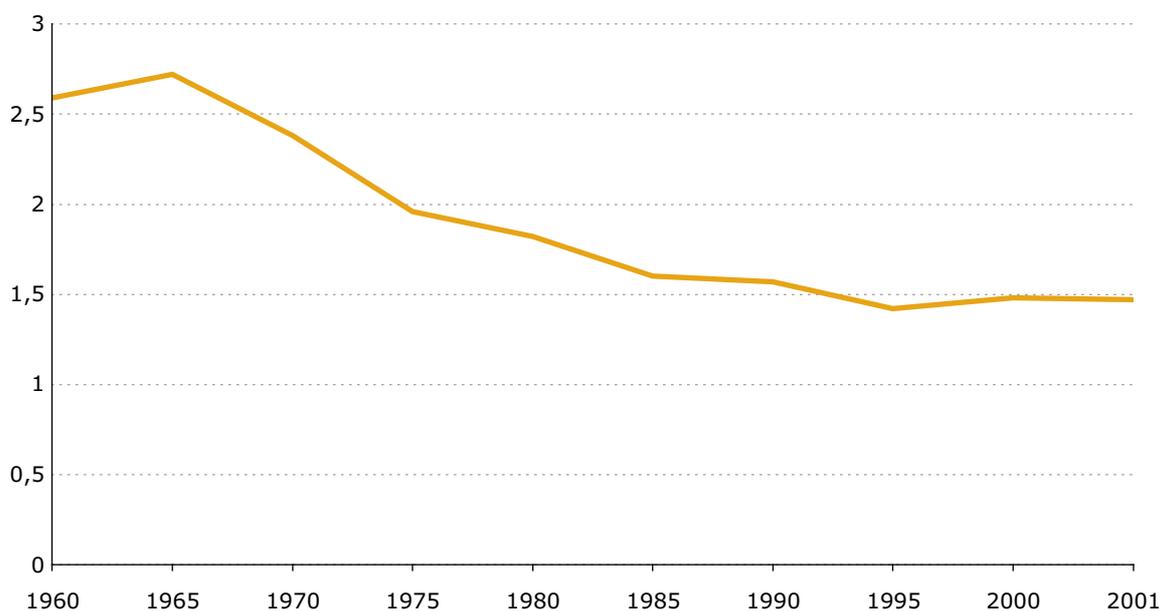
Nombre moyen d'enfants nés de femmes d'une génération donnée à la fin de leurs années de fécondité. Ce chiffre est calculé en ajoutant les taux de fécondité par âge de la mère observés pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la cohorte ait atteint l'âge en question (en général, on ne tient compte que des années comprises entre 15 et 49 ans). En pratique, les taux de fécondité des femmes plus âgées peuvent être estimés à l'aide des taux observés chez les générations précédentes, sans attendre que la cohorte ait atteint la fin de la période de reproduction.



Dans l'EU-15, le taux de descendance finale des femmes nées au début des années 60 se situait à 1,8, c'est-à-dire bien au-dessous du niveau de reproduction. L'indice synthétique de fécondité, qui permet de comparer les taux de fécondité d'une population à différentes années considérées, a diminué, passant de 2,7 en 1965 à moins de 1,5 en 1995, niveau où il s'est maintenu depuis.



Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'EU-15



L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme pourrait mettre au monde durant sa vie si, pendant ses années de fécondité, elle avait eu le nombre d'enfants correspondant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il s'agit donc de la descendance finale d'une génération fictive, calculée en cumulant les taux de fécondité par âge des femmes pour l'année considérée (les effectifs de femmes à chaque âge étant supposés égaux). L'indicateur conjoncturel de fécondité est également utilisé pour indiquer la fécondité de remplacement; dans les pays les plus développés, le taux de 2,1 est considéré comme étant ce niveau de remplacement.



Âge moyen des femmes à la maternité

Années

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	29	29,1	29,2
EU-15	28,3	28,46	28,59	28,75	28,9	28,98	:	:	:	29,4	29,4	29,4
Zone euro	28,46	28,63	28,76	28,92	29,09	29,16	:	:	:	29,5	29,5	29,6
Belgique	27,95	28,09	28,2	28,34	28,47(e)	28,50(e)	28,6	:	:	:	:	:
République tchèque	24,72	24,82	25,05	25,4	25,77	26,1	26,38	26,64	26,9	27,2	27,6	27,8
Danemark	28,63	28,77	28,94	29,08	29,21	29,28	29,42p	29,52	29,62	29,7	29,7	29,9
Allemagne	27,79	27,93	28,07	28,19	28,31	28,37	28,52	28,58	28,7	28,7	28,8	:
Estonie	25,3	25,3	25,3	25,4	25,6	25,9	26,2	26,4	26,6	27	27,2	27,5
Grèce	27,38	27,55	27,84	28,01	28,19	28,37	28,58	28,7	28,9	:	:	:
Espagne	29,04	29,25	29,47	29,74	29,98	30,2	30,4	30,55	30,7	30,7	:	:
France	28,4	28,55	28,67	28,83	28,99	29,12	29,21	29,32	29,3	29,4	29,4	29,5
Irlande	29,88	30,01	30,05	30,12	30,24	30,20(p)	30,40(p)	30,3	30,3	30,4	30,5	30,6
Italie	29,01	29,21	29,29	29,48	29,72	30	:	:	30,3	30,3	30,3	:
Chypre	27,3	27,5	27,8	28	28,2	28,2	28,4	28,4	28,6	28,7	28,9	29,1
Lettonie	25,5	25,4	25,4	25,8	25,8	26	26,4	26,6	26,8	27,2	27,4	27,6
Lituanie	25,7	25,6	25,6	25,5	25,6	25,7	25,9	26,2	26,4	26,6	26,8	26,9
Luxembourg	28,43	28,58	28,6	28,73	28,93	29,16	29,18	29,25	29,36	29,3	29,3	29,5
Hongrie	25,68	25,8	26	26,22	26,35	26,51	26,69	26,86	27,07	27,3	27,6	27,8
Malte	28,8	28,83	28,81	28,9	29,06	28,8	28,68	28,87	29	28,6	28,9	29,2
Pays-Bas	29,47	29,67	29,82	29,9	30,04	30,15	30,18	30,25	30,27	30,3	30,3	30,4
Autriche	27,2	27,3	27,3	27,5	27,7	27,8	27,9	28	28,1	28,2	28,4	28,6
Pologne	26,25	26,38	26,61	26,82	26,89	27,02	27,12	27,19	27,31	27,4	27,6	27,8
Portugal	27,5	27,6	27,7	27,8	28	28,1	28,3	28,4	28,5	28,6	28,7	28,8
Slovénie	26,12	26,18	26,55	26,78	27,04	27,27	27,53	27,81	27,97	28,2	28,5	28,8
Slovaquie	24,99	25,13	25,26	25,45	25,63	25,82	:	:	26,39	26,6	26,8	27
Finlande	28,87	28,95	29,02	29,13	29,3	29,35	29,45	29,55	29,58	29,6	29,7	29,7
Suède	28,74	28,87	28,99	29,15	29,24	29,38	29,48	29,73	29,81	29,9	30	30,1
Royaume-Uni	27,72	27,84	27,94	28,11	28,16	28,17	28,26	28,32	28,4	28,5	28,6	28,7
Islande	27,98	28,52	28,62	28,61	28,66	28,8	28,61	28,77	28,72	28,9	29,1	29,3
Liechtenstein	29,8	28,6	29,3	29,8	30	30	30	:	:	30,1	29,9	30
Norvège	28,3	28,43	28,6	28,74	28,85	28,95	29,08	29,16	29,26	29,3	29,4	29,5
Canada	28,2	28,4	28,5	28,7	28,8	29	:	:	:	:	:	:
Japon	28,9	28,9	29	29	:	:	:	:	:	29,7	29,7	:
États-Unis	27	:	:	:	:	:	:	:	:	27,4	:	:

Âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. Pour une année civile donnée, on calcule l'âge moyen des femmes à la maternité à partir des taux de fécondité par âge (l'âge variant en général de 15 à 49 ans, période de vie féconde). Ainsi calculé, cet âge moyen n'est pas influencé par une structure de population spécifique (effectifs des mères à chaque âge) et se prête plus facilement à des comparaisons aux niveaux géographique et historique.

La migration et l'asile

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Flux de migrants vers et depuis l'UE
- Citoyens non européens résidant dans l'UE
- Citoyens européens résidant dans un autre État membre de l'UE
- Personnes acquérant la nationalité d'un État membre de l'UE
- Demandes d'asile
- Octroi du statut de réfugié et protection internationale similaire

La migration: une composante importante du mouvement démographique

La migration et l'asile sont des thèmes qui revêtent une très grande importance politique. Ces statistiques sont utilisées par la Commission dans l'élaboration et le suivi d'une politique d'asile commune et de politiques d'immigration harmonisées pour l'UE.

Les informations sont également pertinentes pour plusieurs autres domaines importants de la politique sociale et économique. Dans plusieurs États membres, la migration est la composante principale du mouvement démographique. Il est important de prendre en considération les effets d'une population vieillissante sur, par exemple, la pérennité des systèmes de santé et de sécurité sociale. Ces statistiques sont également exploitées dans les travaux visant à évaluer l'intégration socio-économique des populations migrantes et le succès des mesures de lutte contre la discrimination.

Mesure de la migration

Eurostat produit des statistiques sur une série de thèmes en rapport avec la migration internationale et l'asile. Les données permettant de produire ces statistiques sont fournies sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle par les instituts nationaux de statistique et par les ministères de la justice et de l'intérieur. Bon nombre de ces statistiques sont communiquées à Eurostat dans le cadre d'une collecte conjointe de données sur la migration organisée par Eurostat en coopération avec la division statistique des Nations unies, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, le Conseil de l'Europe et le Bureau international du travail.

Le mode de production des statistiques sur la migration et la définition du migrant diffèrent

d'un pays à l'autre. Dans certains d'entre eux, les statistiques de migration sont fondées sur des données administratives fournies, par exemple, par les systèmes de délivrance des titres de séjour ou par un registre de la population. D'autres pays utilisent des données d'enquête. Ces différences dans les sources de données et les définitions créent des problèmes lorsqu'il s'agit de comparer les chiffres sur la migration dans différents pays.

L'UE continue d'attirer les immigrants

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux. Ces derniers peuvent agir dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans son pays de destination (effets d'attraction). La relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE ont un effet d'attraction considérable. Par ailleurs, dans de nombreuses parties du monde, diverses causes de départ continuent d'avoir une forte incidence sur les flux migratoires.

Nationalité

L'acquisition de la nationalité est parfois considérée comme un indicateur de l'intégration formelle des migrants dans leur pays d'accueil, et elle est souvent assujettie à une période de résidence légale ainsi qu'à d'autres critères tels que la maîtrise de la langue.

Contexte politique

Le traité d'Amsterdam a introduit un nouveau titre IV («Visas, asile, immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes»)

Solde migratoire, corrections comprises

Pour 1 000 personnes

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-25	2,5	2,9	2,2	1,7	1,8	1,7	1,2	1,5	2,1	2,6	3,0(p)	3,7(e)
EU-15	3,2	3,7	2,9	2,2	2,2	2,1	1,5	1,9	2,5	3,1	3,6(p)	4,4(e)
Zone euro	3,6	4,4	3,1	2,2	2,3	2,2	1,5	1,6	2,5	3,2	3,8(p)	5,0(e)
Belgique	1,3	2,6	1,8	1,7	0,2	1,5	1	1,1	1,6	1,3	3,5	3,9
République tchèque	-5,5	1,1	0,5	1	1	1	1,2	0,9	0,9	0,6	-0,8	1,2
Danemark	2,1	2,2	2,2	2	5,5	3,3	2,3	2,1	1,8	1,9	2,2	1,8
Allemagne	7,5	9,6	5,7	3,9	4,9	3,4	1,1	0,6	2,5	2	3,3	2,7(p)
Estonie	-8,1	-27,1	-19	-14,3	-10,8	-9,5	-4,9	-4,7	-0,8	0,2	0,1	0,1
Grèce	11,7	9,1	8,3	7,4	7,3	6,6	5,7	5,1	4,1	2,7	3,1	2,9(e)
Espagne	1,6	1,4	1,5	1,4	1,5	1,9	2,1	3,8	5,7	9,4	10,6(p)	15,8(e)
France	0,6	0,6	0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,8	0,8	1	1,1(e)
Irlande	1,4	0,5	-0,9	-0,8	1,6	3,6	5,6	5	5,4	6,9	11,8	8,3(p)
Italie	0,1	3,2	3,2	2,7	1,7	2,7	2,2	1,9	1,7	3,1	2,2	6,1(e)
Chypre	19,1	17,7	13,9	11	10,3	9,1	8,2	6,2	6,1	5,7	6,6	9,7
Lettonie	-5,7	-20,5	-12,6	-9,1	-5,5	-4,1	-3,9	-2,4	-1,7	-2,3	-2,2	-0,8
Lituanie	-2,9	-6,6	-6,5	-6,6	-6,5	-6,5	-6,3	-6,2	-5,9	-5,8	-0,7	-0,6
Luxembourg	10,2	10,3	10,1	9,4	10,6	8,3	8,6	9	10,4	7,9	7,5	5,9
Hongrie	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1	0,3
Malte	3,4	2,4	2,7	2,4	-0,5	1,6	1,6	1,1	23,7	3,4	5,9	4,7(p)
Pays-Bas	3,3	2,8	2,9	1,3	1	1,4	1,9	2,8	2,8	3,6	3,5	1,7
Autriche	9,9	9,1	4,2	0,4	0,3	0,5	0,2	1,1	2,5	2,2	2,2	3,2
Pologne	-0,4	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,3
Portugal	7,2	-1	1	2	2,5	2,5	3	3,5	3,9	4,9	5,7	6,8
Slovénie	-1,6	-2,7	-2,2	0	0,4	-1,7	-0,7	-2,7	5,4	1,4	2,5	1,1
Slovaquie	0	-0,6	0,3	0,9	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Finlande	2,9	1,8	1,8	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,7	0,5	1,2	1
Suède	2,9	2,3	3,7	5,8	1,3	0,7	0,7	1,2	1,5	2,7	3,2	3,5
Royaume-Uni	1,3	0,8	1,5	1,4	2	1,8	1,5	3,6	2,8	2,8	3,1	2,1
Islande	4,4	-0,9	-0,7	-3	-5,1	-2	0,7	3,6	4,1	6,7	3	-1,2
Liechtenstein	4,3	9,7	6,8	5,5	3,1	1,5	-0,9	15,9	6,5	7,3	14,4	4,7
Norvège	1,9	2,4	2,9	1,7	1,5	1,3	2,2	3	4,3	2,2	1,8	3,8
Japon	:	:	:	:	-2,6	-9,3	9,4	:	0	-0,1	:	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	:	3,5	3,5	:	:

Des estimations d'Eurostat sujettes au changement.

Différence entre l'immigration et l'émigration survenue dans une zone géographique pendant une année donnée (le solde migratoire est donc négatif lorsque les émigrants sont plus nombreux que les immigrants). Comme, dans la plupart des pays, les flux d'immigration et d'émigration sont connus avec peu de précision, ou même parfois totalement inconnus, le solde migratoire est estimé en calculant la différence entre l'accroissement de population et l'accroissement naturel entre deux dates. Les statistiques sur le solde migratoire sont donc affectées par toutes les imprécisions statistiques portant sur les deux termes de cette équation, et en particulier l'accroissement de la population.

dans le traité CE. Il couvre les domaines suivants: libre circulation des personnes; contrôles aux frontières extérieures, asile, immigration et protection des droits des ressortissants de pays tiers; coopération judiciaire en matière civile et pénale et coopération administrative.

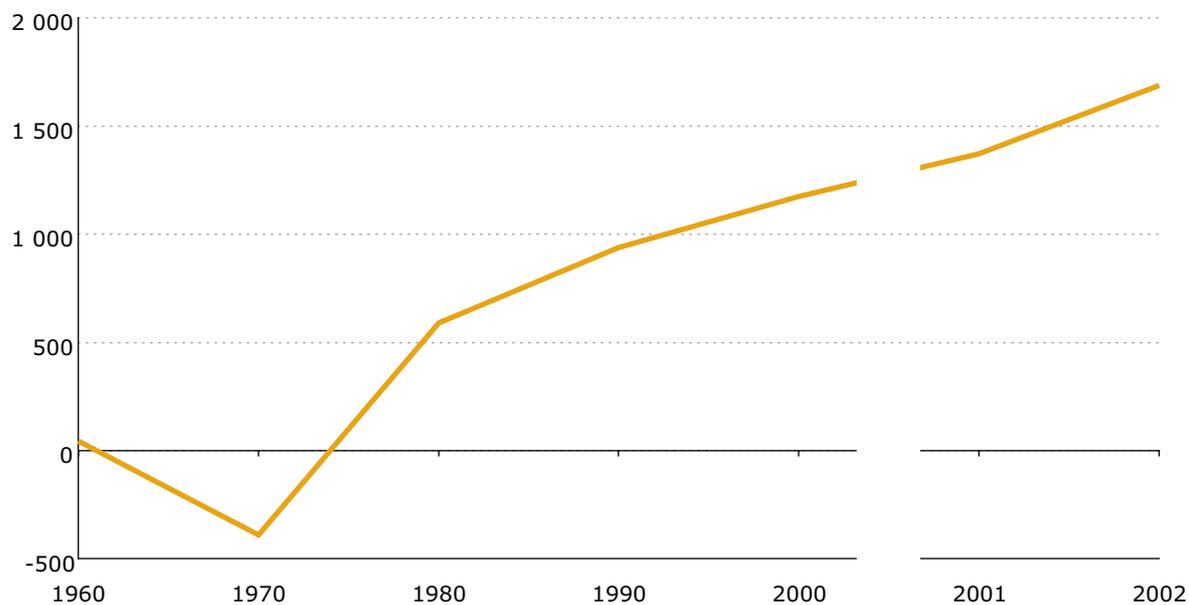
Les entrées nettes de migrants étrangers dans l'EU-15 ont augmenté pour atteindre le chiffre de 1 688 000 environ en 2002.

L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont à eux quatre reçu 71 % des entrées nettes de migrants dans les États membres de l'UE en 2003.



Solde migratoire ⁽¹⁾ de l'EU-15

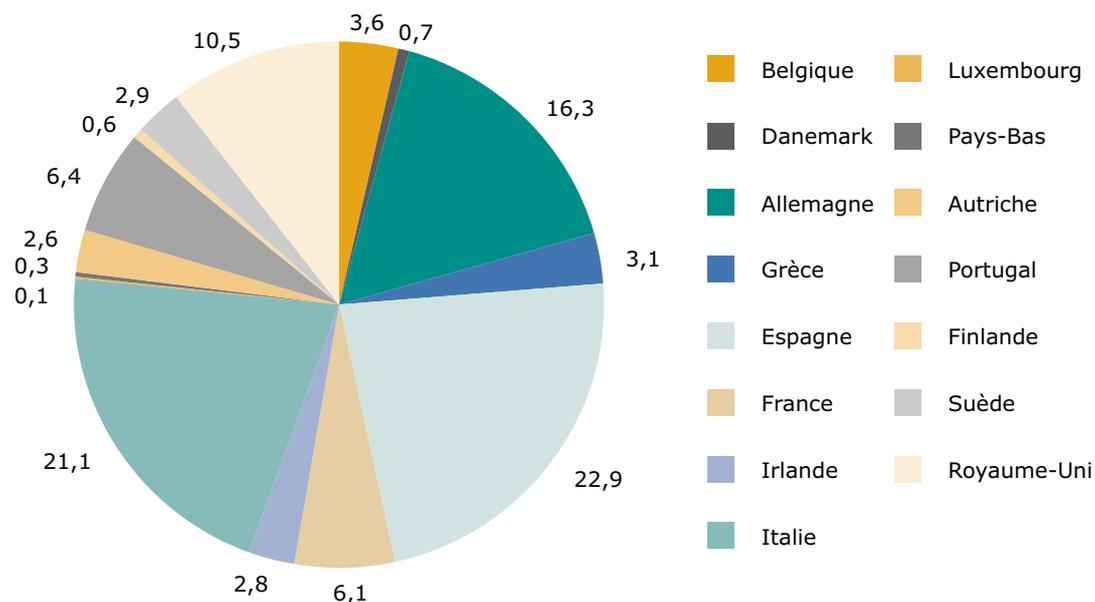
En milliers



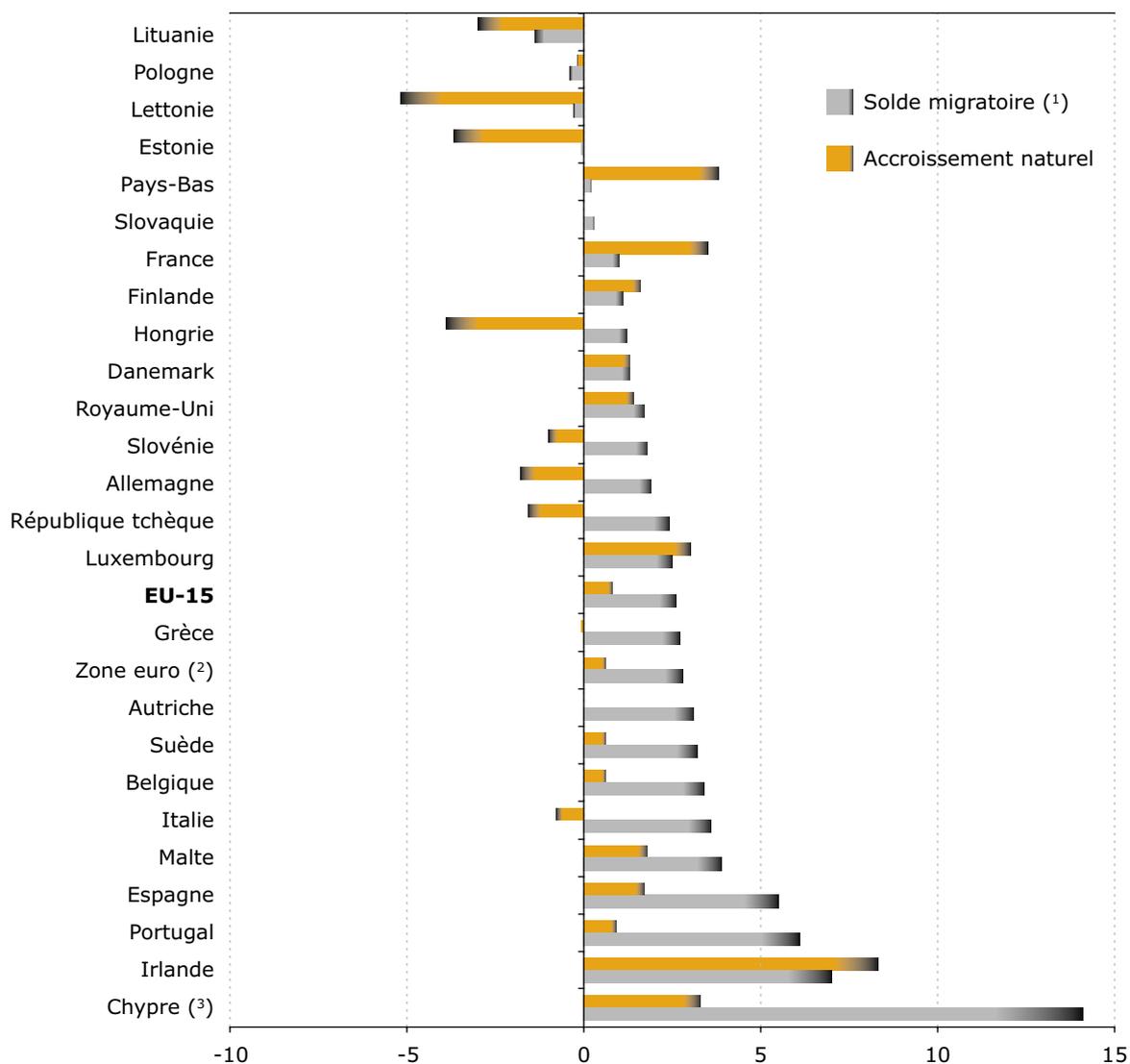
(1) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

Solde migratoire par État membre de l'UE en 2003

En %



Taux de croissance brut de la population totale en 2003



(1) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

(2) Total des douze pays de l'UE qui font partie de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 2001 (Belgique, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Finlande).

(3) Zone contrôlée par le gouvernement.

En 2003, les taux de croissance démographique dans l'UE étaient très variables d'un État membre à l'autre. La population de l'Irlande a continué à croître fortement, tandis que le taux de croissance démographique était plus faible en Allemagne. Dans de nombreux pays,

les migrations internationales représentent une composante importante du changement démographique. Sans l'immigration, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie auraient enregistré une diminution de leur population.



Acquisitions de nationalité

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	192 706	234 556	276 217	290 491	329 946	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	114 547	141 881	198 277	195 199	244 729	252 999	:	:	:	:	:	:
Belgique	8 658	8 470	46 485	16 379	25808	26 149	:	:	:	24 196	:	62 160
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7 309	:	:
Danemark	3 028	5 484	5 104	5 037	5736	5 260	7 283	5482	10 262	12 416	18 811	11 902
Allemagne	20 078	27 162	37 000	45 016	61625	31 797	86 356	83 027	106 790	143 120	186 688	180 349
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	9 969	4 534	3 425	3 090
Grèce	1 090	886	1 204	1 803	383	1 258	716	930	807	:	:	:
Espagne	7 033	3 752	5 226	8 348	7802	6 756	8 433	9 801	12 550	16 384	16 743	16 743
France	54 381	59 684	59 252	60 013	77515	92 410	63 055	83 676	81 449	94 002	:	:
Irlande	179	188	150	133	175	355	:	:	1 474	1 433	1 143	2 817
Italie	555	349	539	6 469	5993	7 442	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	97	296	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	12 914	13 482	9 947
Lituanie	:	:	:	:	:	:	825	:	562	567	490	507
Luxembourg	893	748	739	800	293	270	305	761	631	549	684	496
Hongrie	:	:	:	:	:	:	12 126	:	6 203	6 066	5 393	8 430
Pays-Bas	12 794	29 112	36 237	43 069	49448	71 445	82 690	59 831	59 173	62 090	49 968	46 667
Autriche	8 980	11 137	11 656	14 131	15275	15 627	15 627	15 792	17 786	:	24 320	31 731
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1 070
Portugal	97	43	117	2	144	80	1 154	1 364	519	584	1 143	1 419p
Slovénie	:	:	:	:	1451	1 973	981	:	3 321	2 337	2 102	1 346
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2 886
Finlande	899	1 236	876	839	651	668	981	1 439	4 017	4 730	2 977	2 720
Suède	16 770	27 663	29 389	42 659	35065	:	25 549	28 875	46 520	37 777	43 474	36 399
Royaume-Uni	57 271	58 642	42 243	45 793	44033	40 516	43 069	37 010	53 934	54 902	82 210	89 785
Islande	105	165	155	177	205	229	308	289	352	288	328	:
Liechtenstein	82	64	55	65	69	:	:	:	:	567	:	:
Norvège	4 757	5 055	5 132	5 538	8 778	11 778	12 237	12 037	9 244	7 988	9474	10 838

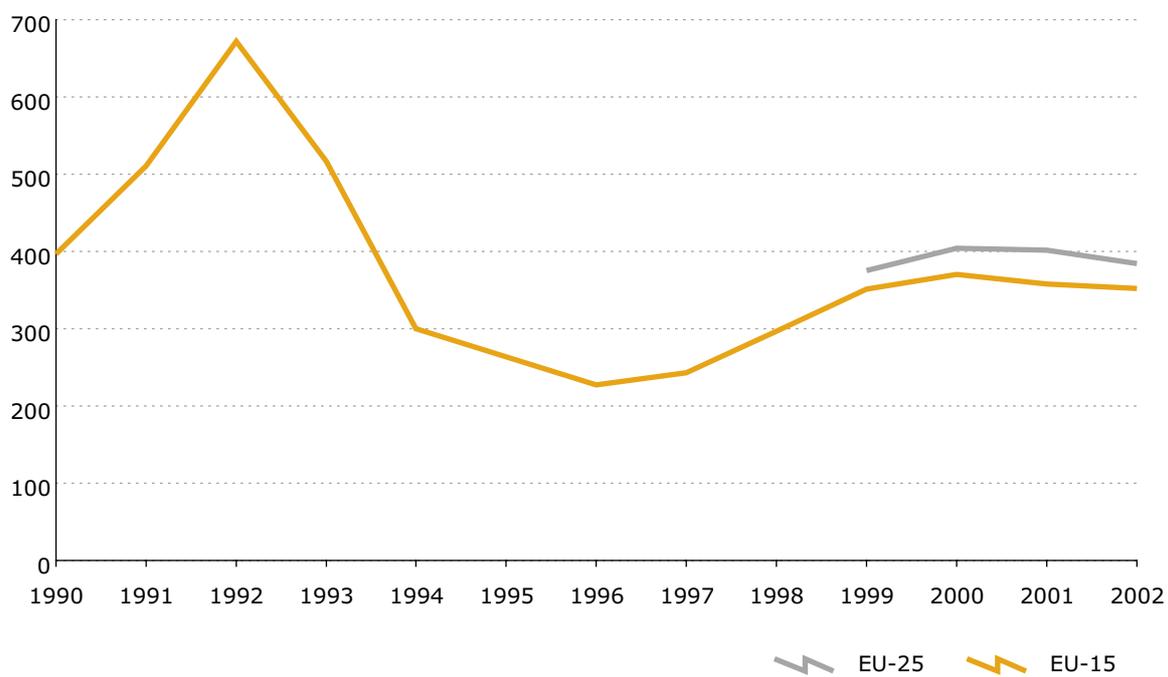
Ces chiffres font référence aux octrois de citoyenneté du pays interrogé à des personnes qui ont déjà été des résidents d'un autre pays ou qui ont été apatrides.





Demandes d'asile dans l'EU-15 et l'EU-25

En milliers



2

L'espérance de vie et la mortalité

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

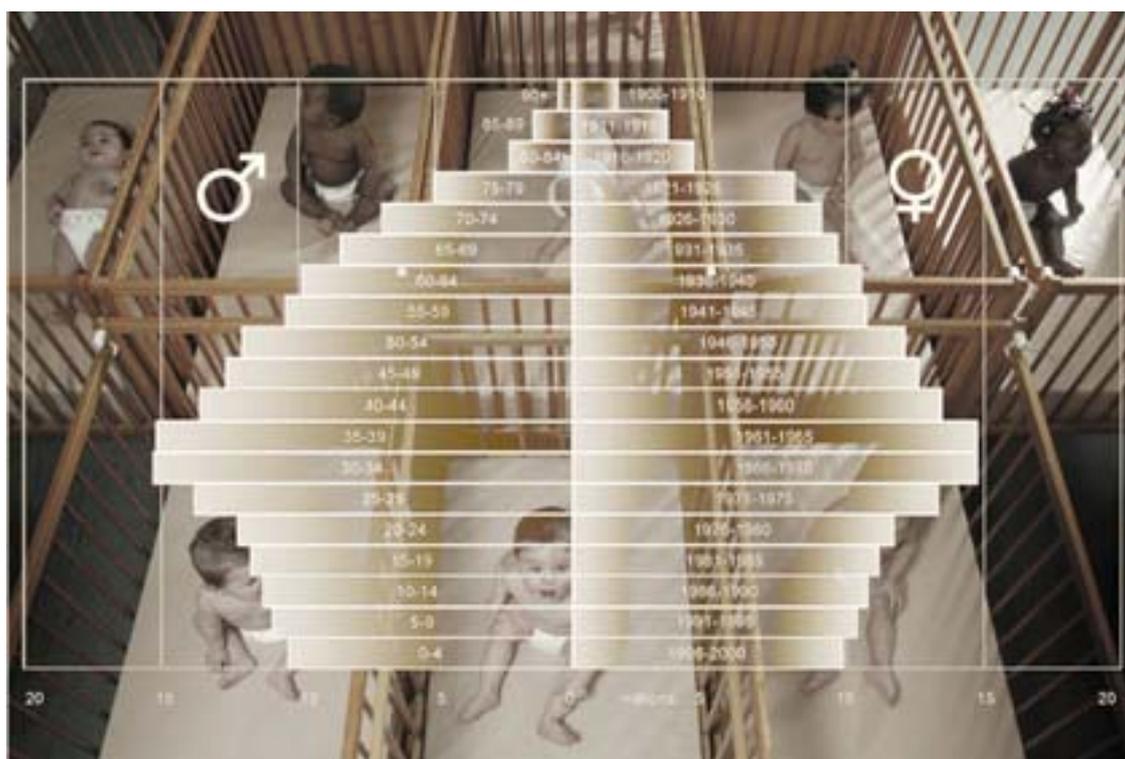
- Espérance de vie par sexe et par âge
- Décès par sexe et par âge
- Décès par mois
- Mortalité infantile (chiffres absolus et taux)

Mortalité plus faible et espérance de vie plus élevée

La population de l'UE se caractérise par une espérance de vie élevée à la naissance, qui a augmenté de huit ans pour les deux sexes au cours des quarante dernières années. Bien que l'espérance de vie soit de six ans plus élevée pour les femmes que pour les hommes, en raison d'une mortalité masculine constamment plus élevée tout au long du cycle de vie, l'écart commence à se réduire: au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie a augmenté davantage pour les hommes que pour les femmes dans la majorité des États membres.

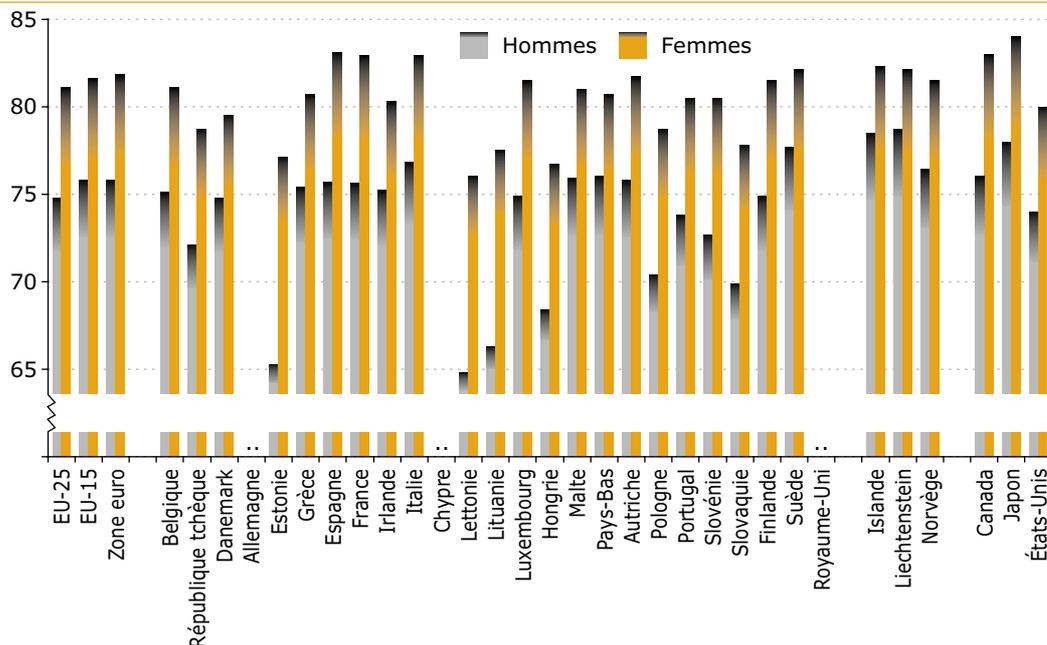
Les espérances de vie convergent, reflétant l'adaptation de la mortalité des hommes et des femmes à tous les âges. Cela pourrait être la conséquence de conditions de vie des hommes et des femmes plus similaires que dans le passé.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée à l'évolution de la fécondité, a pour résultat une population européenne qui devient de plus en plus vieille. Ce vieillissement démographique signifie que le nombre de personnes âgées augmente tandis que la part de celles en âge de travailler (15-64 ans) diminue. Ces tendances démographiques auront des conséquences économiques et sociales dans plusieurs domaines, notamment les systèmes de santé.



Espérance de vie à la naissance en 2002

Années



Source: Eurostat/US Bureau of the Census.

EU-25, EU-15, zone euro, Espagne et Italie: valeurs estimées; Grèce, France et Islande: valeurs provisoires. Canada, Japon, États-Unis: 2001.

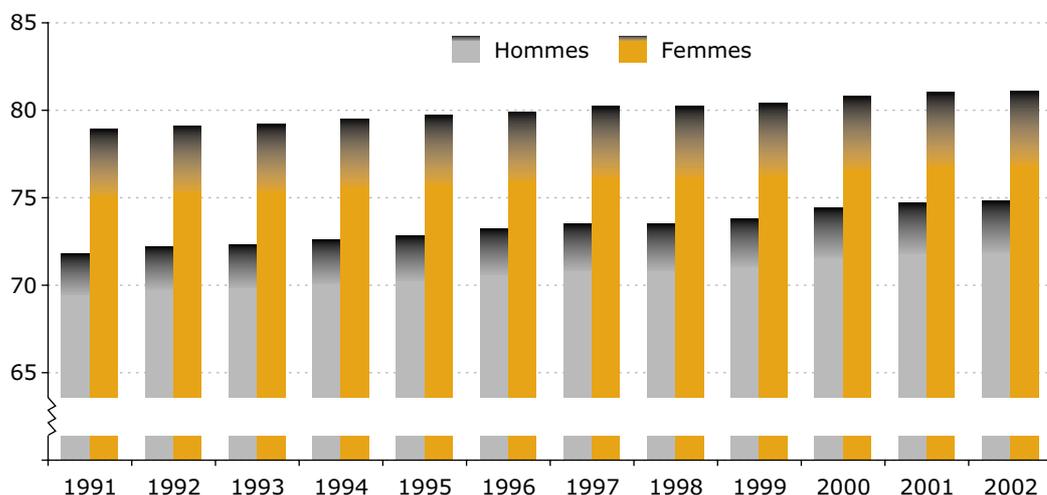
Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de près de trois ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle. En 2002, elle était de 75 ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes. Elle était plus élevée qu'aux États-Unis (2001:

74 ans pour les hommes et 80 ans pour les femmes), mais plus faible qu'au Japon (2001: 78 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes) et au Canada (2001: 76 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes).

Espérance de vie à la naissance dans l'EU-25

Années

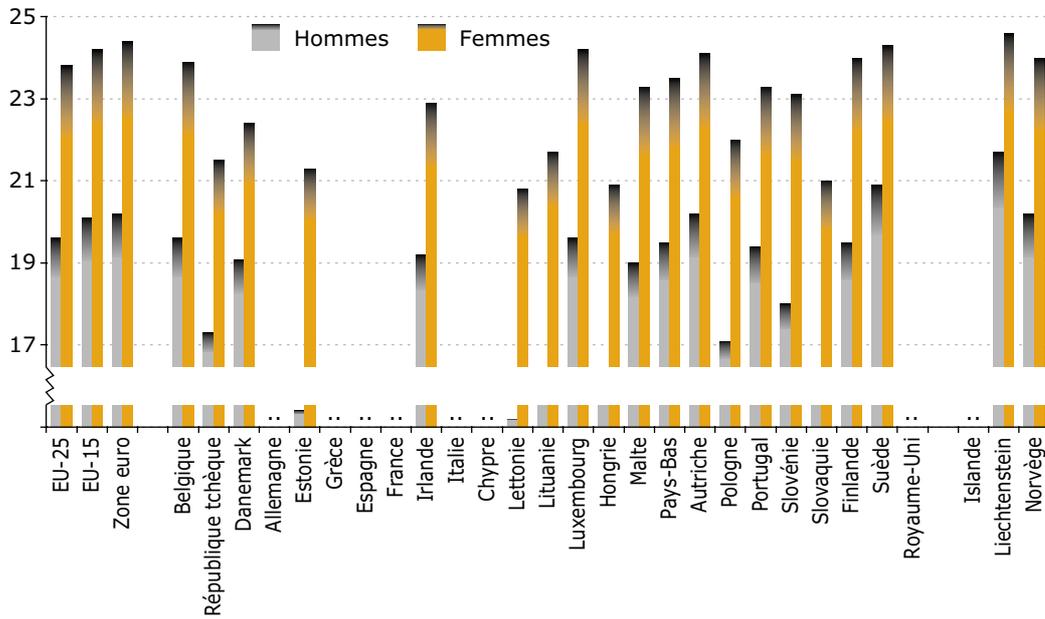


Valeurs estimées.



Espérance de vie à 60 ans en 2002

Années



EU-25, EU-15 et zone euro: valeurs estimées.

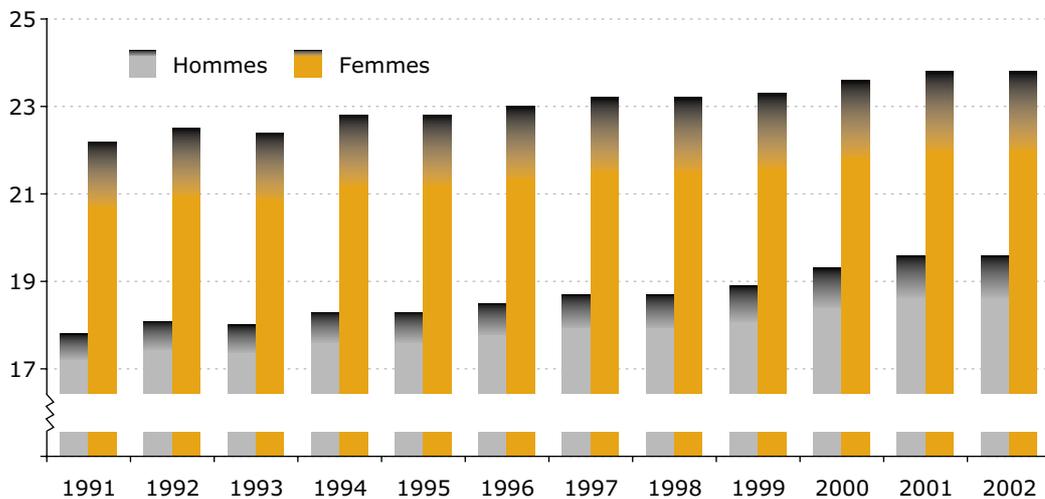
Nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu de 60 ans, s'il se trouve tout au long du restant de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

En 2002, l'espérance de vie à 60 ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle était plus élevée qu'en 1991 de près de deux ans, pour les deux sexes. La différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes âgés de

60 ans est plus faible (quatre ans de plus pour les femmes), si on la compare à la différence d'espérance de vie entre les garçons et les filles à la naissance (six ans de plus pour les filles).

Espérance de vie à 60 ans dans l'EU-25

Années



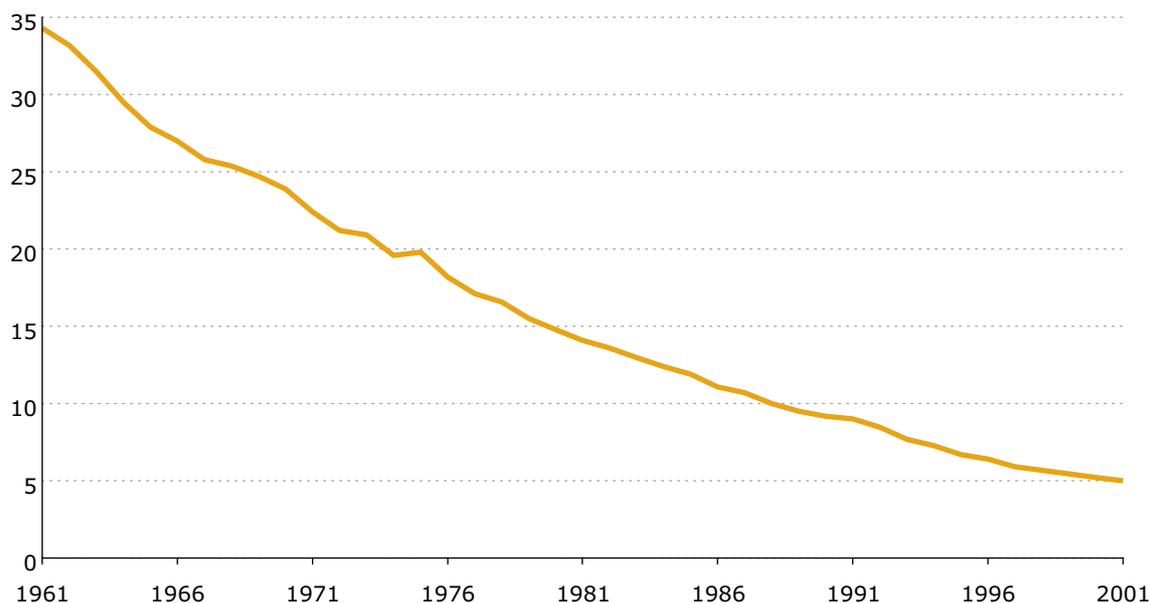
Valeurs estimées.



2

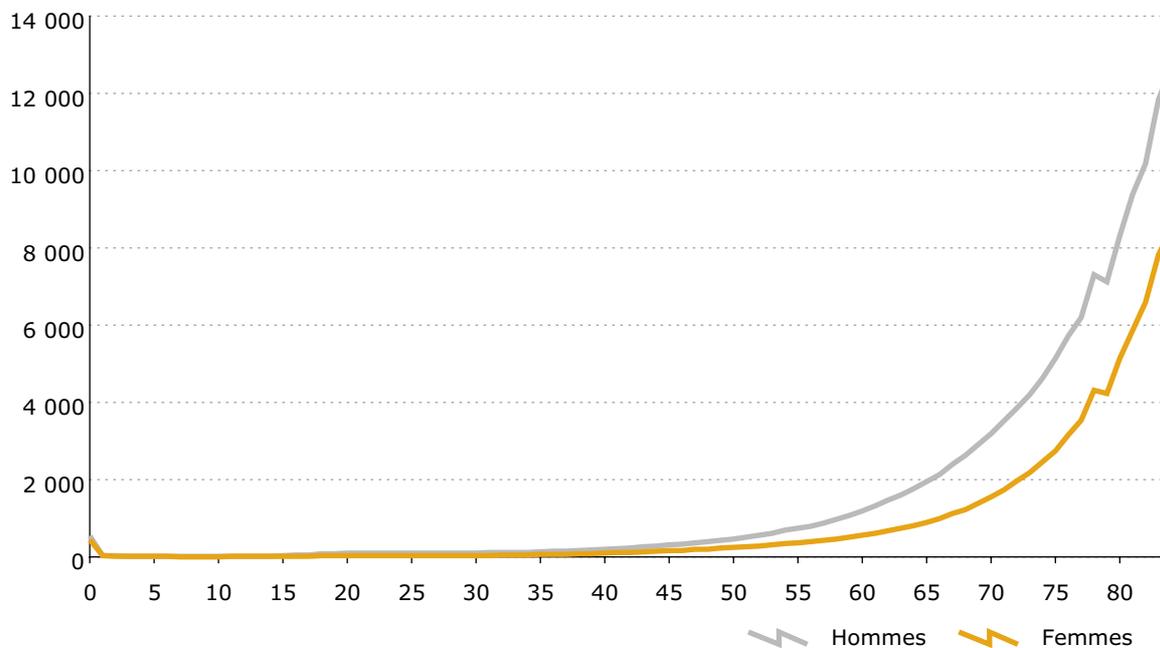
Taux de mortalité infantile dans l'EU-15

Pour 1 000 naissances vivantes



Décès pour 100 000 personnes dans l'EU-15 en 1998

Par âge



Quotient de mortalité par âge: la probabilité pour une personne d'un âge donné de décéder au cours de la période considérée. Dans le cas de quotients annuels, on considère comme dénominateur l'effectif de la génération de femmes (ou d'hommes) qui atteint l'âge n au cours de l'année considérée et comme numérateur le nombre de décès de femmes (ou d'hommes) de cette génération entre l'âge n et l'âge n + 1. Une partie de ces décès intervient pendant l'année considérée, une autre l'année suivante. Un quotient annuel de mortalité par âge est donc différent d'un taux de mortalité annuel par âge, pour lequel le dénominateur est la population moyenne de cet âge et le numérateur le nombre de décès au cours de l'année d'individus de cet âge (l'âge pouvant être, selon les cas, l'âge atteint au cours de l'année ou l'âge au dernier anniversaire).



Taux de mortalité infantile

Pour 1 000 naissances vivantes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
EU-25	8,5	7,7	7,3	6,7	6,4	5,9	5,7	:	5,2	5	:
EU-15	6,9	6,4	6	5,6	5,5	5,2	5,1	:	4,7	4,6	:
Zone euro	7	6,5	6,1	5,6	5,4	5,1	5	:	4,5	4,5	:
Belgique	8,2	6,7	6,3	5,9	5	5,4	5,2	4,9	4,8	4,5	5
République tchèque	9,9	8,5	7,9	7,7	6,1	5,9	5,2	4,6	4,1	4	4,1
Danemark	6,6	5,4	5,5	5,1	5,6	5,2	4,7	:	5,3	4,9	4,4
Allemagne	6,2	5,8	5,6	5,3	5	4,9	4,7	4,5	4,4	4,3	4,3
Estonie	15,7	15,6	14,4	14,9	10,5	10	9,3	9,6	8,4	8,8	5,7
Grèce	8,4	8,5	7,9	8,1	7,2	6,4	6,7	6,2	5,9	5,1	5,9
Espagne	7,1	6,7	6	5,5	5,5	5	4,9	4,5	3,9	3,5	:
France	6,8	6,5	5,9	4,9	4,8	4,7	4,6	4,3	4,4	4,5	:
Irlande	6,5	6,1	5,7	6,4	6	6,1	5,9	5,9	6,2	5,8	5,1
Italie	7,9	7,1	6,6	6,2	6,2	5,6	5,5	:	4,5	4,7	:
Chypre	11,1	9,9	9,8	9,7	9,5	9	7	:	5,6	4,9	4,7
Lettonie	17,6	16,2	15,7	18,8	15,9	15,4	15	11,3	10,4	11	9,9
Lituanie	16,5	15,7	14,2	12,5	10,1	10,3	9,3	8,7	8,6	7,9	7,9
Luxembourg	8,6	5,9	5,3	5,6	4,9	4,2	5	4,6	5,1	5,8	5,1
Hongrie	14,1	12,5	11,5	10,7	10,9	9,9	9,7	8,4	9,2	8,1	7,2
Malte	10,7	8,2	9,2	8,9	10,8	6,5	5,2	7,2	6	4,4	6,1
Pays-Bas	6,3	6,3	5,6	5,5	5,7	5	5,2	5,2	5,1	5,4	5,1
Autriche	7,5	6,5	6,3	5,4	5,1	4,7	4,9	4,4	4,8	4,8	4,1
Pologne	17,5	15,4	15,1	13,6	12,2	10,2	9,5	8,9	8,1	7,7	7,5
Portugal	9,3	8,7	8,1	7,5	6,9	6,4	6	5,8	5,5	5	5
Slovénie	8,9	6,8	6,5	5,5	4,7	5,2	5,2	4,5	4,9	4,2	3,8
Slovaquie	12,6	10,6	11,2	11	10,2	8,7	8,8	8,3	8,6	6,2	7,6
Finlande	5,2	4,4	4,7	3,9	4	3,9	4,2	3,6	3,8	3,2	3
Suède	5,4	4,8	4,4	4,1	4	3,6	3,6	3,4	3,4	3,7	3,3
Royaume-Uni	6,6	6,3	6,2	6,2	6,1	5,9	5,7	5,8	5,6	5,5	5,2
Islande	4,8	4,8	3,4	6	3,7	5,5	2,6	2,4	3	2,7	2,3
Liechtenstein	10	0	5	0	7,5	20	7,5	:	:	0	2,5
Norvège	5,8	5	5,2	4	4	4,1	4	3,9	3,8	3,9	3,5

Taux de mortalité infantile: rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pendant l'année et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même année. La valeur est exprimée pour 1 000 naissances vivantes.

Les progrès réalisés en matière de services de santé se reflètent dans la diminution de la mortalité infantile. Au cours des quatre dernières

décennies, le taux de mortalité infantile dans l'EU-15 a chuté de plus de 34 pour 1 000 naissances vivantes (1961) à 5 pour 1 000 (2002).

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus

En % de la population totale

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
EU-25	14,3	14,4	14,6	14,8	15	15,2	15,4	15,5	15,7	15,9	16,1	16,3
EU-15	14,9	15	15,2	15,4	15,6	15,8	15,9	16,1	16,3	16,4	16,6	16,8
Zone euro	14,6	14,8	15	15,3	15,6	15,8	16	16,2	16,4	16,6	16,9	17,1
Belgique	15,2	15,4	15,6	15,8	16	16,3	16,5	16,6	16,8	16,9	16,9	17
République tchèque	12,8	12,9	13	13,1	13,3	13,5	13,6	13,7	13,8	13,9	13,9	13,9
Danemark	15,6	15,5	15,4	15,3	15,1	15	14,9	14,9	14,8	14,8	14,8	14,8
Allemagne	15	15	15,2	15,4	15,6	15,7	15,8	15,9	16,2	16,6	17,1	17,5
Estonie	12	12,4	12,8	13,1	13,4	13,8	14,1	14,3	15	15,2	15,5	15,9
Grèce	14,3	14,6	15	15,4	15,8	16,2	16,5	16,9	17,3	:	:	:
Espagne	14,1	14,4	14,8	15,1	15,5	15,9	16,2	16,5	16,8	16,9	17,1	:
France	14,4	14,6	14,8	15	15,3	15,5	15,7	15,9	16	16,1	16,2	16,3
Irlande	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,3	11,2	11,2	11,1	11,1
Italie	15,5	15,7	16,1	16,4	16,8	17,2	17,4	17,7	18	18,2	:	:
Chypre	:	11	11	11	11,1	11,1	11,2	11,2	11,2	11,3	11,7	11,8
Lettonie	12,3	12,7	13,1	13,4	13,7	14	14,3	14,5	14,8	15,2	15,5	15,9
Lituanie	11	11,2	11,5	11,8	12,1	12,4	12,7	13,1	13,7	14,1	14,4	14,7
Luxembourg	13,5	13,6	13,8	13,9	14,4	14,2	14,3	14,3	14,3	13,9	13,9	14
Hongrie	13,6	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	14,8	15	15,1	15,3	15,4
Malte	:	:	:	11	11,4	11,6	:	12	12,1	12,3	12,6	:
Pays-Bas	13	13	13,1	13,2	13,3	13,4	13,5	13,5	13,6	13,6	13,7	13,7
Autriche	14,9	14,9	15	15,1	15,2	15,3	15,4	15,5	15,4	15,4	15,5	15,5
Pologne	10,3	10,5	10,7	10,9	11,2	11,5	11,7	11,9	12,1	12,3	12,5	12,8
Portugal	13,8	14	14,2	14,5	14,9	15,2	15,5	15,8	16,1	16,4	16,5	16,7
Slovénie	11,1	11,4	11,7	12,1	12,5	12,9	13,2	13,6	13,9	14,1	14,5	14,8
Slovaquie	10,4	10,5	10,7	10,8	10,9	11,1	11,3	11,3	11,4	11,4	11,4	11,6
Finlande	13,6	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,6	14,7	14,8	15	15,2	15,3
Suède	17,7	17,7	17,6	17,5	17,5	17,4	17,4	17,4	17,3	17,2	17,2	17,2
Royaume-Uni	15,7	15,8	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,6	15,6	:	:
Islande	10,8	10,9	11	11,1	11,3	11,5	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	11,7
Liechtenstein	10,1	10,2	10,5	11,3	10,3	10,3	10,2	10,3	10,5	10,5	10,5	10,8
Norvège	16,3	16,2	16,1	16	15,9	15,8	15,7	15,5	15,3	15,1	14,9	14,8

Le vieillissement de la population gagne progressivement en importance. Entre 1993 et 2003, le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus dans la population totale a augmenté d'environ 2 points de pourcentage dans l'actuelle EU-25. La hausse a même atteint 3 points de pourcentage dans certains pays du

sud, du centre et de l'est, où les valeurs étaient habituellement plus faibles auparavant. En 2001, le pourcentage le plus élevé de personnes âgées de 65 ans et plus se rencontrait en Italie, en Suède, en Espagne, en Belgique et en Allemagne.

La santé et la sécurité

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Personnel de santé
- Soins ambulatoires et traitements médicaux
- Activités hospitalières
- Styles de vie et comportements en matière de santé
- État de santé de la population
- Morbidité
- Invalidité
- Accidents du travail
- Maladies professionnelles
- Causes de décès

L'agenda politique européen en matière de santé

La santé est un thème fondamental de l'agenda social européen et un élément important de la stratégie de l'UE pour un développement durable, qui constituent deux volets importants de la stratégie de Lisbonne.

En mai 2000, la Commission a proposé une nouvelle stratégie en matière de santé, qui favorise une approche intégrée des initiatives liées à la santé au niveau communautaire. Sur cette base, un nouveau programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique pour la période 2003-2008 a été adopté en 2002. Ce programme repose sur trois axes:

- l'amélioration de l'information et des connaissances en matière de santé pour le développement de la santé publique;
- le renforcement de la capacité de répondre rapidement et de manière coordonnée aux menaces pour la santé;
- la promotion de la santé et la prévention des maladies par la prise en compte des déterminants de la santé dans toutes les politiques et activités.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont des dimensions importantes de la politique sociale européenne. La santé au travail n'est pas seulement l'absence d'accidents ou de maladies professionnelles, mais implique également le bien-être physique, moral et social, qui sont importants pour la qualité du travail et pour la productivité de la main-d'œuvre. Une nouvelle

stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2002-2006 a été élaborée en tenant compte de l'évolution de la société et du monde du travail. La stratégie adopte une approche globale du bien-être au travail, fondée sur des mesures préventives et l'établissement de partenariats entre tous les acteurs dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la sécurité.

Collecte de données sur la santé et la sécurité

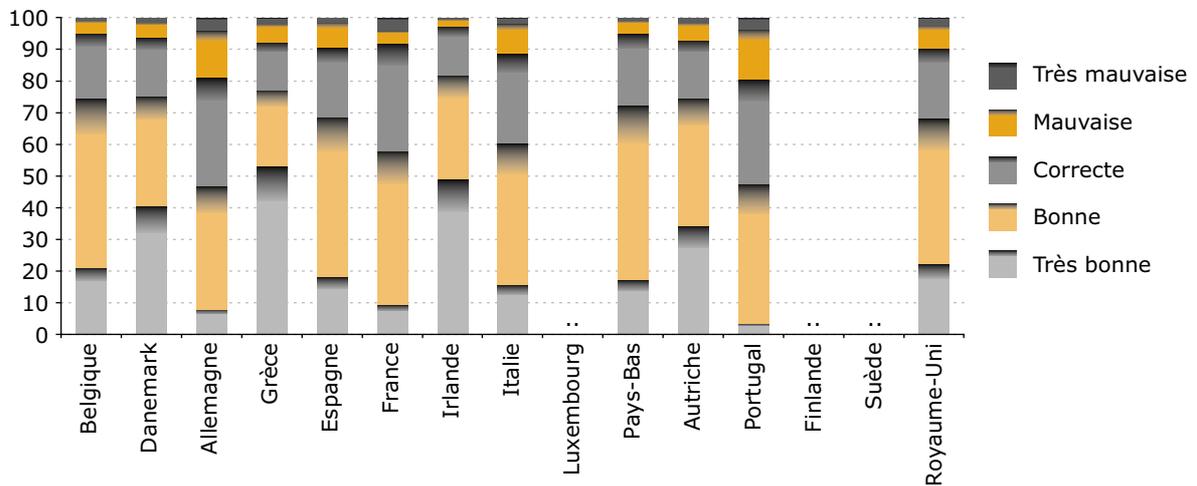
La collecte de données d'Eurostat sur la santé et la sécurité répond aux exigences spécifiques qui résultent du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique 2003-2008 (décision n° 1786/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2002), couvrant l'état de santé, les déterminants de la santé et les ressources dans le domaine de la santé. Pour leur part, les statistiques européennes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles répondent aux besoins découlant de la stratégie communautaire sur la santé et la sécurité au travail 2002-2006 (résolution du Conseil 2002/C 161/01 du 3 juin 2002). D'une manière générale, l'accent est mis sur l'infrastructure pour les statistiques européennes de base concernant les systèmes de santé, la sécurité au travail et la sécurité alimentaire, sur l'harmonisation des concepts, définitions et classifications pour l'ensemble du domaine de l'information sur la santé et sur l'amélioration de la comparabilité des données.

Les travaux sont réalisés en coordination avec les organisations internationales compétentes (OCDE, OIT, OMS).



État de santé perçu en 2001

15 ans et plus, en %



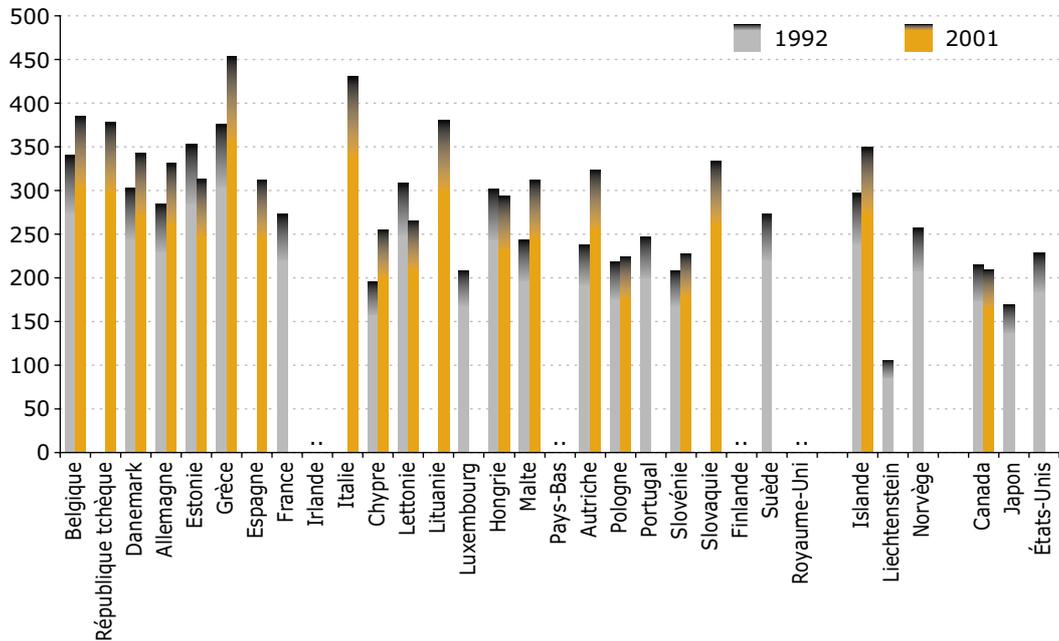
Les mesures d'enquête auprès de la population sur l'autoévaluation de l'état de santé sont l'un des moyens utilisés par les gouvernements pour évaluer les aspects positifs de la santé. L'autoévaluation de l'état de santé ou état de santé subjectif ne constitue pas un substitut à des indicateurs plus objectifs, mais plutôt un complément de ces mesures: les autoévaluations de santé introduisent le point de vue du consommateur au sein du suivi de la santé de la population et révèlent des dimensions de la santé qui pourraient être inaccessibles aux mesures plus traditionnelles.

Les résultats du panel communautaire des ménages (PCM) sur l'état de santé perçu du citoyens montrent que l'Irlande (82 %), la Grèce (77 %), la Belgique, le Danemark et l'Autriche (75 % chacun) affichent les pourcentages les

plus élevés de personnes se disant en «très bonne» ou «bonne» santé. En Allemagne et en France, 4,1 % des personnes interrogées se sont déclarées en «très mauvaise» santé.

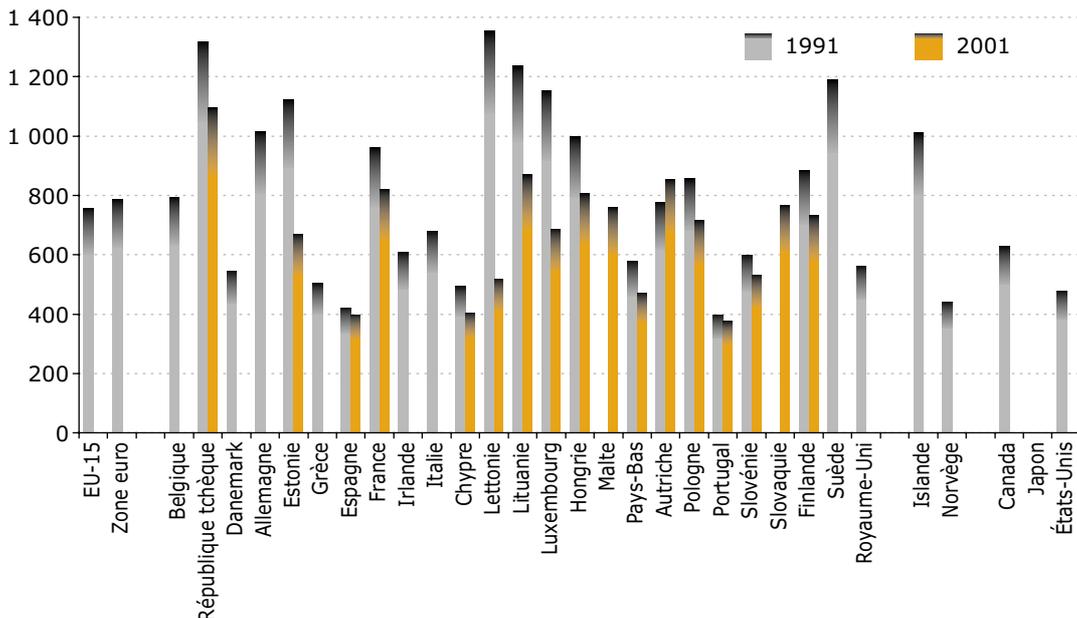


Médecins praticiens ou diplômés Pour 100 000 habitants



Les médecins peuvent être répertoriés comme «agrés», «économiquement actifs» ou «pratiquants». Des données pour deux concepts ou plus sont disponibles dans la majorité des États membres. Les médecins pratiquants sont ceux qui voient leurs patients dans un hôpital, dans leur cabinet ou dans tout autre lieu.

Nombre de lits d'hôpital Pour 100 000 habitants

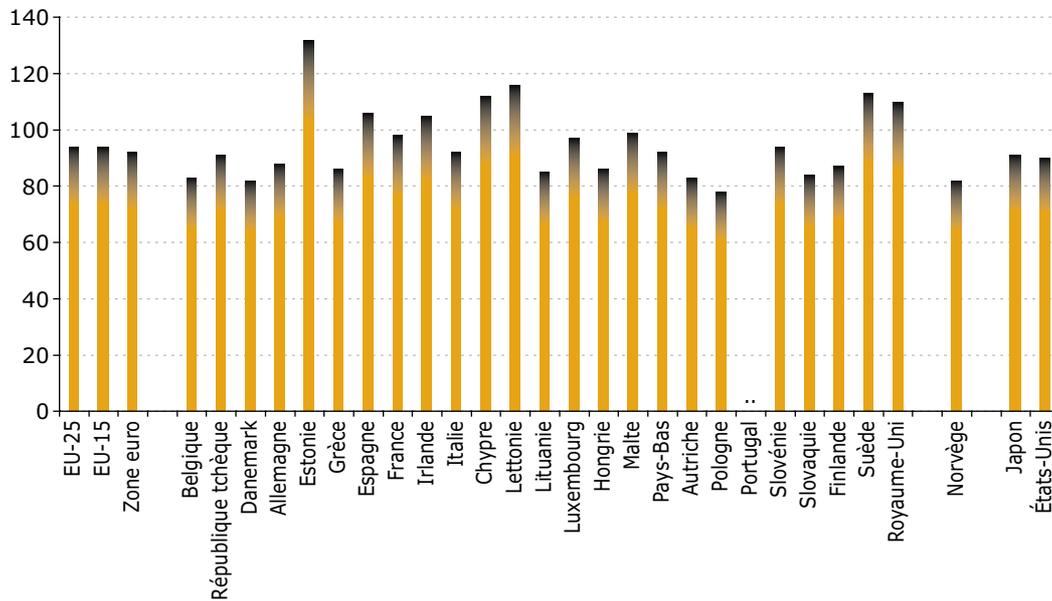


Lits destinés aux patients officiellement admis (ou hospitalisés) dans une institution pour recevoir un traitement et/ou des soins et qui séjournent au moins une nuit à l'hôpital ou dans une autre institution dispensant des soins cliniques. Les soins cliniques sont dispensés dans des hôpitaux, dans d'autres infrastructures de soins spécialisées ou dans des établissements qui sont classés en fonction du type de soins ambulatoires proposés, mais qui dispensent des soins cliniques comme activité secondaire.



Accidents graves de travail en 2001

1998 = 100

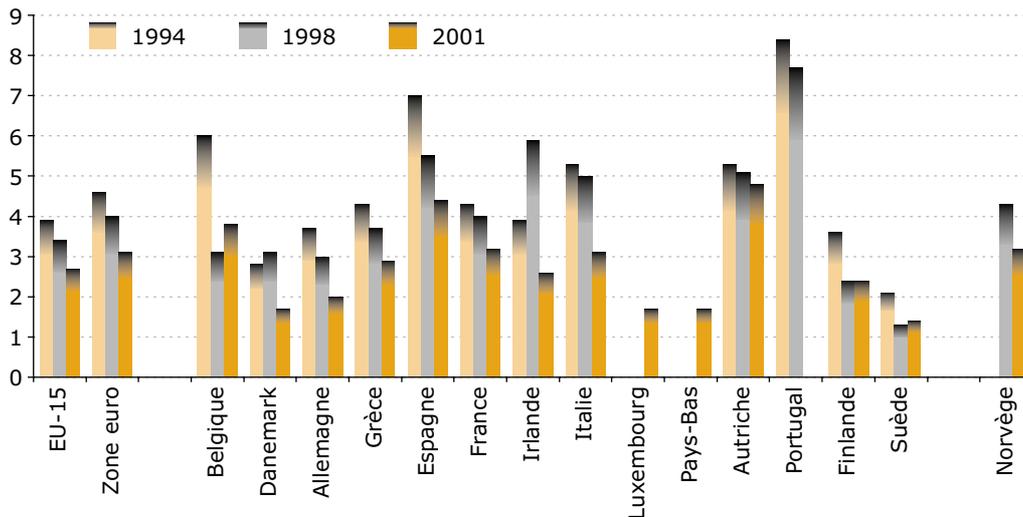


2001 pour l'EU-25, l'EU-15 et l'EUR-12: valeurs provisoires.

L'indice montre l'évolution du taux d'incidence des accidents graves de travail depuis 1998 (= 100). Le taux d'incidence = (nombre d'accidents de travail avec plus de 3 jours d'arrêt de travail survenus durant l'année/nombre de personnes au travail dans la population de référence) x 100 000. Un accident de travail est un «événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique». Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Accidents de travail mortels: taux d'incidence

Pour 100 000 personnes occupées



2001 pour l'EU-15 et la zone euro: valeurs estimées.

Le taux d'incidence = (nombre d'accidents de travail mortels qui sont survenus au cours de l'année/nombre de personnes occupées dans la population de référence) x 100 000. Un accident mortel de travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle, et occasionnant un préjudice physique ou psychologique ainsi que, avant une année après l'accident, la mort. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles. Pour tenir compte des différences entre les États membres dans la répartition de la main-d'œuvre dans les branches à risque, on effectue une standardisation donnant à chaque branche le même poids au niveau national que dans le total de l'Union européenne.

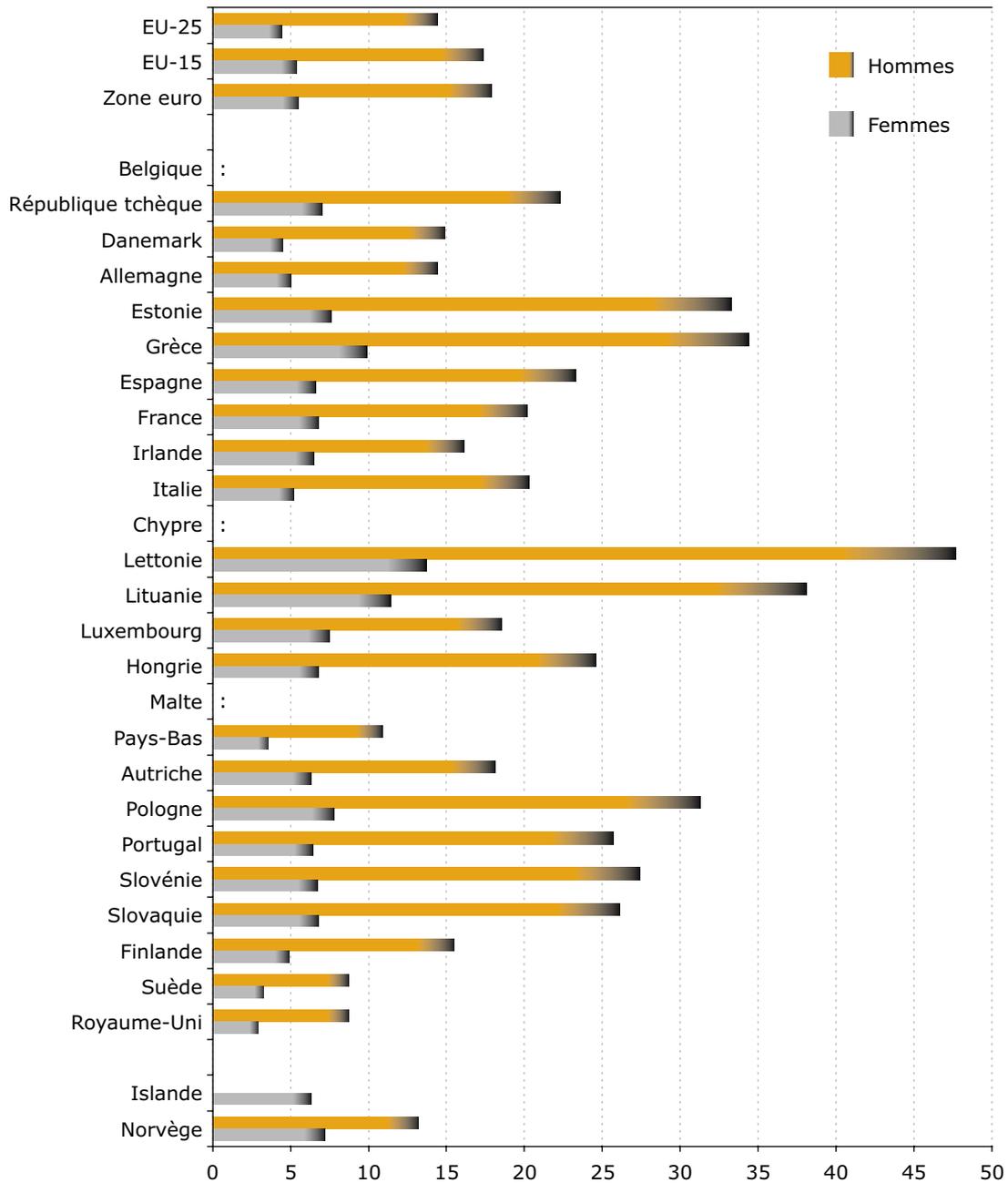


Entre 1998 et 2001, le taux d'incidence des accidents de travail graves a diminué de 6 % dans l'EU-25 et celui des accidents de travail mortels de 20 %. Un accident de travail est un accident dont est victime un salarié dans l'exercice de

ses fonctions et qui provoque un préjudice physique ou mental; sont exclus les accidents survenant lors du trajet domicile-travail, les occurrences ayant une origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

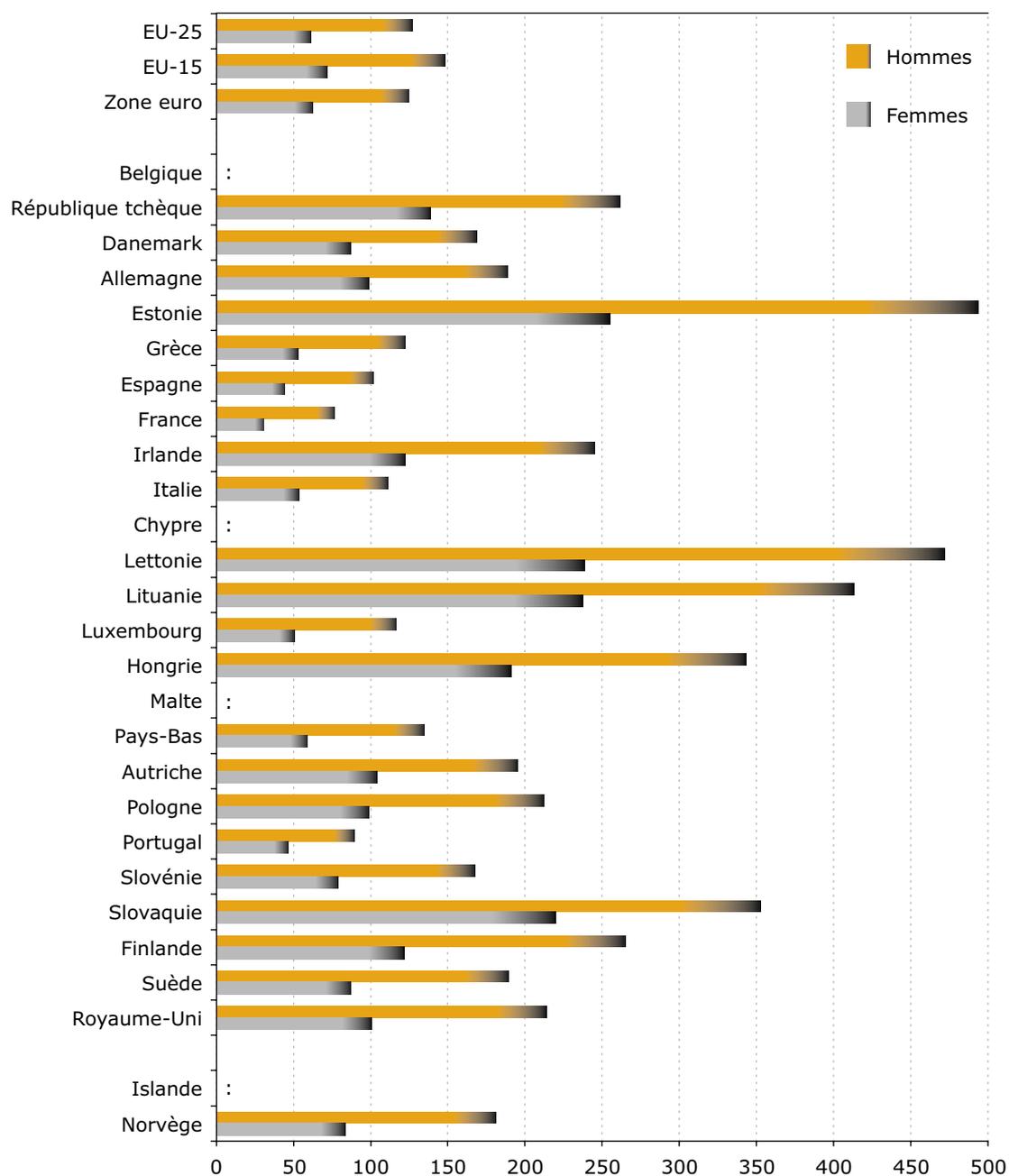
Décès dans des accidents de la route en 1999

Pour 100 000 personnes



Décès de cardiopathies ischémiques en 1999

Pour 100 000 personnes

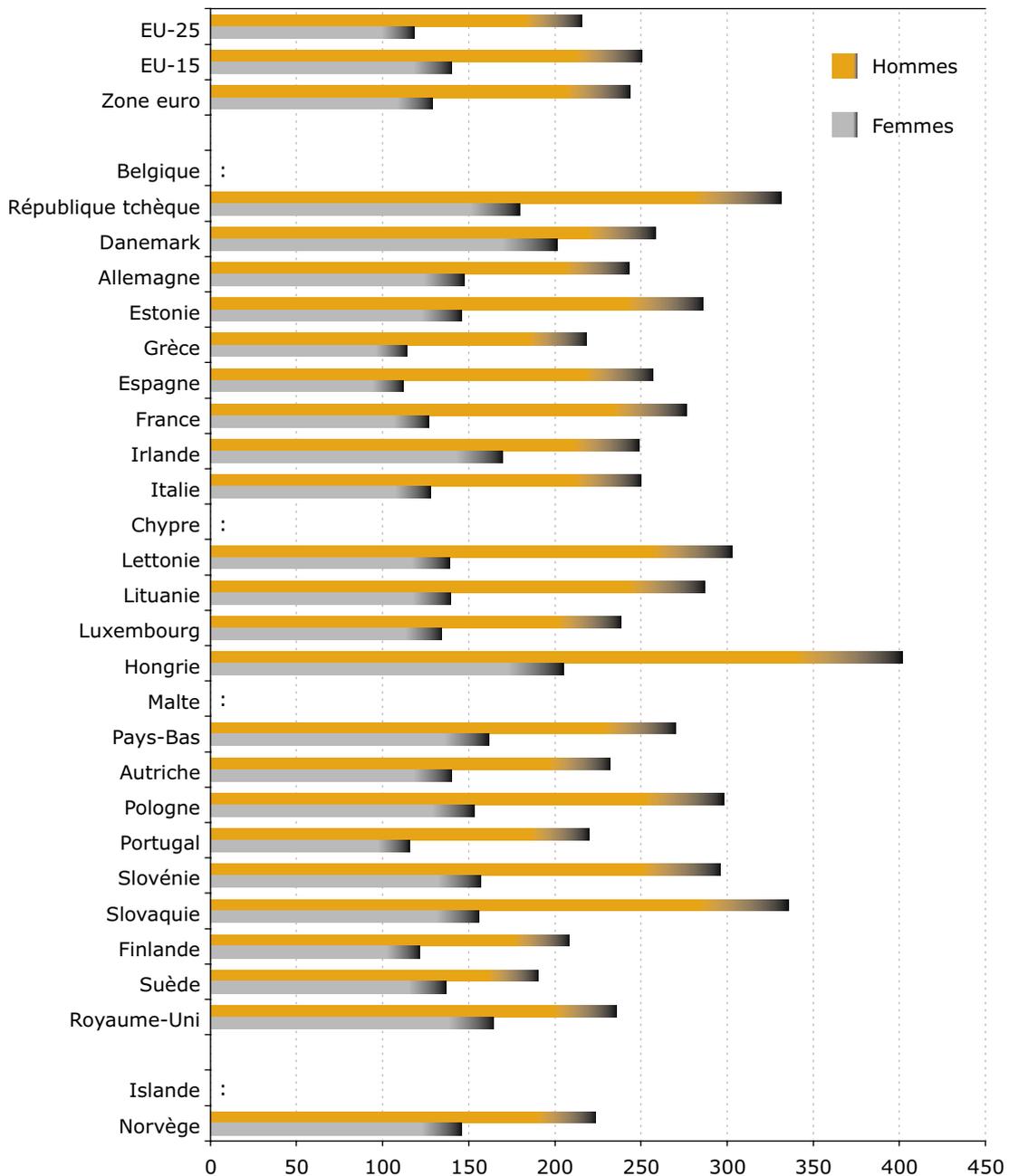


2



Décès du cancer en 1999

Pour 100 000 personnes

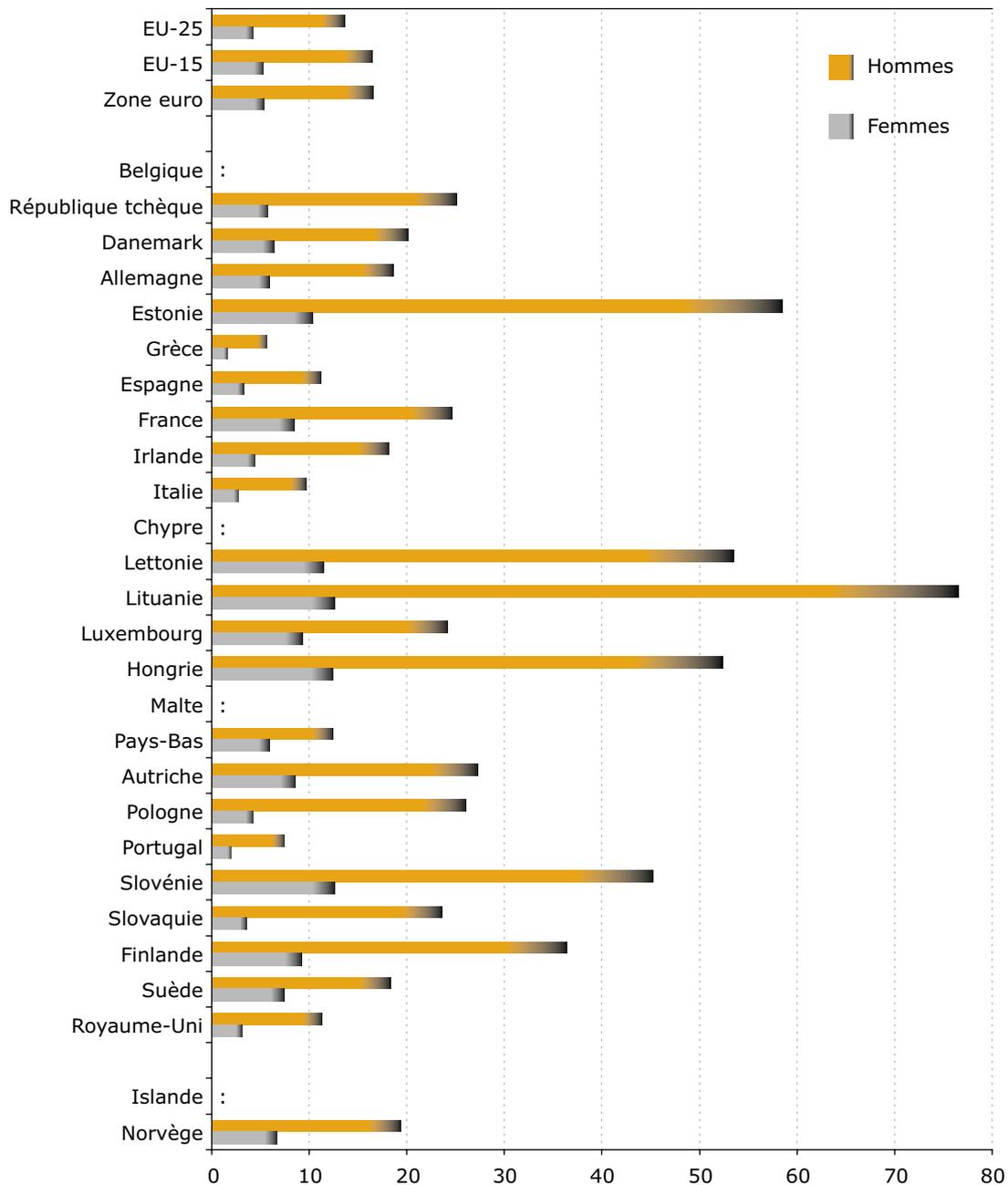


Une comparaison des données de 1994 et 1999 montre une diminution des taux de mortalité dus au cancer, aux cardiopathies ischémiques, au suicide et aux accidents de circulation. On note des différences importantes entre les taux de mortalité des hommes et des femmes. Dans les vingt-cinq pays qui composent l'actuelle UE, le taux de mortalité par cancer chez les hommes (1999: 216 pour 100 000 personnes) était plus élevé que chez les femmes (118). En

1999, le taux de mortalité dû aux cardiopathies ischémiques était plus de deux fois plus élevé chez les hommes (127) que chez les femmes (62). Pour les taux de mortalité dus au suicide et aux accidents de circulation, les chiffres sont plus de trois fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes (13,6 et 14,4 pour les hommes et 4,3 et 4,4 pour les femmes, respectivement).

Décès par suicide en 1999

Pour 100 000 personnes



L'incidence est une mesure du nombre de nouveaux cas survenant dans une population au cours d'une période donnée. Elle peut s'exprimer en nombre de nouveaux cas d'une maladie (ou d'une affection) pour 100 000 habitants pendant une année donnée. En 2001, l'incidence de la tuberculose a fortement diminué dans la plupart des pays européens par rapport à la situation en 1990. Les pays baltes enregist-

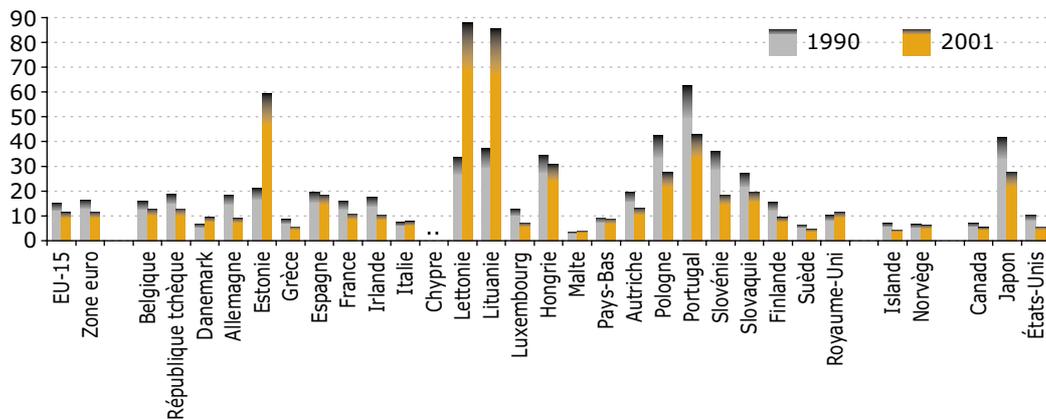
traient les taux les plus élevés des vingt-cinq pays de l'actuelle UE (Lettonie: 88,0 pour 100 000 habitants; Lituanie: 85,7; Estonie 59,4). Ces valeurs ont plus que doublé par rapport à celles de 1990. Parmi les anciens pays de l'EU-15, seul le Portugal a enregistré un chiffre élevé pour 2001 (42,9). La valeur la plus faible est signalée par Malte (4,1).



La tuberculose et la salmonellose sont des maladies transmissibles. Les maladies transmissibles ou infectieuses sont la cause directe ou potentielle d'une morbidité et/ou d'une mortalité significatives dans l'UE. En conséquence, l'échange d'informations peut permettre une alerte précoce relative aux menaces contre la

santé publique. La tuberculose et la salmonellose sont couvertes par la décision 2002/253/CE de la Commission du 19 mars 2002 qui établit les définitions de cas pour la transmission de données au réseau communautaire. Les données relatives à la tuberculose sont collectées par le réseau EuroTB.

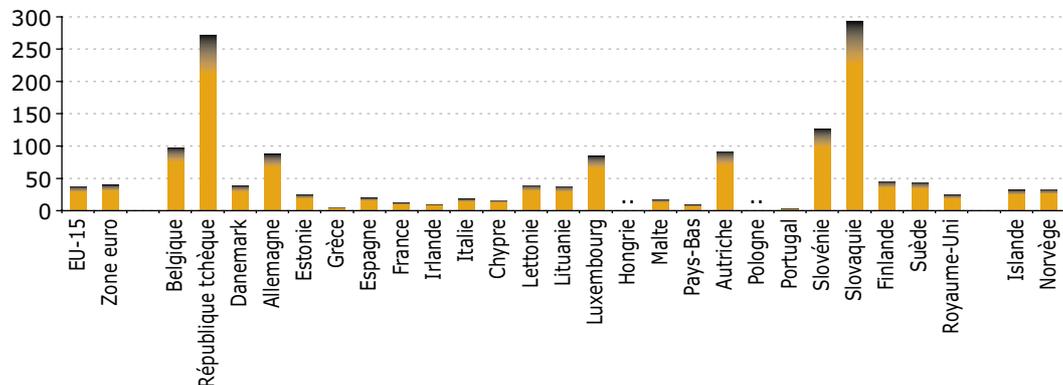
Incidence de la tuberculose
Pour 100 000 personnes



Source: EuroTB, financé principalement par la Commission européenne (DG Santé et protection des consommateurs) et géré conjointement par l'Institut français de veille sanitaire (InVS) et l'Association royale de la tuberculose des Pays-Bas (KNCV).

Des données sur les maladies qui engendrent, ou peuvent engendrer, une forte morbidité et/ou mortalité au sein de l'UE (comme la tuberculose) et pour lesquelles les échanges d'informations peuvent permettre des alertes précoces de menaces sur la santé publique sont collectées dans les États membres sur une base juridique obligatoire. Les données sur la tuberculose sont collectées par le programme de surveillance de la tuberculose en Europe, EuroTB (réseau soutenu par la Commission européenne).

Incidence de la salmonellose en 2002
Pour 100 000 personnes



Source: Réseau communautaire sur les maladies transmissibles.

Les cas de maladies (comme la salmonellose) entraînant ou pouvant potentiellement entraîner une morbidité et/ou une mortalité significative dans l'UE et pour lesquelles l'échange d'informations peut constituer un moyen d'alerte précoce des menaces pesant sur la santé publique font l'objet d'un recensement obligatoire dans les États membres.

L'éducation

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Niveau d'études de la population
- Participants, effectifs et diplômés par âge et par sexe
- Niveau et type d'éducation
- Domaines d'études
- Étudiants étrangers
- Étude de langues étrangères
- Personnel enseignant
- Taille des classes
- Dépenses d'éducation
- Effectif régional

L'éducation est cruciale

L'éducation, la formation professionnelle et la formation permanente jouent un rôle vital dans la stratégie économique et sociale de l'Europe. Les objectifs de Lisbonne ne peuvent être atteints que par une utilisation efficace des ressources, une amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de formation continue au niveau national.

Le Conseil européen a adopté, pour les systèmes d'éducation et de formation, des objectifs stratégiques qui devront être atteints d'ici à 2010. La mesure des progrès vers la réalisation des objectifs requiert un large éventail de statistiques comparables de bonne qualité sur les niveaux d'études atteints, la fréquentation des cours et formations, les diplômés, les enseignants, l'apprentissage des langues, la mobilité et les investissements.

Le système statistique européen fournit des données sur l'éducation et la formation qui sont à la base des indicateurs mesurant la performance des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union et permettant le suivi des progrès accomplis vers l'économie et la société de



la connaissance dans le cadre plus large de la formation permanente.

La jeune génération est mieux qualifiée

En comparant les personnes qui quittent actuellement le système d'éducation aux générations antérieures, il est possible de suivre les tendances en matière de niveau d'études atteint sur une longue période d'environ trente ans.

Au cours des trente dernières années, les disparités en matière de niveau d'études entre les

sexes ont été réduites dans toute l'Union. Dans la génération des plus jeunes, les femmes ont même légèrement dépassé les hommes.

Des qualifications plus élevées tendent à réduire le risque de chômage...

En général, des qualifications plus élevées semblent réduire, mais à des degrés divers, le risque de chômage dans tous les États membres.

... et à accroître le revenu

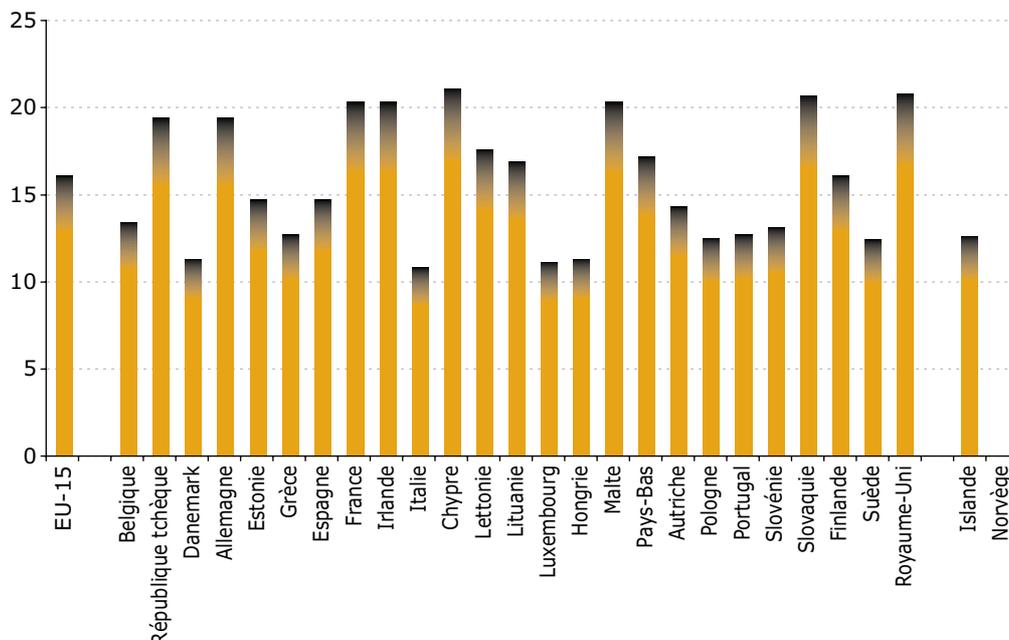
Les données montrent également que le revenu d'une personne sera probablement plus élevé si elle est mieux qualifiée. En moyenne, le revenu équivalent d'une personne n'ayant pas atteint le niveau secondaire supérieur représentait 90 % du revenu national contre 147 % pour un universitaire.

Contexte politique

«La Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre les États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action [...] La Communauté met en œuvre une politique de formation professionnelle, qui appuie et complète les actions des États membres [...]» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 149, paragraphe 1, et article 150, paragraphe 1, respectivement).

Dans sa communication sur l'avenir de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE), la Commission souligne la nécessité de réduire l'échec scolaire et de relever la qualité de l'éducation en tant que domaine prioritaire pour la nouvelle SEE. Ces politiques doivent préparer le terrain pour l'accès futur à la formation continue et demeurent des défis importants pour plusieurs États membres actuels et futurs.

Ratio élève/enseignant dans l'enseignement primaire en 2001



Le ratio élève/enseignant est calculé en divisant l'équivalent du nombre d'élèves suivant des cours à temps plein par l'équivalent du nombre d'enseignants donnant des cours à temps plein qui enseignent au niveau 1 de la classification internationale type de l'éducation (CITE). Seuls les enseignants en poste (y compris les éducateurs scolaires spécialisés) sont pris en compte. Le ratio élève/enseignant ne doit pas être confondu avec la taille moyenne d'une classe, car cette dernière ne tient pas compte des cas spéciaux, comme les petits groupes d'élèves ayant des besoins spécifiques ou les matières spécialisées/minoritaires, ou bien de la différence entre le nombre d'heures d'enseignement dispensées par les enseignants et le nombre d'heures d'instruction conseillées par élève, par exemple dans le cas d'un enseignant qui travaille dans un système par équipes.



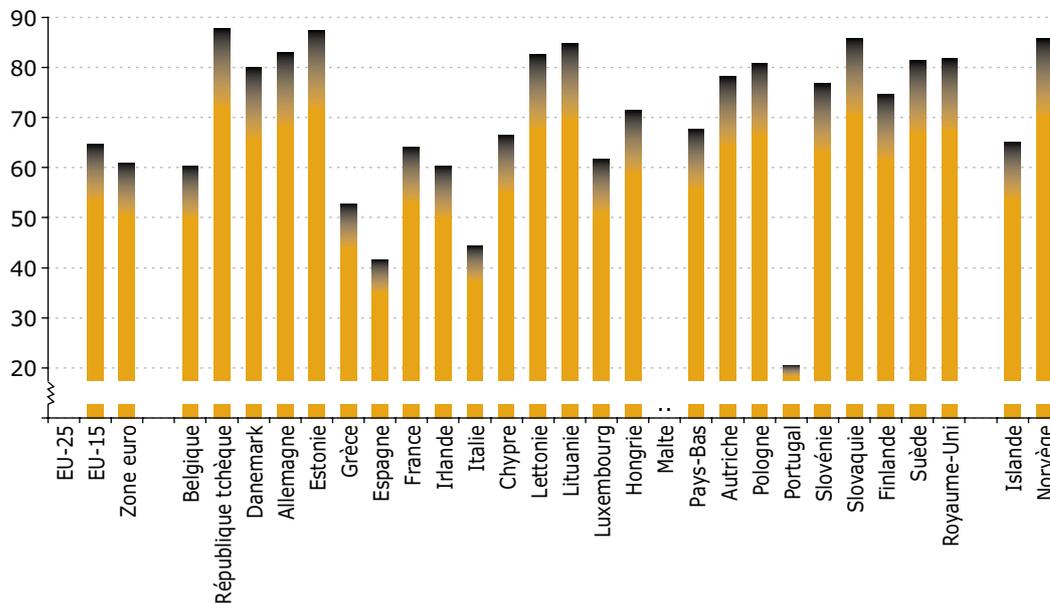
Élèves et étudiants âgés de 0 à 29 ans À l'exclusion de l'enseignement préprimaire (en milliers)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	81 215,3
EU-15	67 516	70 242	70 917	72 345	73 014	73 027	73 380	73 296	64 198,8	66 285	66 204,2	65 913,1
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	2 072	2 056	2 033	2 087	2 113	2 153	2 160	2 168	:	1 978,3	1 988,1	2 009,8
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	1 908,6	1 903,5	1 860	1 890,9	1 912,2
Danemark	960	948	933	938	942	943	942	955	909,6	919,5	935,7	959,3
Allemagne	10 484	13 218	13 338	13 629	13 858	14 035	14 210	14 441	14 082,2(i)	14 074,4(i)	14 058,2(i)	14 026,3(i)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	284,2	286,5	290,7	295,9	295,9
Grèce	1 878	1 865	1 860	1 892	1 889	1 850	1 840	1 833	1 904	1 858,8	1 881,3	1 901,1
Espagne	8 860	8 830	8 773	8 813	8 778	8 637	8 509	8 239	7 748,4	7 555,1	7 467,8	7 328,4
France	11 711	11 800	11 911	11 998	12 145	12 148	12 137	12 131	11 923,5	11 862,9	11 784,3	11 699,6
Irlande	870	875	886	892	897	893	885	886	978,1	962,3	957,2	954,3
Italie	9 798	9 632	9 553	9 467	9 572	9 099	9 300	9 306	8 851,9	8 776,3	8 687,4(ip)	8 627,6
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	136	:(i)	138,0(i)	137,7(i)	139,3(i)
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	453,8	464,4	472,2	478,3	484,4
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	685,1	708,4	732,3	757	774,4
Luxembourg	49	49	49	:	:	54	57	60	:(i)	64,6(i)	66,0(i)	67,4(i)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	1 809,2	1 803,8	1 832,6	1 847,5	1 854,1
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	76,9	76,6	76,7
Pays-Bas	3 529	3 550	3 534	3 539	3 241	3 201	3 179	3 116	2 997,7	3 027,4	3 046,8	3 078
Autriche	1 321	1 323	1 352	1 372	1 387	1 402	1 412	1 416	1 363,7	1 372,5	1 371,5	1 376,5
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	8 679	8 649,6	8 747,2	8 778,1	8 780,7
Portugal	1 974	1 970	2 024	2 099	2 145	2 166	2 134	2 085	2 002,3	1 950,7	1 950,4	1 921,4
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	375,8	366,6(i)	368,5(i)	373,8(i)	383,2(i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	1 129,7	:	:	:	1 099,8
Finlande	960	980	1 007	1 025	1 044	1 047	1 059	1 077	994,6	1 019,2	1 033,5	1 042,7
Suède	1 361	1 359	1 377	1 623	1 656	1 698	1 753	1 814	1 677,3	1 736,9	1 753,8	1 764,1
Royaume-Uni	11 688	11 786	12 289	12 931	13 298	13 700	13 802	13 232	11 561,7	12 168,1	12 229,3	12 214
Islande	:	61	62	:	:	67	67	68	67,3	67,3	68,8	69,5
Liechtenstein	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4	:
Norvège	:	843	850	:	895	858	856	884	902,6	915,6	921,7	920,6
Canada	6 422	6 563	6 681	7 434	7 519	6 666	6 717	6 670	6 530	8 511	:	:
Japon	23 833	:	:	:	22 842	22 408	22 346	:	:	:	:	15 928
États-Unis	55 096	54 769	56 564	57 979	58 573	59 225	59 781	60 622	:	:	:	:

Ce tableau indique le nombre total de personnes inscrites dans le système éducatif de chaque pays. Il comprend tous les niveaux d'études, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. C'est la population cible de la politique en matière d'éducation.

Population ayant terminé au moins le cycle secondaire supérieur en 2002

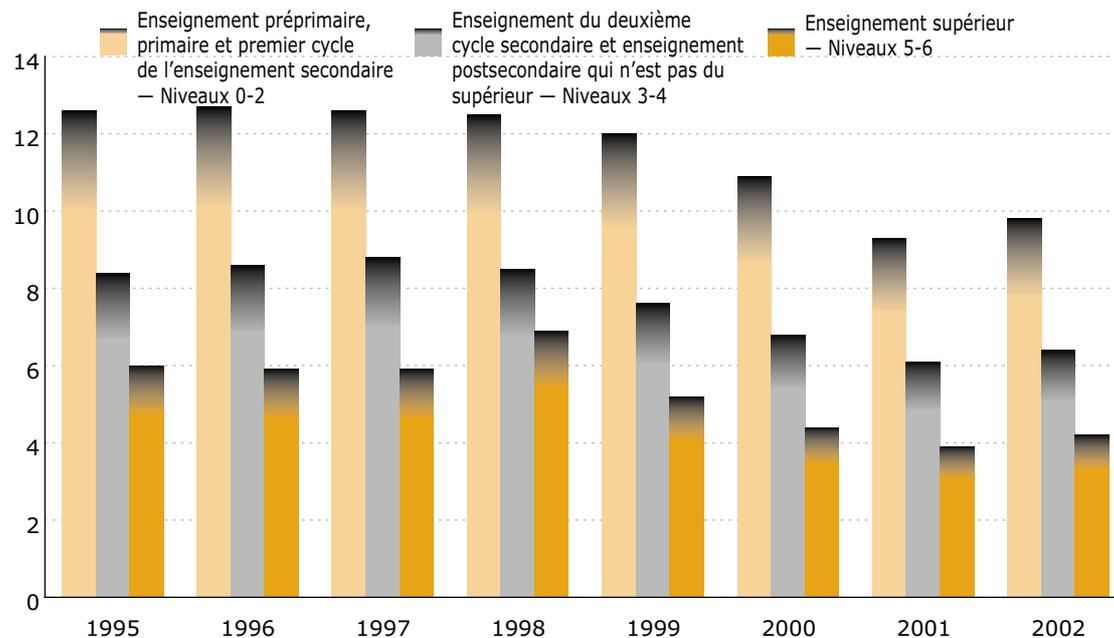
Population âgée de 25 à 64 ans en %



Cet indicateur indique le pourcentage de la population adulte (25-64 ans) qui a achevé le deuxième cycle des études secondaires. Il vise à mesurer la part de la population susceptible de posséder les qualifications minimales nécessaires pour prendre une part active dans la vie économique et sociale. Il convient de noter que le deuxième cycle des études secondaires peut être effectué dans les pays européens après des études de longueur variable suivant les différents systèmes éducatifs nationaux.

Taux de chômage de la population de l'EU-15 par niveau d'enseignement (*)

Population âgée de 25 à 59 ans en %



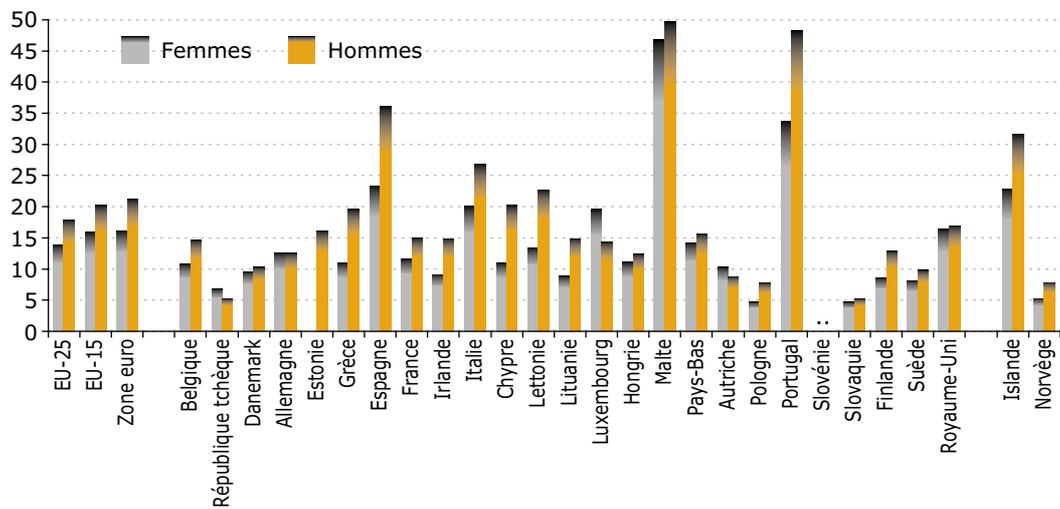
(*) Niveaux selon la CITE 1997.

L'indicateur porte sur la tranche des 25-59 ans. Il mesure la «probabilité» des personnes employées d'être au chômage, ventilée par niveau d'études. Les indicateurs permettent d'évaluer les difficultés rencontrées sur le marché du travail par des personnes ayant des niveaux d'études différents et donnent une première idée du rôle joué par l'éducation dans la réduction des risques de chômage.



Jeunes de 18 à 24 ans quittant prématurément l'école en 2003

En % de la population totale du même groupe d'âge



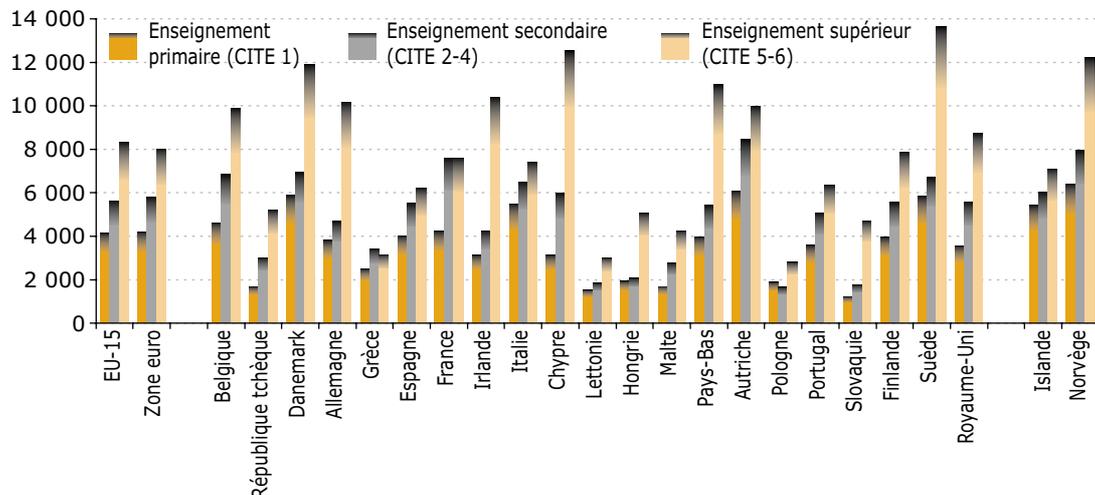
Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni et Islande: valeurs provisoires.

Dans les pays de l'UE, les jeunes terminent généralement leurs études secondaires supérieures à un âge se situant entre 17 et 19 ans. Eurostat indique les pourcentages de jeunes gens ayant juste franchi cet âge sans avoir achevé leurs études secondaires supérieures et qui ne suivent pas, actuellement, de programme d'éducation ou de formation. En 2003, ce pourcentage était le plus faible en Slovaquie (4,9 %), République tchèque (6,0 %) et Pologne (6,3 %). Malte (48,2 %), le Portugal

(41,1 %) et l'Espagne (29,8 %) figurent au bas de la liste pour cet indicateur. Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays ont accordé de plus en plus d'attention aux jeunes ayant un niveau minimal d'éducation. Au Luxembourg, le pourcentage d'abandons précoces des études a diminué de 42,2 % (1992) à 17,0 (2003) et au Royaume-Uni de 34,7 % (1992) à 16,7 (2003), soit une diminution de plus du double dans les deux cas.

Dépenses annuelles pour les établissements d'enseignement publics par élève/étudiant en 2000

Par niveau d'éducation; en SPA, sur la base d'équivalent temps plein



EU-15, EUR-12 et Malte: valeurs estimées.

Les dépenses par élève/étudiant des institutions publiques évaluent les sommes dépensées par élève/étudiant par les gouvernements central, régional et local, les ménages privés, les institutions religieuses et les entreprises. Elles comprennent les dépenses de personnel, les dépenses d'équipement et les autres dépenses courantes.

Étudiants

Enseignement supérieur (en milliers)

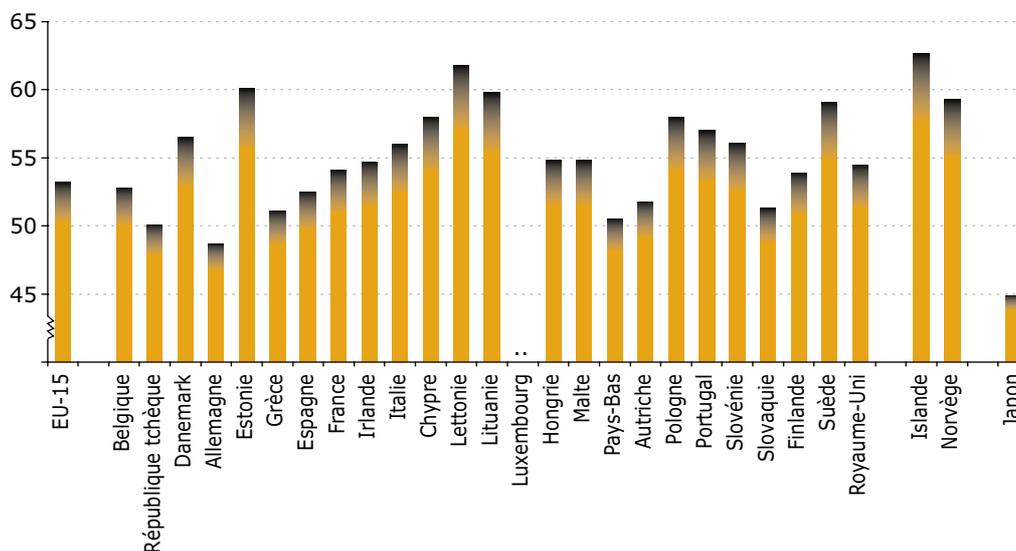
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-15	8 816	9 614	10 114	10 854	11 528	11 790	11 934	12 266	12 329(e)	12 438	12 563,3	12 820,3
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	271	276	286	307	322	353	358	361	356,5(e)	352	355,7	359,3
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	196(i)	215(i)	231(i)	253,7	260
Danemark	135	143	150	164	170	170	167	180	183	190	189,2(i)	190,8
Allemagne	1 720	2 049(i)	2 034(i)	2 113(i)	2 148(i)	2 156(i)	2 144(i)	2 132(i)	2 097,7(i)	2 087(i)	2 054,8(i)	2 083,9(i)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	39	43	49	53,6	57,8
Grèce	194	195	200	299	314	296	329	363	374	388	422,3	478,2
Espagne	1 166	1 222	1 302	1 371	1 469	1 527	1 592	1 684	1 746	1 787	1 829	1 833,5
France	1 585	1 699	1 840	1 952	2 083	2 073	2 092	2 063	2 027	2 012	2 015,3	2 031,7
Irlande	85	90	101	108	118	122	128	135	143	151	160,6	166,6
Italie	1 373	1 452	1 533	1 615	1 770	1 792	1 775	1 893	1 869	1 797	1 770	1 812,3
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	10(i)	11(i)	11(i)	10,4(i)	11,9(i)
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	62	70	82	91,2	102,8
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	84	96	107	121,9	135,9
Luxembourg	1(i)	1(i)	1(i)	:	:	:	2(i)	2(i)	1,8(i)	2,7(i)	2,4(i)	2,5(i)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	203	255	279	307,1	330,5
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	6	6,3	7,4
Pays-Bas	437	479	494	507	532	503	492	469	461	470	487,6	504
Autriche	200	206	217	221	227	234	239	241	248	253	261,2	264,7
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	1 191	1 399	1 579,6	1 775
Portugal	131	186	191	248	276	301	320	351	352	357	373,7	387,7
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	53	68	79	83,8	91,5(i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	102	113	123	135,9	143,9
Finlande	155	166	174	188	197	205	214	226	250	263	270,2	279,6
Suède	185	193	207	223	234	246	261	275	281	335,1(i)	346,9(i)	358
Royaume-Uni	1 178	1 258	1 385	1 528	1 664	1 813	1 821	1 891	1 938	1 994	2 024,1(i)	2 067,3
Islande	:	5	6	:	:	7	7	8	8	9	9,7(i)	10,2
Liechtenstein	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	0,5	:
Norvège	:	142	154	:	177	173	180	185	183	188	190,9	189,9
Canada	1 822	1 898	1 943	2 633	2 662	1 784	1 763	1 717	1 179	1 193	:	:
Japon	2 683	:	:	:	3 841	3 918	3 945	:	3 964	3 941	:	3 972,5
États-Unis	13 539	13 065	14 359	14 486	14 305	14 279	14 262	14 300	13 284	13 769	:	:

Ce tableau indique le nombre total de personnes poursuivant des études supérieures (à la fois études universitaires et non universitaires) dans le système éducatif général de chaque pays. C'est la population cible de la politique en matière d'enseignement supérieur. Ce tableau fournit une indication du nombre de personnes qui ont accès à l'enseignement supérieur supposées achever leurs études. Ces personnes contribueront ainsi à élever le niveau d'instruction de la population du pays, si elles continuent à vivre et à travailler dans ce pays après leurs études.



Part des femmes dans l'enseignement supérieur en 2001

Total — Mathématiques, sciences et informatique — Ingénierie, fabrication et construction — En %



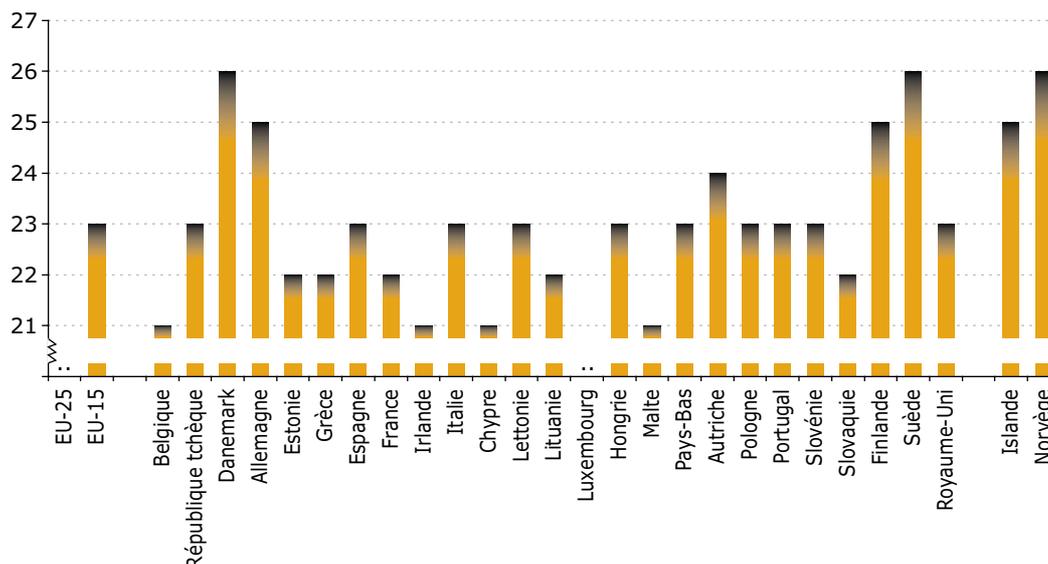
Cet indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur, quel que soit le domaine d'études, sur l'ensemble des étudiants en mathématiques, sciences et informatique et sur l'ensemble des étudiants en ingénierie, fabrication et construction. Les niveaux et domaines d'enseignement et de formation utilisés sont conformes à la version 1997 de la classification internationale type de l'éducation (CITE 97) et au manuel des domaines d'enseignement et de formation (1999) d'Eurostat.

Presque partout dans l'Union, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à faire des études supérieures. L'Allemagne, où les étudiants sont légèrement plus nombreux que les étudiantes, ainsi que les Pays-Bas et la Répu-

blique tchèque, où la proportion est équilibrée, constituent des exceptions. Au Japon, les étudiants sont nettement plus nombreux que les étudiantes dans l'enseignement supérieur.

Âge médian dans l'enseignement supérieur en 2001

Années



L'âge médian d'une population donnée est l'âge qui sépare le groupe en deux moitiés de taille équivalente. Dans le cas de cet indicateur, cela signifie que la moitié de la population étudiante, à savoir les personnes inscrites dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), est plus jeune que l'âge médian et que l'autre moitié est plus âgée.

Dépenses publiques pour l'éducation en 2001

En % du PIB



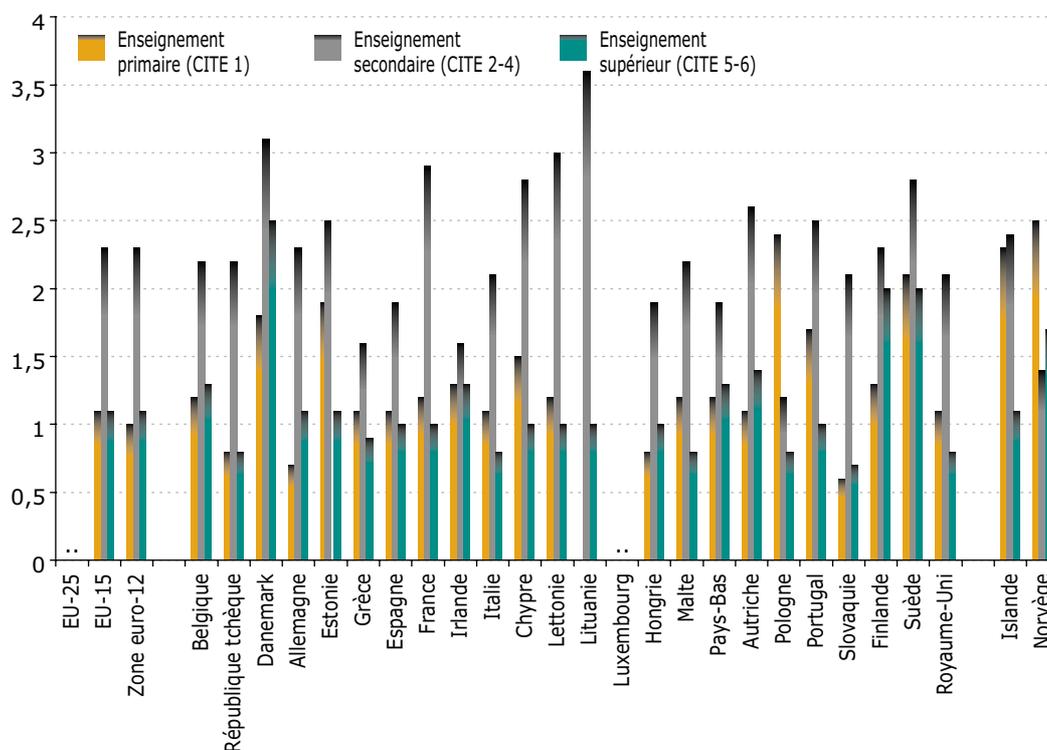
Grèce	3,51	Japon	3,59	Luxembourg	3,84	Slovaquie	4,03	République tchèque	4,28	Irlande	4,36	Espagne	4,42	Allemagne	4,53	Royaume-Uni	4,54	Malte	4,73	Italie	4,98	Pays-Bas	4,99	Hongrie	5,15	États-Unis	5,16	Pologne	5,42	Chypre	5,69	France	5,77	Autriche	5,82	Portugal	5,89	Lituanie	6,03	Belgique	6,12	Finlande	6,25	Lettonie	6,39	Estonie	6,83	Norvège	7,07	Suède	7,32	Danemark	8,38
-------	------	-------	------	------------	------	-----------	------	--------------------	------	---------	------	---------	------	-----------	------	-------------	------	-------	------	--------	------	----------	------	---------	------	------------	------	---------	------	--------	------	--------	------	----------	------	----------	------	----------	------	----------	------	----------	------	----------	------	---------	------	---------	------	-------	------	----------	------

Valeurs provisoires. Danemark, Allemagne, Irlande: 2000.

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques consacrées à l'éducation.

Dépenses publiques totales pour l'éducation en 2000

Par niveau d'éducation, en % du PIB



Source: Collecte des données Unesco/OCDE/Eurostat. EU-15 et EUR-12: valeurs estimées.

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses courantes et d'équipement des établissements scolaires (dépenses directes en faveur des établissements scolaires), soit en aidant les étudiants et leurs familles par le biais de bourses et de prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des activités éducatives à des entreprises privées et des organisations à but non lucratif (transferts aux ménages privés et aux entreprises). Ces deux types de transactions représentent ensemble les dépenses publiques totales relatives à l'éducation.

La formation permanente

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Politique de formation et gestion de la formation
- Cours de formation et «autres» formes de formation
- Entreprises formantes et non formantes
- Fréquentation de cours
- Temps de travail passé à suivre des cours
- Coût et financement des cours de formation
- Domaines et fournisseurs de cours de formation
- Évaluation de la formation
- Introduction de nouvelles technologies et formation

Développer le capital humain

Les indicateurs d'investissement dans le capital humain deviennent de plus en plus importants, dans la mesure où ils reflètent l'impact personnel et économique de la mise à jour des qualifications de la main-d'œuvre. Développer les aptitudes et les qualifications par la formation professionnelle continue au travail est un élément essentiel de la formation permanente et reflète l'accent mis par les entreprises sur la qualification de leur personnel.

dèle social européen». L'acquisition de connaissances ne se limite pas seulement au domaine de l'éducation mais est considérée comme un facteur déterminant dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale, des performances économiques et de la compétitivité tout au long de la vie. Cette conception reflète la stratégie à long terme du sommet de Lisbonne visant à renforcer l'emploi et la cohésion sociale dans une société et une économie fondées sur la connaissance.

Contexte politique

«L'action de la Communauté vise [...] à faciliter l'accès à la formation professionnelle [...]; à stimuler la coopération en matière de formation entre établissements d'enseignement ou de formation professionnelle et entreprises» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 150, paragraphe 2).

La communication de la Commission de novembre 2001 intitulée «Réaliser un espace européen d'éducation et de formation tout au long de la vie» souligne au paragraphe 1.1 que «le Conseil européen de Lisbonne a confirmé que l'éducation et la formation tout au long de la vie constituaient l'élément de base du mo-



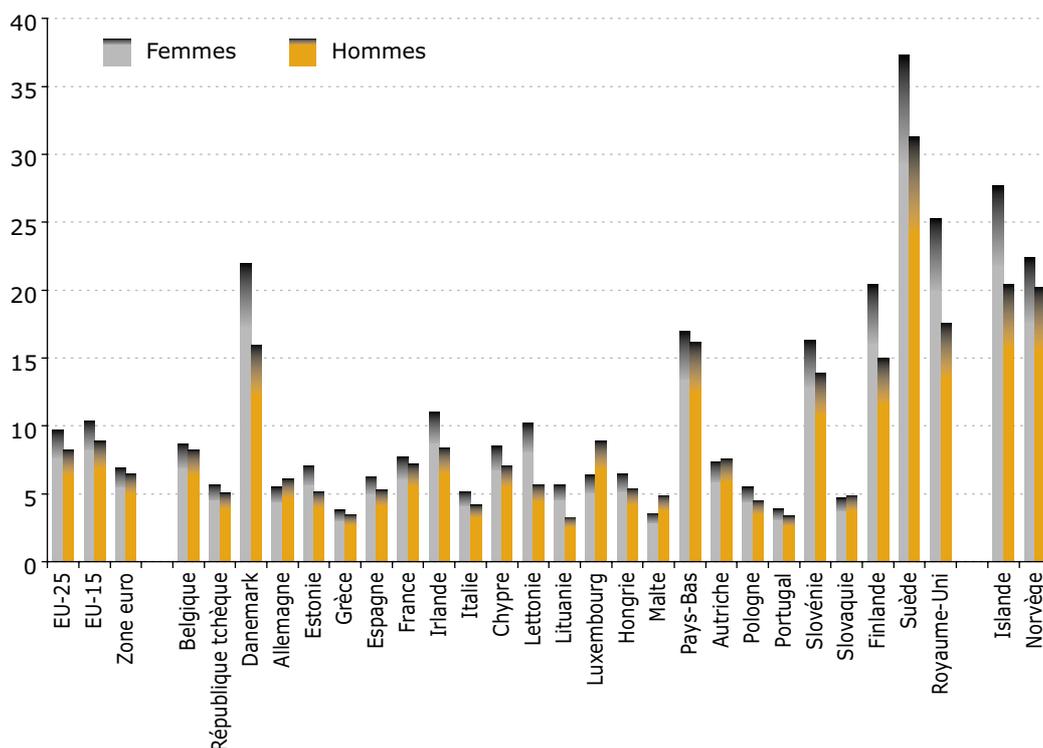
La résolution du Conseil du 24 juin 2003 sur le capital social et humain souligne l'importance de l'éducation et de la formation au travail pour la constitution d'un capital social et humain dans la société de la connaissance. La résolution insiste en particulier sur l'«importance d'assurer que tous les travailleurs dans leurs entreprises et organisations propres sont pleinement concernés et correctement formés [...] ce qui peut faciliter le changement, et qu'ils sont donc conscients des avantages en termes de compétitivité accrue et de qualité de vie au travail [...]». La résolution traite également de la «question des personnes ayant un bon niveau d'instruction/de formation qui ont plus de facilités et, en réalité, davantage accès aux possibilités de formation que les personnes dont le niveau d'instruction/de formation est moins élevé et qui devraient bénéficier le plus d'une formation, comme par exemple les femmes et les travailleurs âgés [...]».

La nouvelle stratégie européenne pour l'emploi (SEE), adoptée le 22 juillet 2003, a été révisée

afin de mieux tenir compte des besoins d'une Union européenne élargie, de mieux réagir aux défis que doit affronter un marché de l'emploi moderne et de mieux contribuer à la stratégie de Lisbonne. Deux grandes orientations spécifiques figurant dans la SEE sont consacrées à la nécessité d'améliorer le niveau de qualification par le biais d'une éducation et d'une formation tout au long de la vie et d'étudier les pénuries de main-d'œuvre et les déficits de qualification. Les États membres sont également invités à mettre en œuvre des stratégies globales d'éducation et de formation tout au long de la vie afin de donner à chacun les qualifications nécessaires à des forces de travail modernes et de réduire les inadéquations et les pénuries de qualifications sur le marché de l'emploi. Les orientations prévoient des mesures ayant pour objectif d'accroître les investissements en ressources humaines, en particulier grâce à une augmentation significative des investissements des entreprises en faveur de la formation des adultes.

Formation permanente en 2003

Pourcentage de la population féminine/masculine âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement



L'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche et l'Islande: valeurs provisoires.



Formation permanente

Pourcentage de la population adulte (25-64 ans) suivant des cours



	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7,9(e)	8	9,0(b)
EU-15	:	:	:	:	5,7(e)	5,8(e)	:	8,2(e)	8,5(e)	8,4(e)	8,5	9,7(b)
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	5,7(e)	5,7(e)	5,5(e)	5,5	6,7(b)
Belgique	2,3	2,7	2,7	2,8	2,9	3	4,4	6,9(b)	6,8	7,3	6,5	8,5
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	5,9	5,4
Danemark	16,2	15,6	15,1	16,8	18	18,9	19,8	19,8	20,8	17,8	18,4	18,9(b)
Allemagne	:	:	:	:	5,7	5,4	5,3	5,5	5,2	5,2	5,8	5,8(p)
Estonie	:	:	:	:	:	4,3	6,3	6,5	6	5,2	5,2	6,2
Grèce	1,2	1,1	1	0,9	0,9	0,9	1	1,2	1,1	1,4	1,2	3,7(b)
Espagne	3,4	3,5	3,9	4,3	4,4	4,5	4,3	5,1	5,1	4,9	5	5,8
France	2,9	3	2,9	2,9	2,7	2,9	2,7	2,6	2,8	2,7	2,7	7,4(b)
Irlande	3,4	3,5	3,9	4,3	4,8	5,2	:	:	:	:	7,7	9,7(b)
Italie	2,9	3,4(b)	3,7	4	4,4	4,9	4,8	5,5	5,5	5,1	4,6	4,7
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	2,6	3,1	3,4	3,7	7,9(b)
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	8,2	8,1
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	4	2,8	3,6	3,3(b)	4,5
Luxembourg	2,9	2,6	3,3	2,9	2,9	2,8	5,1(b)	5,3	4,8	5,3	7,7	7,7(p)
Hongrie	:	:	:	:	:	2,9	3,3	2,9	3,1	3	3,2	6,0(b)
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4,4	4,2
Pays-Bas	15,1	14,3	13,6	13,1	12,5	12,6	12,9	13,6	15,6	16,3	16,4	16,5
Autriche	:	:	:	7,7	7,9	7,8	:	9,1	8,3	8,2	7,5	7,5(p)
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	4,8	4,3	5
Portugal	3,6	3,2	3,5	3,3	3,4	3,5	3,0(b)	3,4	3,4	3,3	2,9	3,6
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7,6	9,1	15,1(b)
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	9	4,8(b)
Finlande	:	:	:	:	16,3	15,8	16,1	17,6	19,6(b)	19,3	18,9	17,6(b)
Suède	:	:	:	:	26,5	25	:	25,8	21,6	17,5(b)	18,4	34,2(b)
Royaume-Uni	12,5	10,8	11,5	:	:	:	:	19,2	21,1	21,7	22,3	21,3
Islande	:	:	:	14,1	15,7	16,5	19,3	20,2	23,5	23,5	24	24,0(p)
Norvège	:	:	:	:	16,5	16,4	:	:	13,3	14,2	13,3	21,3(b)

La formation permanente fait référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question «Formations et enseignements suivis». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'EFT. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant.

L'âge n'est pas un obstacle aux études ou à la formation. En 2003, les pays du nord de l'Europe ont enregistré les niveaux les plus élevés d'adultes de 25 à 64 ans ayant reçu une formation: la Suède (34,2 %) est parvenue à réaliser plus de trois fois la moyenne de l'EU-15,

suivie du Royaume-Uni (21,3 %) et du Danemark (18,9 %). Inversement, les taux les plus faibles d'adultes de 25 à 64 ans en formation sont observés au Portugal (3,6 %), en Grèce (3,7 %), à Malte (4,2 %), en Lituanie (4,5 %) et en Italie (4,7 %).

Le travail et son marché

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Emploi par principales caractéristiques (secteur d'activité, occupation, statut professionnel, âge et sexe)
- Heures de travail
- Travail à temps plein et à temps partiel
- Travail temporaire
- Travail en dehors des heures normales
- Chômage par principales caractéristiques (durée, caractéristiques du dernier emploi, âge, sexe, niveau d'éducation)
- Taux d'emploi et de chômage
- Marché du travail et composition du ménage

Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'Union européenne

L'emploi tient une place de plus en plus importante dans les préoccupations de l'UE. Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'UE.

Un chapitre consacré à l'emploi a été introduit dans le traité d'Amsterdam en 1997. Le Conseil européen extraordinaire de Luxembourg, en novembre 1997, a approuvé une ambitieuse stratégie européenne pour l'emploi visant à abaisser le chômage, à accroître de façon durable les taux d'emploi ainsi qu'à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

Le sommet de Lisbonne (printemps 2000) a fait du plein emploi, avec plus d'emplois et de meilleurs emplois, une des priorités européennes. Pour l'année 2010, il s'est donné pour objectif d'atteindre les taux d'emploi suivants:

- 70 % pour le taux d'emploi total;
- 60 % pour le taux d'emploi des femmes.

Le Conseil de Stockholm (printemps 2001) a ensuite fixé un taux cible d'emploi pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (50 % d'ici à 2010). Il a également arrêté des objectifs intermé-

diaires (pour 2005) de 67 % pour le taux d'emploi total et de 57 % pour le taux d'emploi des femmes.

L'enquête sur les forces de travail: un outil indispensable pour observer le marché du travail

Dans ce contexte, l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) joue un rôle de plus en plus important. L'EFT est aujourd'hui unanimement reconnue comme un outil indis-



pensable pour observer l'évolution du marché du travail et prendre des mesures politiques appropriées. Dans ces deux domaines, c'est la seule source d'information qui fournisse des données véritablement comparables. Les définitions et les méthodes sont harmonisées pour tous les États membres. L'EFT est la principale source de données de la présente section.

Données comparables sur le marché du travail de l'Europe

Un des objectifs de l'enquête sur les forces de travail est de rendre compte de la population de l'UE en âge de travailler (de 15 à 64 ans) qui comprend les personnes occupées, les personnes au chômage et les inactifs.

L'EFT fournit des informations complètes sur ces trois catégories. Elle décrit la situation de l'emploi des personnes employées en donnant des informations, par exemple sur leur niveau d'instruction, les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent et leurs professions, ainsi que sur le travail à temps partiel, la durée du contrat de travail et la recherche d'un nouvel emploi. Les données présentées dans l'Annuaire Eurostat font référence à la situation de l'emploi au printemps.

De nombreux numéros de *Statistiques en bref* mettent en évidence le large éventail d'informations fournies par l'EFT. La liste complète des variables de l'EFT (plus de 100) peut être consultée dans l'édition 2001 du document *Enquête sur les forces de travail – Méthodes et définitions*.

Personnes ayant un emploi Moyenne annuelle (en milliers)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EU-15	157 911	155 448	155 328	156 404	157 370	158 900	161 643	164 441	167 732	169 807	170 548	170 960
Zone euro	120 243	118 257	117 915	118 647	119 231	120 322	122 462	124 686	127 481	133 198	133 888	134 093
Belgique	3 853	3 828	3 812	3 839	3 851	3 886	3 957	4 011	4 088	4 149	4 136	4 115
République tchèque	:	:	:	4 959	4 968	4 933	4 863	4 761	4 728	4 724	4 760	4 731
Danemark	2 600	2 562	2 599	2 642	2 652	2 675	2 718	2 776	2 784	2 792	2 782	2 755
Allemagne	37 878	37 365	37 304	37 382	37 270	37 208	37 616	38 077	38 752	38 917	38 668	38 248
Estonie	:	:	:	634	619	619	608	581	572	577	584	593
Grèce	3 807	3 838	3 834	3 820	3 805	3 784	3 940	3 941	3 935	3 921	3 914	3 966
Espagne	13 772	13 381	13 318	13 572	13 745	14 147	14 698	15 209	15 744	16 107	16 343	16 646
France	22 742	22 449	22 483	22 682	22 767	22 867	23 215	23 680	24 308	24 720	24 888	24 934
Irlande	1 155	1 170	1 220	1 274	1 324	1 408	1 522	1 617	1 692	1 741	1 765	1 797
Italie	22 920	22 348	22 017	21 993	22 130	22 215	22 448	22 698	23 128	23 581	24 008	24 286
Chypre	:	:	:	:	288	287	290	294	302	:	:	:
Lettonie	1 294	1 205	1 083	1 046	1 018	1 037	1 043	1 038	1 038	:	:	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	1 585	1 522	1 411	1 442
Luxembourg	201	204	209	214	220	226	237	248	262	277	286	292
Hongrie	:	:	:	3 623	3 605	3 611	3 675	3 792	3 829	3 845	3 856	3 969
Malte	:	:	:	:	:	:	132	131	134	138	137	:
Pays-Bas	6 986	6 986	7 036	7 143	7 308	7 544	7 742	7 946	8 124	8 274	8 349	8 316
Autriche	3 959	3 934	3 929	3 928	3 904	3 924	3 965	4 020	4 050	4 076	4 066	4 079
Pologne	:	:	:	14 791	14 969	15 177	15 354	14 757	14 526	14 207	13 782	13 617
Portugal	4 602	4 545	4 570	4 567	4 629	4 744	4 868	4 928	5 029	5 098	5 107	5 064
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	900	905	899	898
Slovaquie	:	:	:	2 107	2 156	2 129	2 120	2 063	2 025	2 037	2 016	2 061
Finlande	2 177	2 047	2 018	2 056	2 084	2 154	2 197	2 253	2 304	2 338	2 360	2 350
Suède	:	4 077	4 041	4 103	4 069	4 015	4 078	4 163	4 264	4 345	4 352	4 341
Royaume-Uni	26 933	26 714	26 940	27 191	27 614	28 104	28 446	28 876	29 267	29 472	29 526	29 771

L'indicateur «Personnes ayant un emploi (femmes et hommes)» désigne toutes les personnes qui ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit ou qui ne travaillaient pas mais avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus.

En 2002, il y avait, en moyenne, plus de 170 millions de salariés dans les quinze pays qui formaient à l'époque l'Union.

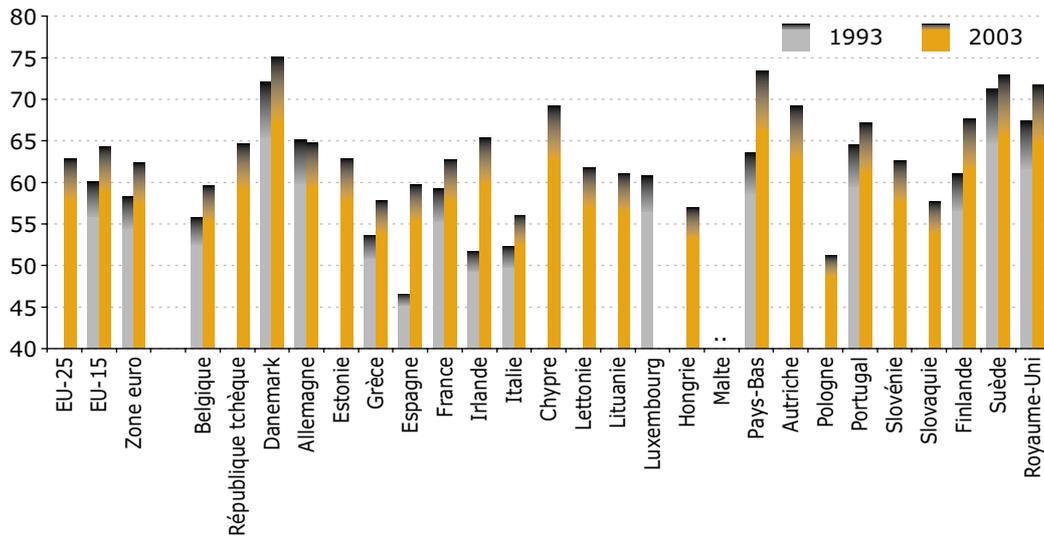


En 2003, le taux d'emploi se situait à 62,9 % dans les vingt-cinq pays que compte aujourd'hui l'UE, s'échelonnant de 51,2 % en Pologne

à 75,1 % au Danemark. Le taux d'emploi des femmes (55 %) était moins élevé que celui des hommes (71 %).

Taux d'emploi total

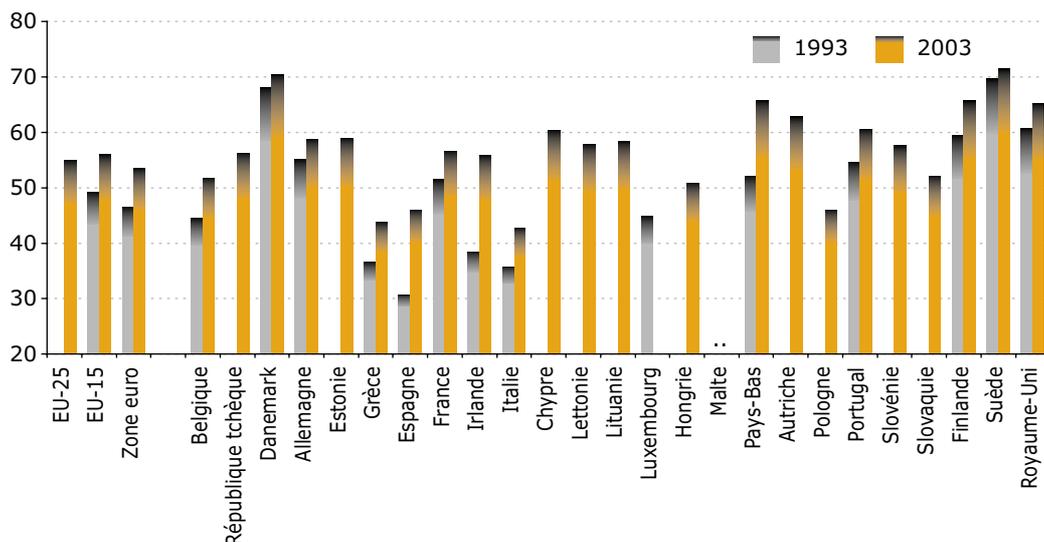
En %



Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Taux d'emploi – Population féminine

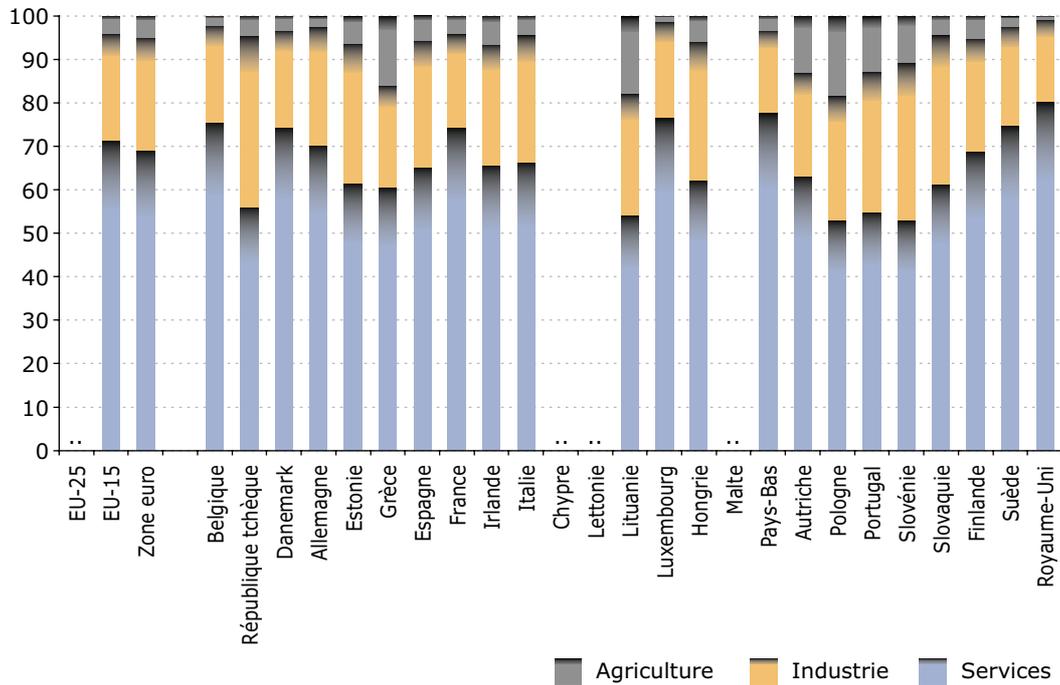
En %



Le taux d'emploi féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

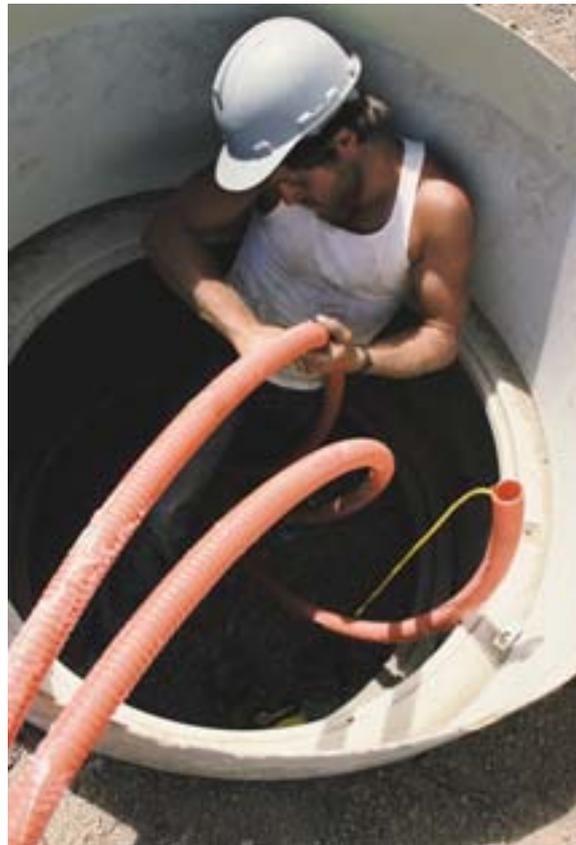
Emploi dans les différentes branches de l'économie en 2003

Part dans l'emploi total en %



Toutes les personnes ayant un emploi par secteur par rapport à la totalité des personnes ayant un emploi. Les personnes ayant un emploi désignent toutes les personnes qui ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit ou qui ne travaillaient pas mais avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus.

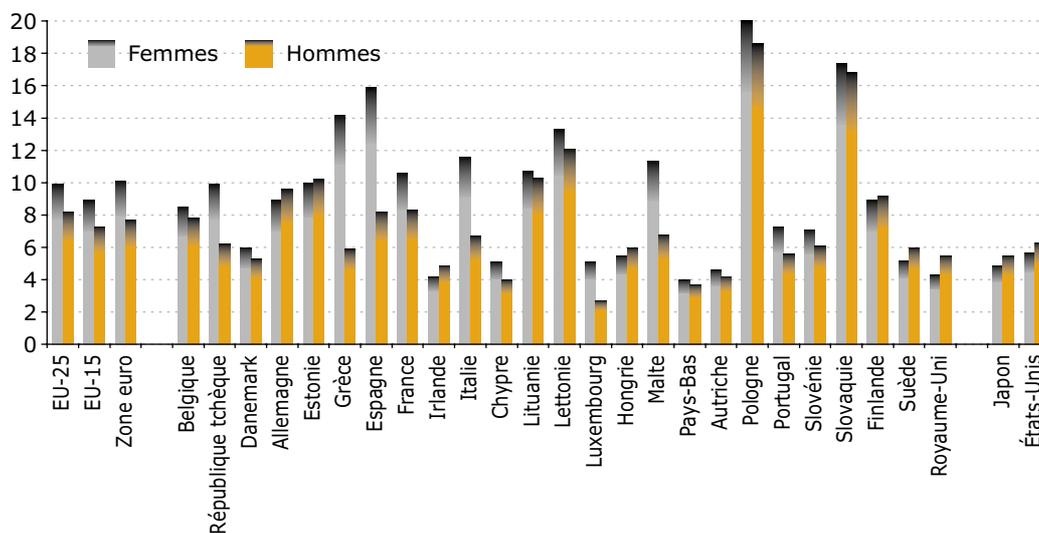
Des différences marquées apparaissent dans la structure de l'emploi dans l'Union: en 2003, l'emploi dans l'agriculture dépassait le seuil des 10 % en Pologne (18 %), en Lituanie (18 %), en Grèce (16 %), en Autriche (13 %), au Portugal (13 %) et en Slovénie (11 %), alors que dans beaucoup d'autres pays il était d'environ 5 % ou moins. Le Royaume-Uni (80 %), les Pays-Bas (78 %), le Luxembourg (77 %) et la Belgique (76 %) signalaient le taux le plus élevé de personnes travaillant dans le secteur des services.





Taux de chômage des hommes et des femmes en 2003

Chômeurs en % de la population active



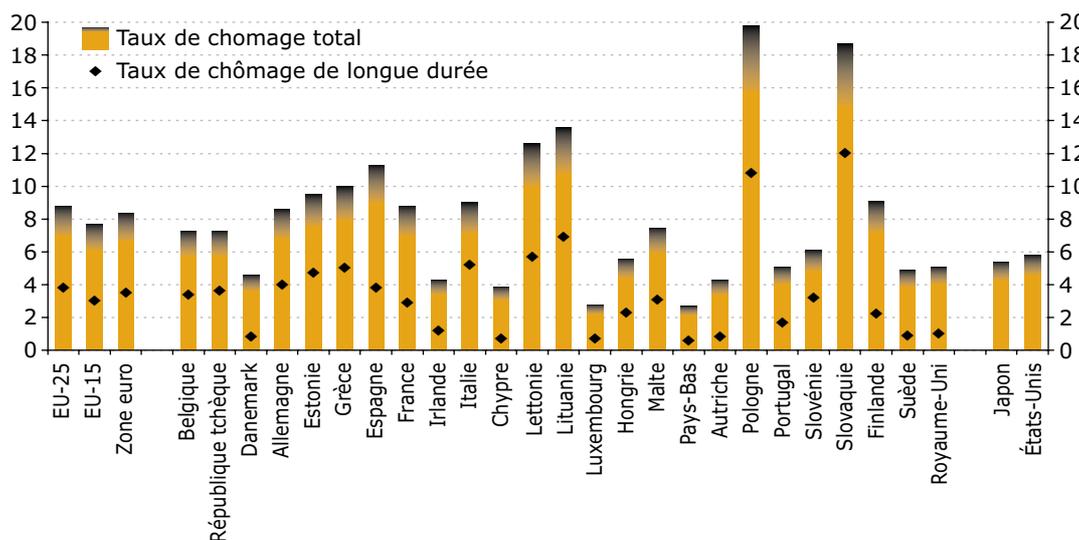
Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient: a) sans travail pendant la semaine de référence; b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence; c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire dans une période maximale de trois mois.

Le chômage est resté un problème pour l'Union: en 2002, le taux de chômage dans les vingt-cinq pays que compte aujourd'hui l'UE était de 8,8 %. De plus, 3,9 % de la population économiquement active était au «chômage de longue

durée», c'est-à-dire dans l'impossibilité de trouver un emploi pendant plus d'un an. Le taux de chômage des femmes (2003: 9,9 %) est plus élevé que celui des hommes (2003: 8,2 %).

Chômage total et chômage de longue durée en 2002

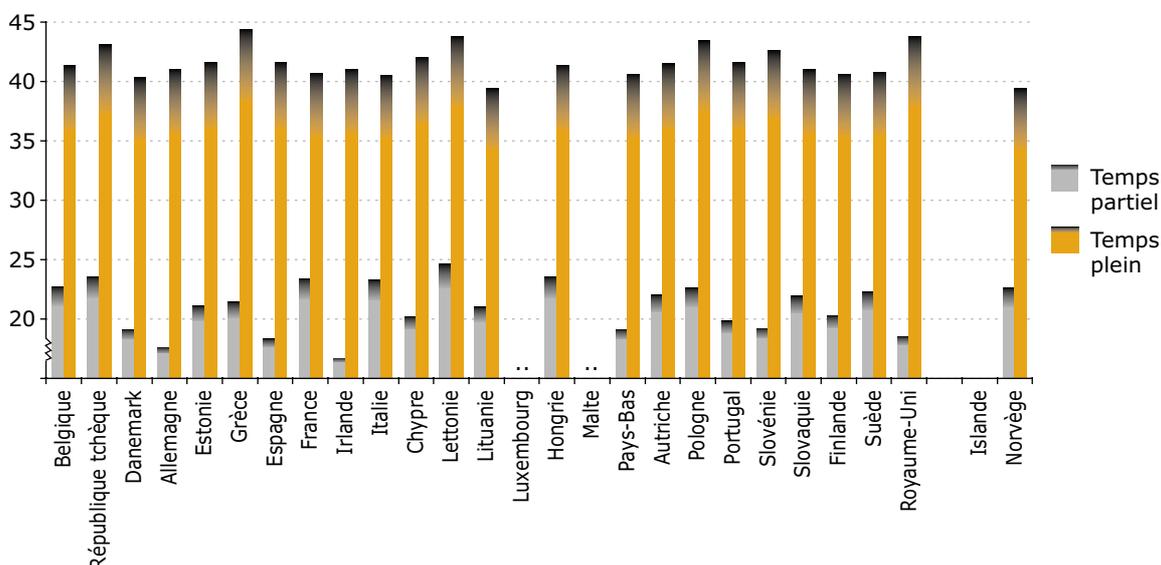
Chômeurs (de longue durée) en % de la population active totale



Les chômeurs de longue durée (douze mois et plus) sont les personnes âgées d'au moins 15 ans qui ne vivent pas dans un ménage collectif, qui sont sans travail pour les deux semaines suivantes, qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivantes et qui sont à la recherche d'un emploi (ont activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en ont déjà trouvé un qu'elles commenceront à exercer plus tard). La population active totale (forces de travail) est le total des personnes occupées et des chômeurs. La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi).

Heures de travail par semaine en 2003

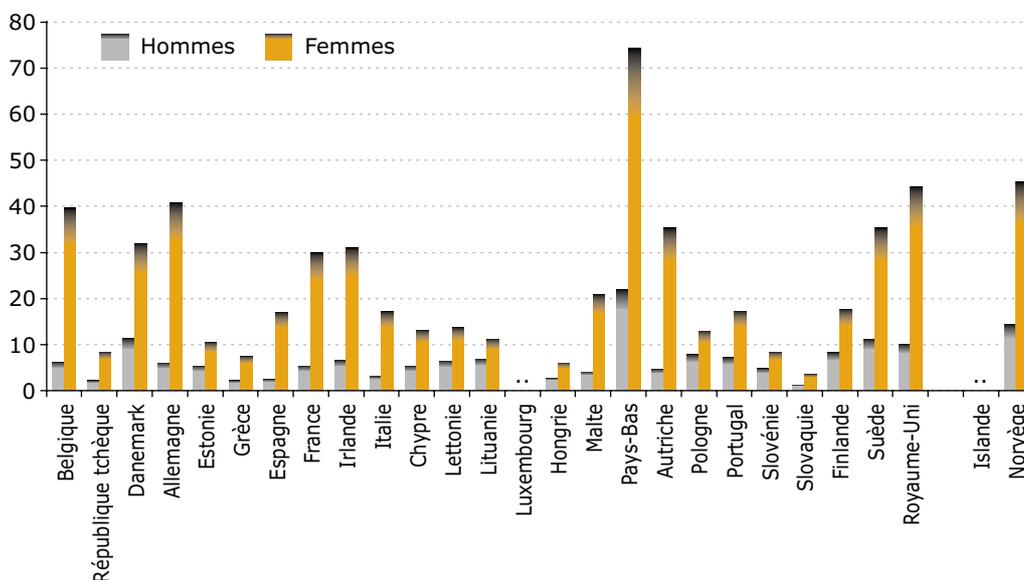
Printemps



Le nombre moyen d'heures correspond au nombre d'heures normalement travaillées par la personne. Ce chiffre inclut les heures supplémentaires, rémunérées ou non, normalement effectuées par la personne. Il ne comprend pas la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail ni la pause déjeuner (généralement prise à midi). Une distinction est faite entre le travail à temps plein et celui à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée.

Personnes occupées à temps partiel en 2003

Part de l'emploi total en %, printemps



Les personnes ayant un emploi désignent celles qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit, pendant au moins une heure, ou qui n'ont pas travaillé mais avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus. Une distinction est faite entre le travail à temps plein et celui à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée. Il est impossible de faire une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et celui à temps plein, en raison des variations des horaires de travail entre les États membres et les branches professionnelles.

Le travail à temps partiel reste toujours beaucoup plus répandu parmi les femmes que parmi les hommes.

Les données clés sur la politique du marché du travail

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Dépenses totales pour la politique du marché du travail
- Dépenses pour la politique du marché du travail par catégorie
- Dépenses pour la politique du marché du travail par bénéficiaire des transferts
- Dépenses pour la politique du marché du travail détaillées par catégorie et par pays
- Nombre total de participants (effectifs) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie
- Nombre total de participants (entrants) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie
- Chiffres détaillés sur les participants dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie et par pays

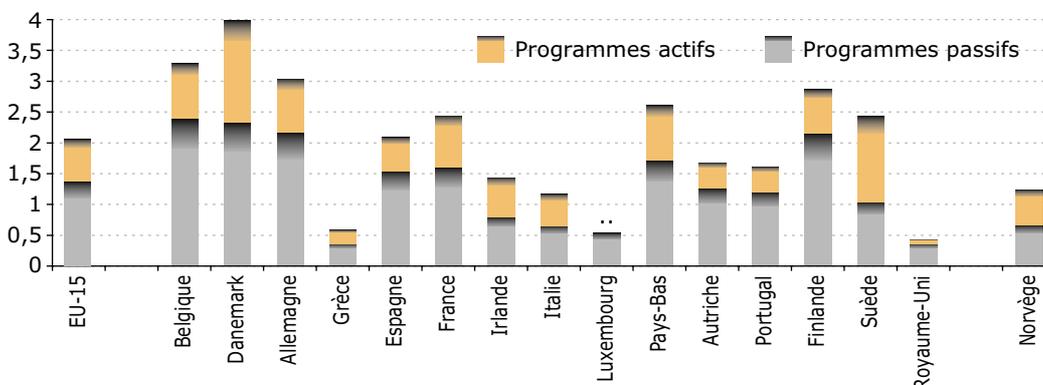
Politiques du marché du travail

Les politiques du marché du travail (PMT) ont, par définition, un champ d'action restreint et ne couvrent que les interventions ciblées sur les chômeurs et d'autres groupes de personnes éprouvant des difficultés particulières à entrer sur le marché du travail ou à s'y maintenir. Le principal groupe cible des mesures relatives au marché du travail est constitué par les personnes au chômage enregistrées auprès des services publics de l'emploi. Les dépenses publiques consacrées aux PMT ne devraient pas toutefois être interprétées exclusivement comme un indicateur de la détermination politique à lutter contre le chômage. D'autres facteurs, tels que la situation démographique et le PIB par habitant de chaque pays, permettent éga-

lement d'expliquer les différences observées. Les dépenses consacrées à des programmes ciblés, qui comprennent la formation professionnelle, la rotation dans l'emploi et le partage de l'emploi, les incitations à l'emploi, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, la création directe d'emplois et les aides à la création d'entreprises, sont généralement considérées comme des dépenses actives. En revanche, les dépenses affectées aux indemnités de chômage et à la préretraite sont considérées comme des dépenses passives. À noter toutefois que, ces dernières années, le maintien du droit aux indemnités de chômage a été de plus en plus fréquemment lié à des activités individuelles de recherche d'emploi et peut également impliquer une intervention active des services publics de l'emploi.

Dépenses publiques pour les mesures relevant de la politique de l'emploi dans l'EU-15 en 2002

En % du PIB

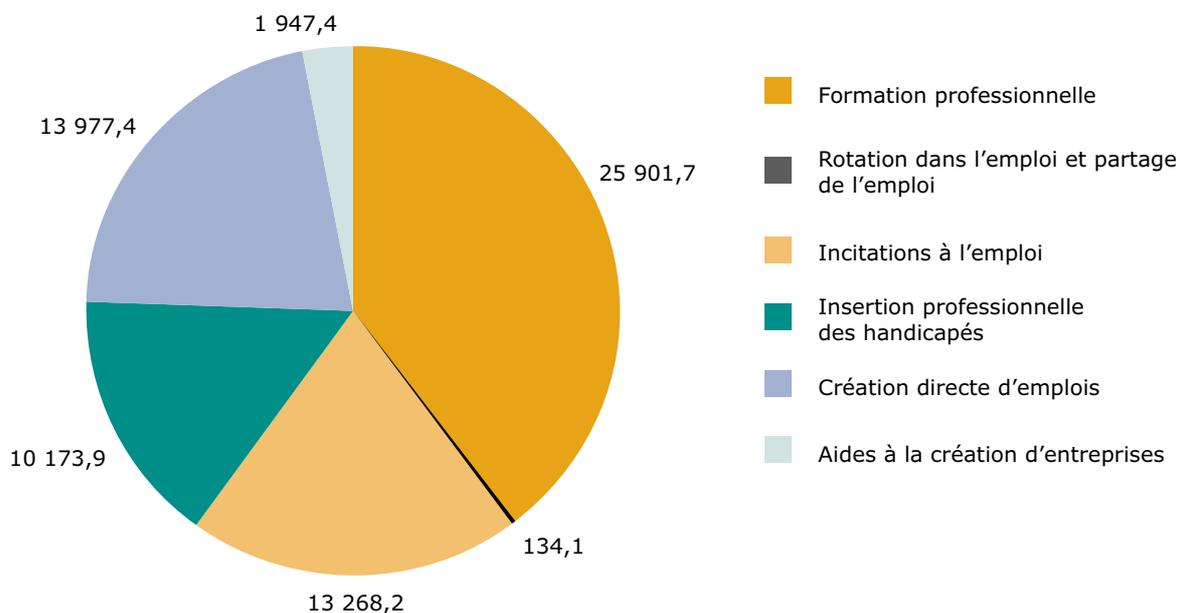


EU-15, programmes actifs : données estimées.

Les dépenses publiques affectées aux mesures de politique du marché du travail sont explicitement consacrées aux chômeurs, aux personnes avec un emploi à risque et aux personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Les dépenses totales comprennent deux principaux groupes de mesures: catégories totales 2-7: dépenses en faveur de programmes actifs comprenant la formation, la rotation des tâches/le travail partagé, des mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et des mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises; catégories totales 8-9: dépenses en faveur de programmes passifs comme le «maintien des revenus des personnes sans emploi» (principalement, les prestations de chômage) et la «préretraite».

Dépenses pour la politique de l'emploi consacrées à des mesures actives dans l'EU-15 en 2002

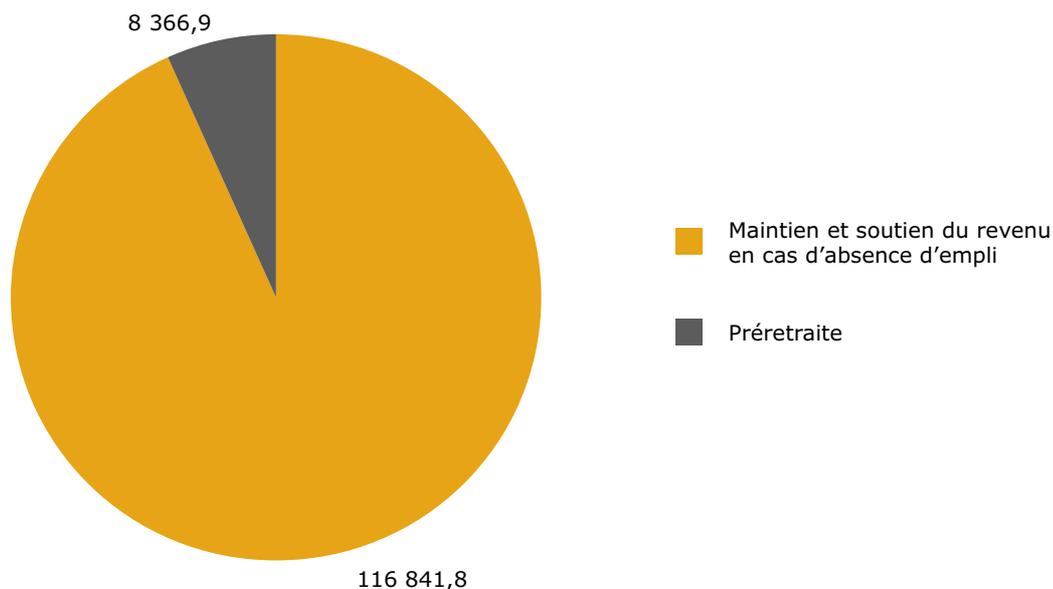
En Mio EUR



Les dépenses totales affectées aux mesures actives de politique du marché du travail désignent les dépenses publiques consacrées à des programmes en faveur des chômeurs, des personnes ayant un emploi à risque et des personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Ces dépenses couvrent six catégories de mesures: la formation des chômeurs et des groupes à risque, la rotation des tâches/le travail partagé, des mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et des mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises.

Dépenses pour la politique de l'emploi consacrées à des mesures passives dans l'EU-15 en 2002

En Mio EUR



Les dépenses totales du marché du travail en faveur des mesures passives désignent les dépenses publiques consacrées au maintien des revenus des personnes sans emploi (principalement, les prestations de chômage et d'autres programmes visant à compenser la perte de salaires ou traitements) et à la préretraite (programmes visant à faciliter la préretraite partielle ou totale des travailleurs plus âgés).

Les dépenses de consommation des ménages

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un large éventail de données sur les dépenses de consommation des ménages, ventilées par fonctions de consommation :

- denrées alimentaires, boissons et tabac
- articles d'habillement et chaussures
- logement (y compris loyers)
- santé
- transports
- communication
- loisirs et culture
- éducation
- restaurants et hôtels
- divers (soins personnels, protection sociale, assurances, etc.)

Assurer la transparence des marchés de consommation

Pour quiconque souhaite en savoir plus sur les marchés de consommation dans l'UE, la question suivante est fondamentale : «Comment la taille et la proportion des marchés évoluent-elles?»

L'annuaire Eurostat répond à cette question. Il présente des données sur les dépenses des ménages consacrées à ce qu'on appelle les fonctions de consommation. L'annuaire présente les données ventilées selon la classification des fonctions de la consommation des ménages (Coicop). Cette classification de la consommation peut être consultée à l'adresse web suivante : [http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/\(option «Nomenclatures»\)](http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/(option%20«Nomenclatures»)), ligne 17 «Coicop».

Sources fiables, définitions harmonisées

Les statistiques des dépenses de consommation finale des ménages sont issues des statistiques sur la comptabilité nationale d'Eurostat.

La consommation correspond à la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfac-

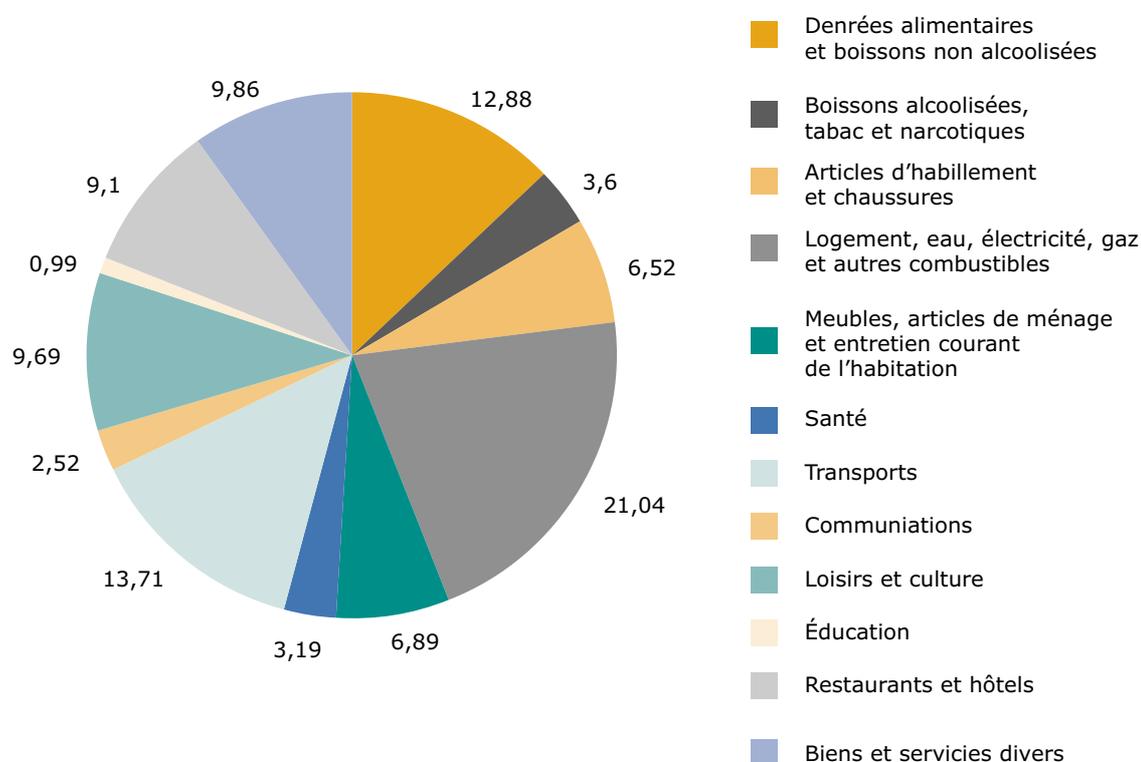


tion directe des besoins du ménage. Elle couvre les achats de biens et de services, la consommation de la production propre (les produits du jardin par exemple) ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

Le mot «dépenses» ajouté dans le SEC 95 concerne explicitement les dépenses directes effectuées par les ménages, à l'exclusion de la consommation à la charge des administrations publiques ou des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Dépenses de consommation des ménages dans l'EU-15 en 2001

En % des dépenses de consommation totales des ménages



Valeurs estimées.

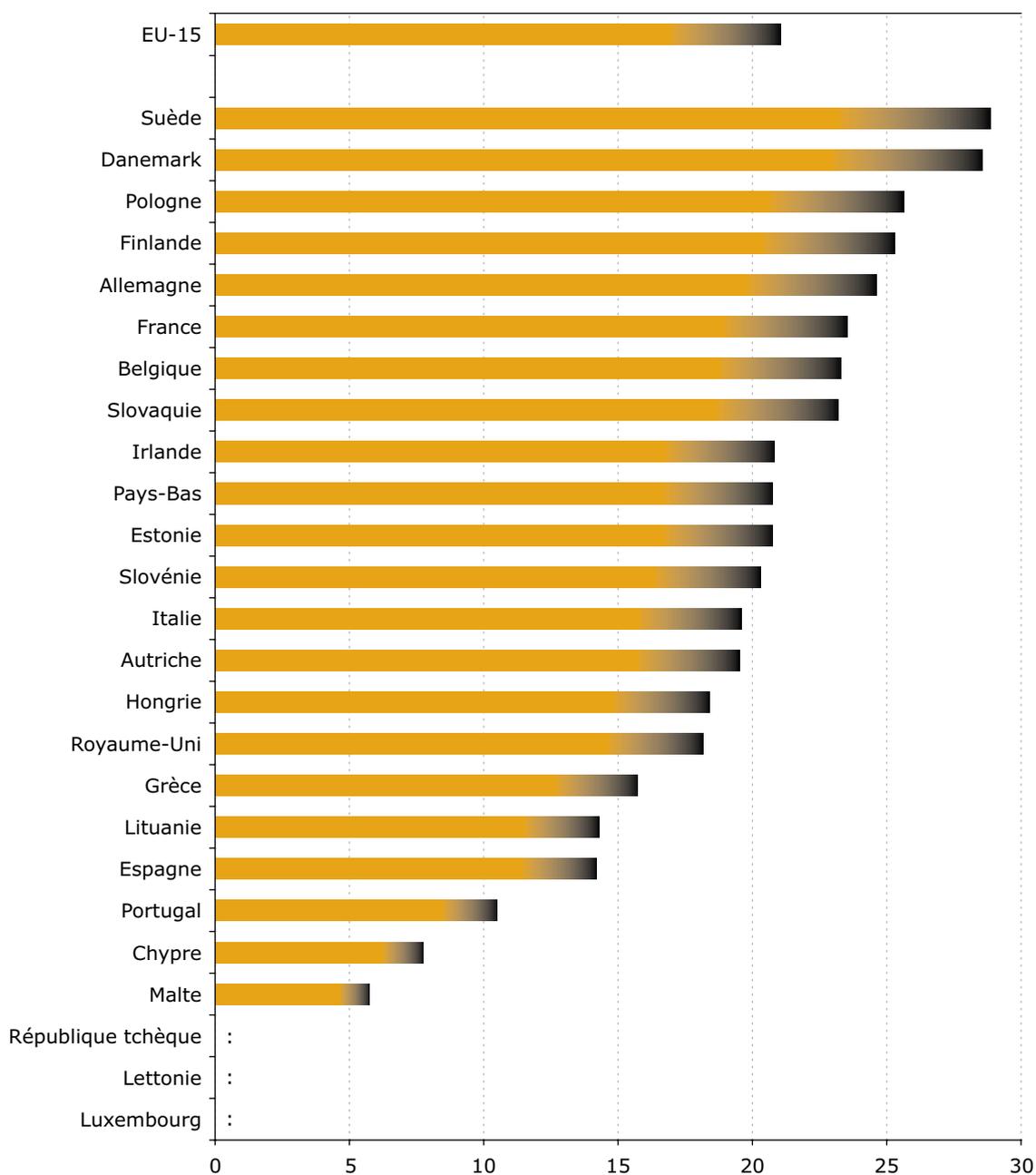
En 2001, les ménages de l'EU-15 ont consacré un cinquième de leurs dépenses en logement, eau et énergie liées au logement (21 %). Cela représente de loin le plus important motif de consommation. Il s'échelonnait de près de

29 % en Suède à moins de 10 % à Chypre et à Malte.

Environ 14 % du total des dépenses de consommation des ménages ont été consacrés au transport.

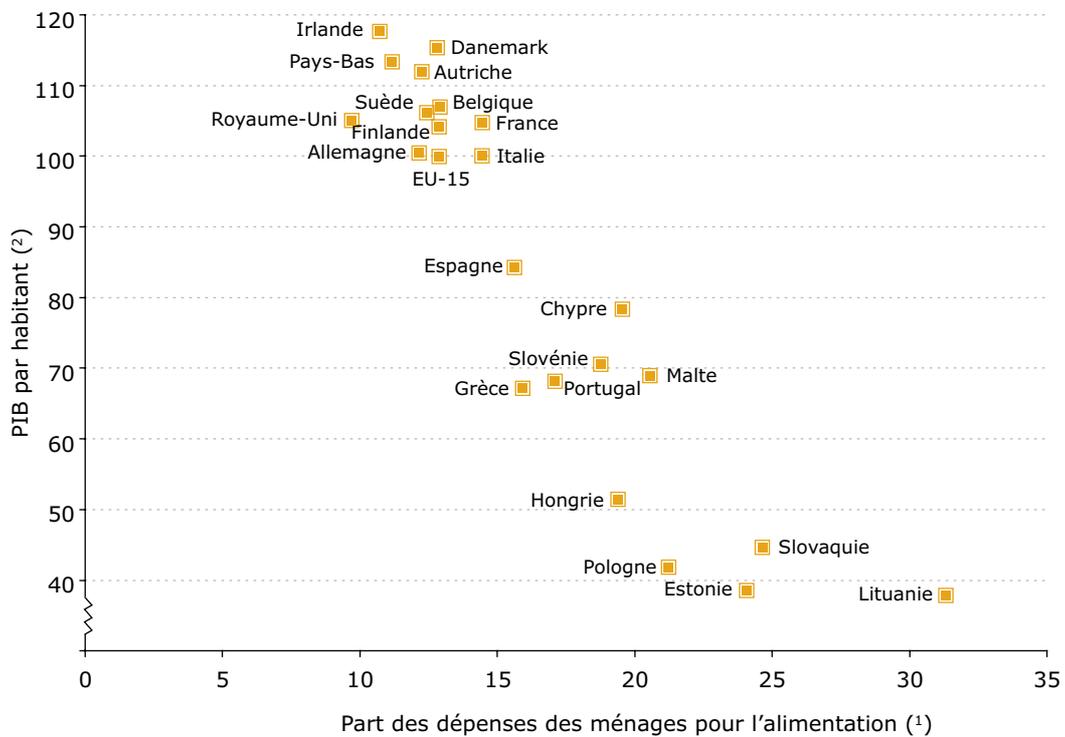


Dépenses de consommation des ménages dans l'EU-15 en 2001:
logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles
 En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

Dépenses des ménages pour l'alimentation ⁽¹⁾ par rapport au PIB par habitant ⁽²⁾ en 2001



(¹) Part des dépenses de consommation des ménages pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées dans les dépenses de consommation totales des ménages, en %, mesurée en prix courants.
 (²) PIB en SPA par habitant, EU-15 = 100.

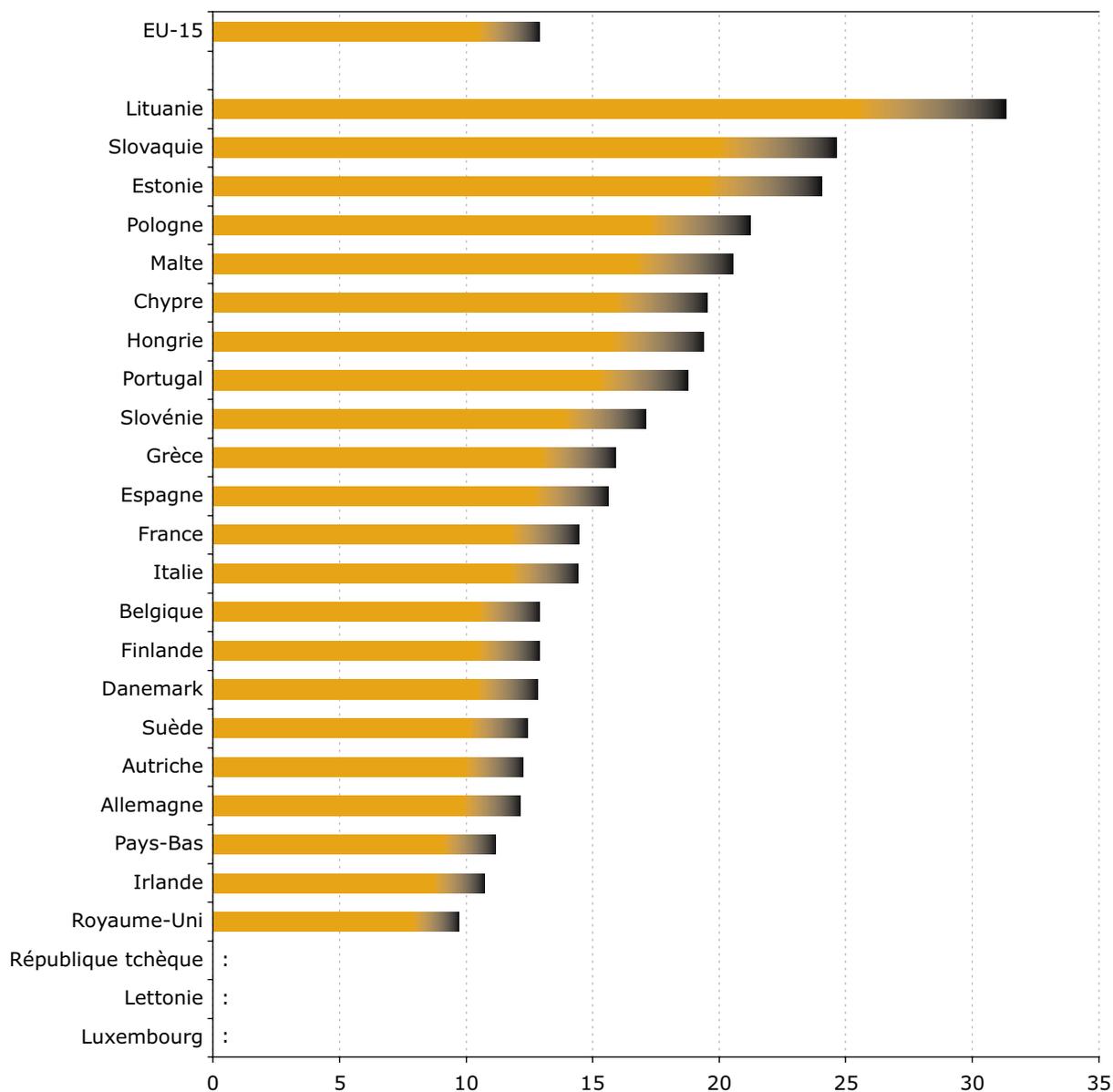
Environ 13 % ont été dépensés en alimentation et boissons non alcoolisées. Cette proportion varie en fonction du PIB par habitant: plus le

PIB par habitant d'un pays est faible, plus la proportion d'argent dépensé en alimentation est élevée.





Dépenses de consommation des ménages dans l'EU-15 en 2001:
denrées alimentaires et boissons non alcoolisées
 En % des dépenses de consommation totales des ménages

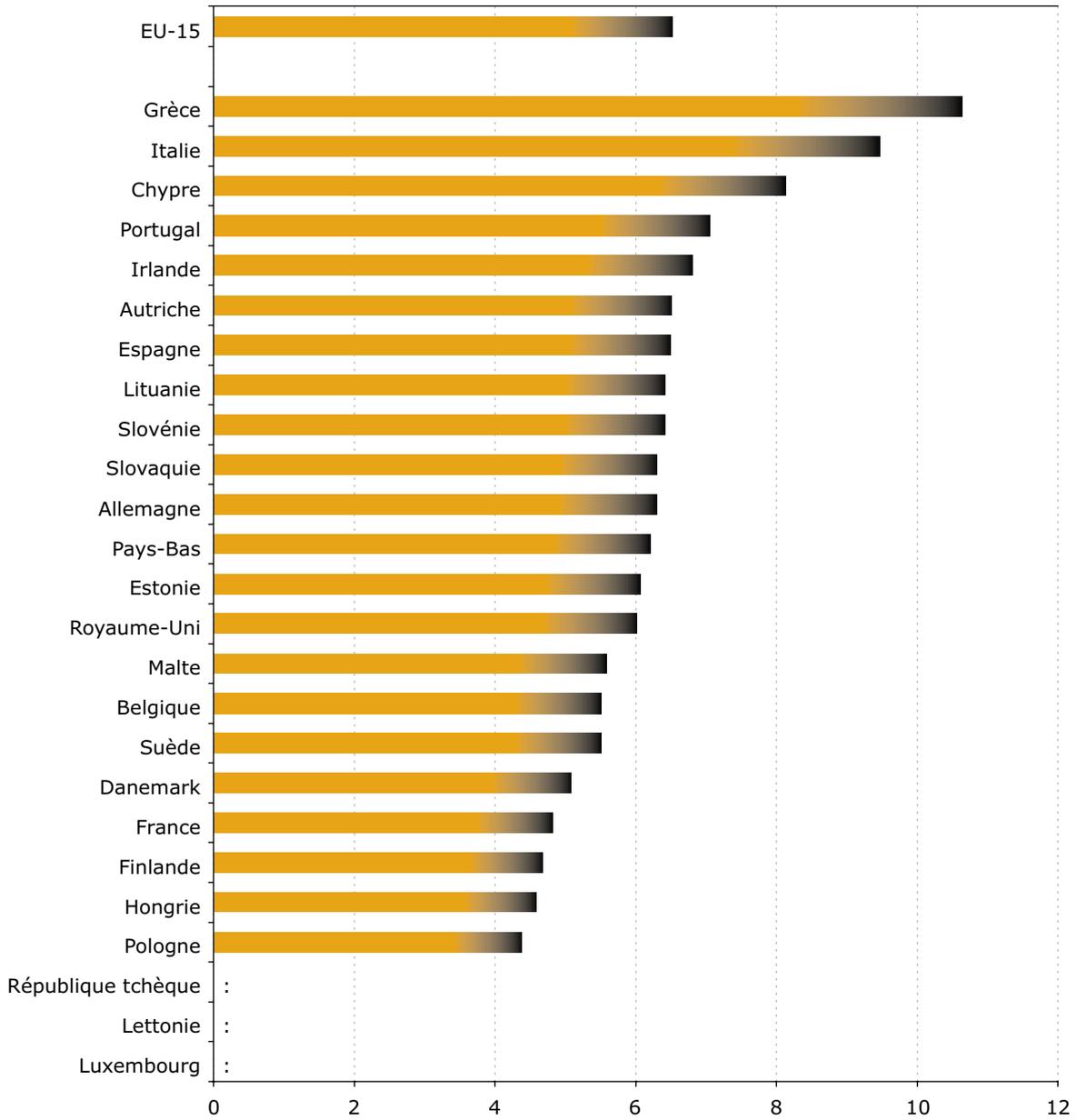


En prix courants.



**Dépenses de consommation des ménages dans l'EU-15 en 2001:
articles d'habillement et chaussures**

En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

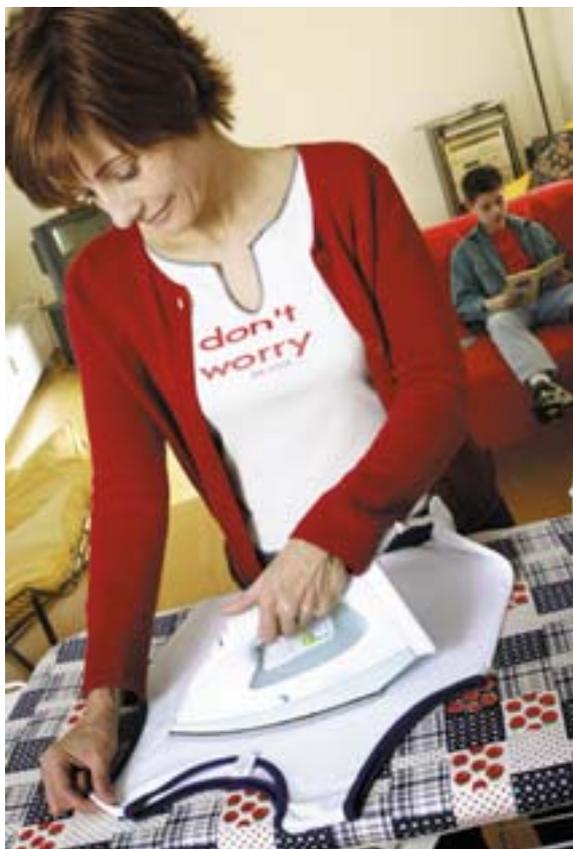
2

Les revenus et les conditions de vie

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Situation des ménages privés
- Inégalité de la répartition des revenus
- Taux d'exposition à la pauvreté
- Ménages sans emploi



Revenus, pauvreté et exclusion sociale: les statistiques répondent à de nombreuses questions

Quel est le niveau de revenu moyen? Certaines composantes sont-elles plus importantes que d'autres? Existe-t-il un fossé entre les nantis et les démunis et, si tel est le cas, quelle est son importance? Certains groupes sont-ils plus exposés à la pauvreté que d'autres? Sont-ils moins impliqués dans la société? Ont-ils un niveau d'éducation plus faible? Ou sont-ils en moins bonne santé? Ont-ils des familles plus

nombreuses? Leurs sources de revenu sont-elles moins sûres? Ont-ils accès à un éventail complet de biens et services? La situation est-elle stable dans le temps? Existe-t-il des différences entre les pays?

De telles informations font l'objet d'une demande accrue ces dernières années, à la suite de l'adoption du chapitre social du traité d'Amsterdam (1997) qui est devenu le moteur des statistiques sociales de l'UE en général. Cette impulsion a ensuite été renforcée par les Conseils européens successifs qui maintiennent la dimension sociale au premier plan de l'agenda politique. Pour rendre opérationnelles les stratégies adoptées en vertu de la méthode ouverte de coordination, il est essentiel d'assurer un suivi efficace.

Indicateurs statistiques

Les problèmes de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale sont multidimensionnels. Pour assurer leur suivi efficace au niveau européen, un sous-ensemble d'«indicateurs de cohésion sociale» a été constitué dans les indicateurs structurels qui sont produits pour le Rapport de Printemps annuel de la Commission au Conseil.

D'où viennent les données?

Ces dernières années, pour calculer les indicateurs des États membres de l'UE, Eurostat a essentiellement utilisé les microdonnées fournies par le panel communautaire des ménages. Toutefois, après huit années d'utilisation, cette source de données a été remplacée en 2003 par un nouvel instrument, les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de



vie (EU-SILC). Une des principales raisons ayant motivé ce changement est la nécessité d'adapter le contenu et l'actualité des données de manière qu'elles répondent aux besoins politiques actuels.

Le PCM est une enquête «longitudinale» qui nécessite des interviews annuelles des ménages participants (environ 80 000 dans l'ensemble de l'UE: les échantillons sont conçus de manière à être représentatifs du pays concerné). Cela permet d'assurer un suivi des mêmes individus sur plusieurs années consécutives et de fournir des informations sur la dynamique sociale (par exemple, sur le passage de l'éducation à la vie professionnelle, de la vie professionnelle à la retraite), ce qui était impossible à partir des enquêtes transversales habituelles (échantillon distinct chaque année).

Les statistiques EU-SILC aspirent à devenir la source de référence communautaire pour les statistiques de la distribution du revenu et de l'exclusion sociale, avec un double objectif de qualité, notamment en ce qui concerne la comparabilité et la disponibilité des données dans les délais requis, et de souplesse. Elles auront à la fois une dimension transversale — la grande priorité — et une dimension longitudinale. Une plus grande confiance sera accordée aux

sources existantes de données nationales pour tenter d'harmoniser les résultats plutôt que les données collectées et d'améliorer les délais de disponibilité.

Pendant la période de transition, les données sont collectées par Eurostat à partir de sources nationales de la meilleure qualité possible (en général, des enquêtes sur le budget des ménages); elles sont ensuite harmonisées a posteriori pour une cohérence optimale. Toutefois, les différences existant entre les sources de données employées font que les résultats ne peuvent être considérés comme parfaitement comparables.

Précisions méthodologiques

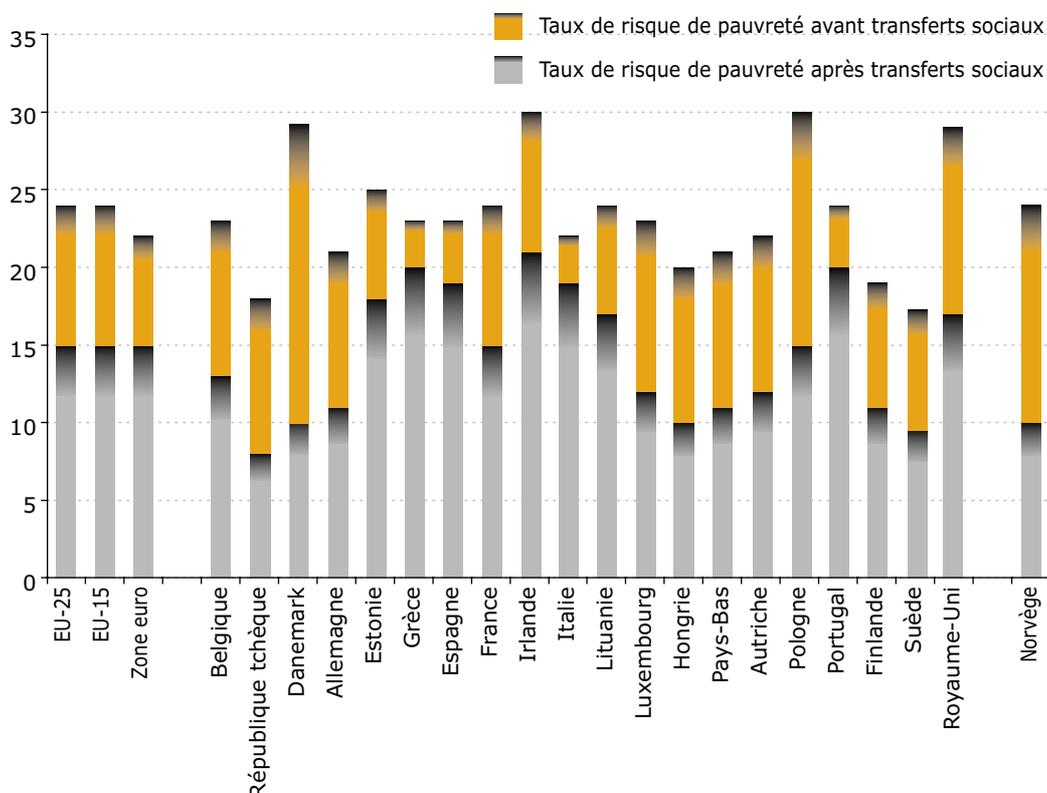
Le revenu d'un ménage est établi en additionnant tous les revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage (y compris les revenus du travail, les revenus d'investissement et les prestations sociales), nets d'impôts et de cotisations sociales. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, ce total est ensuite divisé par le nombre d'«équivalents-adultes» au moyen d'une échelle standard (appelée échelle «OCDE modifiée»), et le chiffre obtenu est attribué à chaque membre du ménage. Les estimations pour l'Union européenne sont des moyennes des valeurs nationales disponibles pondérées en fonction de la population.





Taux de risque de pauvreté en 2001

Avant et après transferts sociaux; en %



Pas de données pour Chypre, la Lettonie, Malte, la Slovaquie et la Slovénie.

Source: Eurostat; UE-15: BDU du PCM, huitième vague (1994-2001), version de décembre 2003, sauf pour le Danemark (base de données Law Model) et la Suède (enquête HEK); NMS-10: deuxième vague du projet pilote, collecte de données transitoire de 2003; Norvège: source nationale.

Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent, avant transferts sociaux, se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les pensions de vieillesse et de survie sont considérées comme des revenus d'origine et non comme des transferts sociaux.

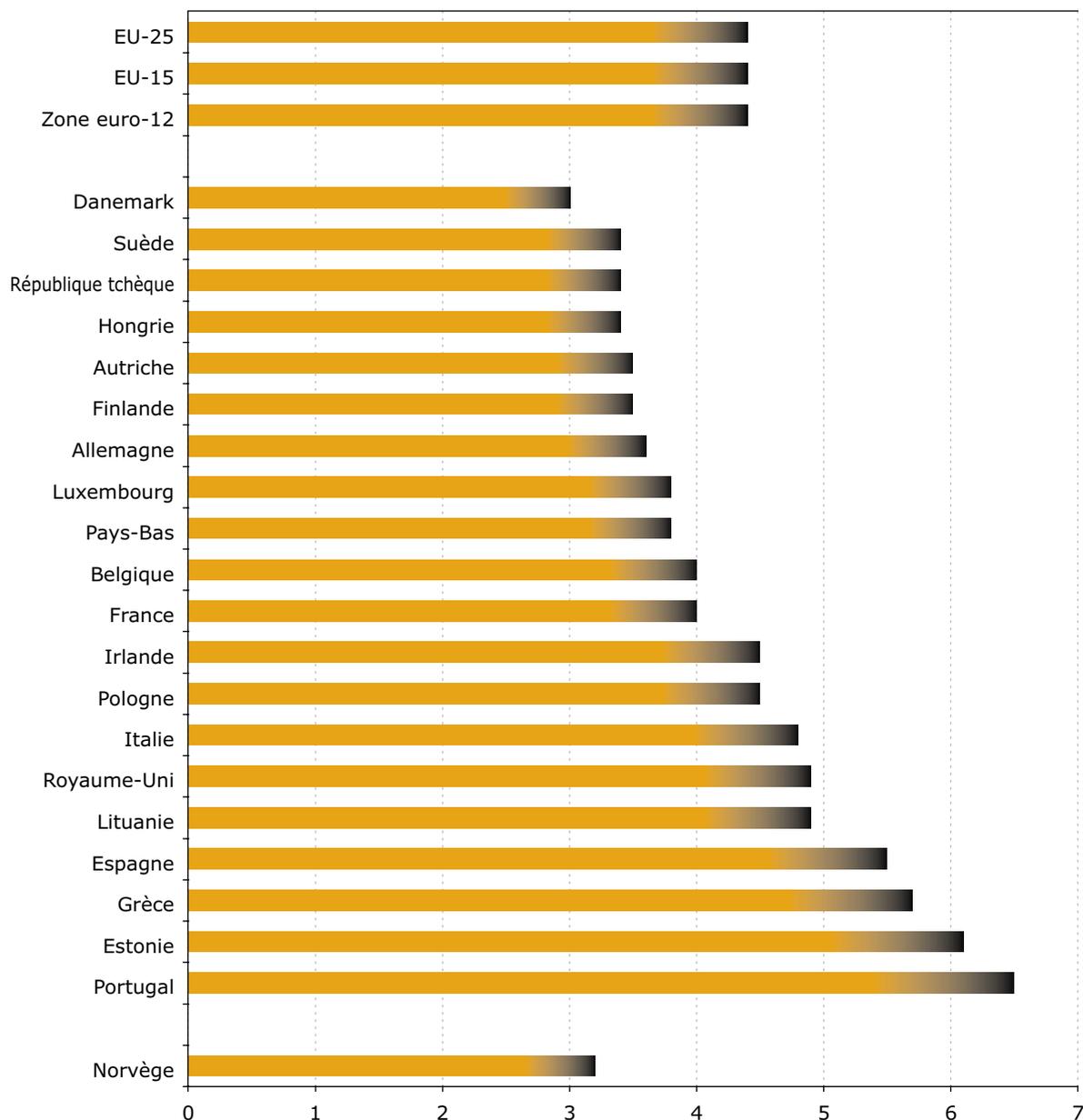
Pour mesurer la proportion de personnes exposées à la pauvreté, un seuil est fixé à 60 % du revenu médian d'un pays. En dessous de ce seuil, une personne est considérée comme étant exposée à la pauvreté. Les proportions respectives sont mesurées avant et après les transferts sociaux. En 2001, 15 % de la population des vingt-cinq pays formant l'Union actuelle étaient exposés à la pauvreté.

Ce chiffre masque des variations considérables entre les pays: le seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux est le plus élevé en Irlande (21 %), au Royaume-Uni et dans le sud de l'Europe, et le plus faible en Scandinavie et dans les pays d'Europe centrale, notamment en République tchèque (8 %).

Sans les transferts sociaux, le seuil aurait pratiquement atteint le niveau d'un quart de la population dans l'UE-25 (24 %). Les transferts sociaux ont le plus d'impact (c'est-à-dire qu'ils entraînent une diminution de plus de 40 %) dans les pays d'Europe centrale et en Scandinavie, notamment au Danemark (65 %). Leur influence est moins évidente (diminution de moins de 20 %) dans le sud de l'Europe. Il convient de noter que cette analyse ne porte que sur l'impact des transferts sociaux autres que les pensions de retraite qui, elles, jouent un rôle important dans tous les pays.

Inégalité de répartition des revenus en 2001

Rapport interquintile de revenu



Les agrégats sont des estimations d'Eurostat. Pas de données pour Chypre, la Lettonie, Malte, la Slovaquie et la Slovénie.

Source: Eurostat; UE-15: BDU du PCM, huitième vague (1994-2001), version de décembre 2003, sauf pour le Danemark (base de données Law Model) et la Suède (enquête HEK); NMS-10: deuxième vague du projet pilote, collecte de données transitoire de 2003; Norvège: source nationale.

Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Par «revenu», on entend revenu disponible équivalent.

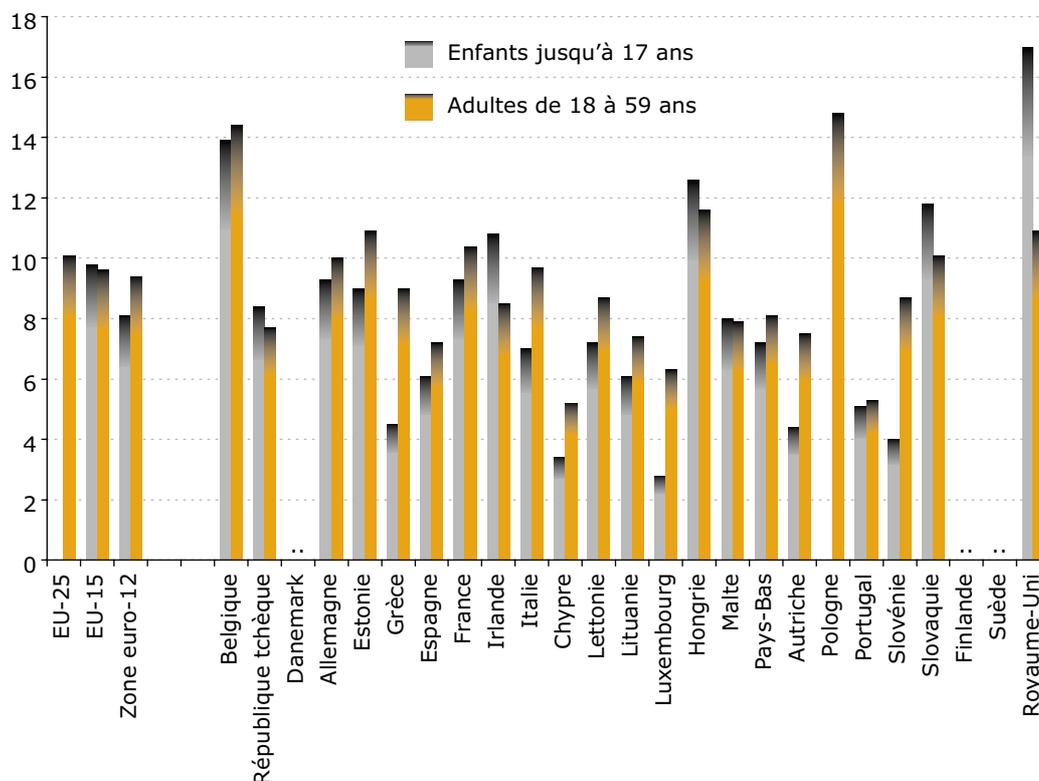
L'inégalité des revenus est une question délicate et elle est difficile à mesurer. Eurostat calcule le ratio suivant pour comparer les «riches» et les «pauvres»: le revenu total perçu par les 20 % de la population ayant les plus hauts revenus par rapport à celui perçu par les 20 % ayant les plus faibles revenus. Dans l'EU-25 en

2001, les 20 % de la population ayant les plus hauts revenus ont reçu des revenus quatre fois plus élevés que les 20 % ayant les plus faibles revenus. L'indicateur varie fortement d'un pays à l'autre, s'échelonnant de 3,0 au Danemark à 6,5 au Portugal.



Personnes vivant dans des ménages sans emploi en 2003

Enfants jusqu'à 17 ans et adultes de 18 à 59 ans



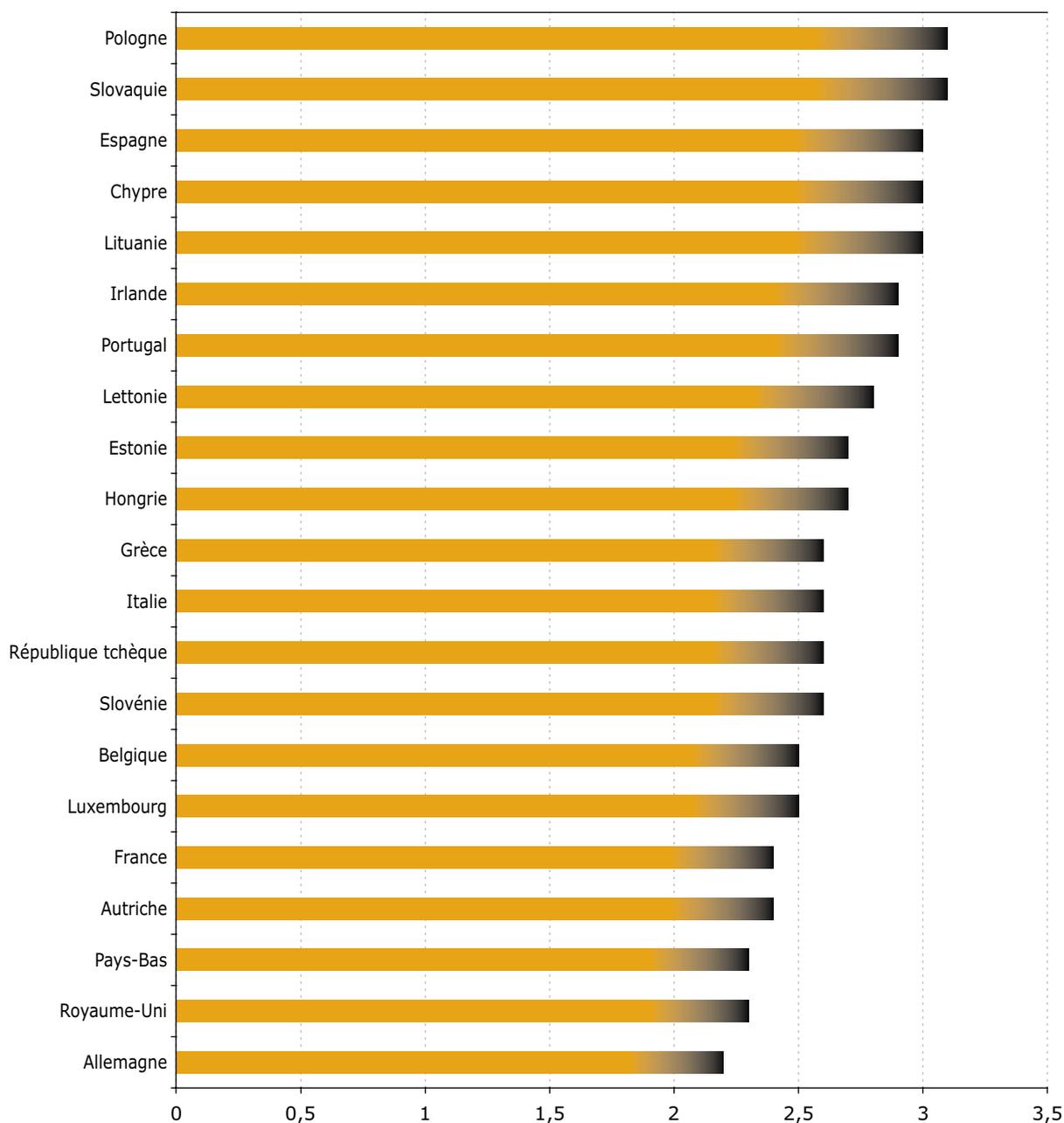
Les agrégats sont des valeurs estimées.

L'indicateur «Personnes vivant dans des ménages sans emploi» est calculé comme la part des personnes de la tranche d'âge concernée qui vivent dans des ménages dont aucun des membres ne travaille. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans les ménages composés uniquement d'étudiants de la même classe d'âge ne sont comptés ni au niveau du numérateur ni à celui du dénominateur. Les chiffres présentés aussi bien au niveau du numérateur qu'à celui du dénominateur proviennent de l'enquête européenne sur les forces de travail.

En 2003, environ 10 % de la population de l'EU-15 âgée de 18 à 59 ans vivait au sein de ménages sans emploi. La proportion d'enfants (jusqu'à 17 ans) était également élevée.



Nombre moyen de personnes par ménage privé en 2002



Pas de données pour le Danemark, la Finlande et la Suède.

Nombre de personnes qui vivent en ménages privés divisé par nombre de ménages privés. Les ménages collectifs comme les pensions, les résidences universitaires et les hôpitaux ainsi que leurs occupants sont exclus.

Le logement

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Type de logement de plusieurs groupes de ménages
- Titre d'occupation des ménages par situation socio-économique
- Manque de commodités par situation économique des ménages
- Problèmes de logement de plusieurs groupes de ménages
- Ménages vivant dans des logements surpeuplés (plus d'une personne par pièce)
- Biens durables et capacité financière des ménages
- Ménages mécontents de leur logement
- Charge financière des ménages due au coût de logement

Conditions de logement

Le type de logement ou le titre d'occupation d'un logement est-il un indicateur du bien-être social des ménages?

Il existe deux tendances différentes en ce qui concerne le type de logement des ménages européens. Dans les pays du sud, les ménages à faible revenu (inférieur à 60 % du revenu médian effectif actuel) vivent principalement dans des maisons, alors que les ménages à revenu élevé (supérieur à 140 % du revenu médian effectif actuel) vivent de préférence en appartement. Dans les pays nordiques, c'est plutôt le contraire qui est constaté.

Il est très difficile d'expliquer précisément les raisons de telles différences. La répartition des ménages dans des maisons individuelles ou des appartements est liée au degré d'urbanisation de chaque pays et à la qualité du logement.

Dans ses quatre murs à soi

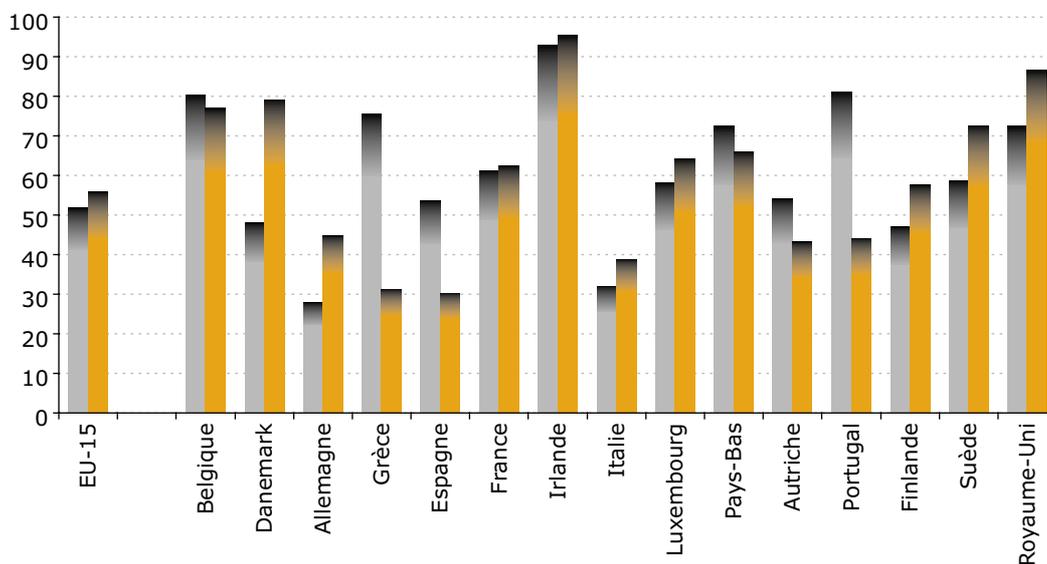
Il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud que dans les pays nordiques où le niveau de revenu influe bien plus fortement sur le fait qu'un ménage soit propriétaire ou non de son logement. Toutefois, du fait qu'il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud, de nombreux propriétaires dans ces pays disposent souvent de logements plus petits.





Part des ménages vivant dans une maison dans l'EU-15 en 2001

En %



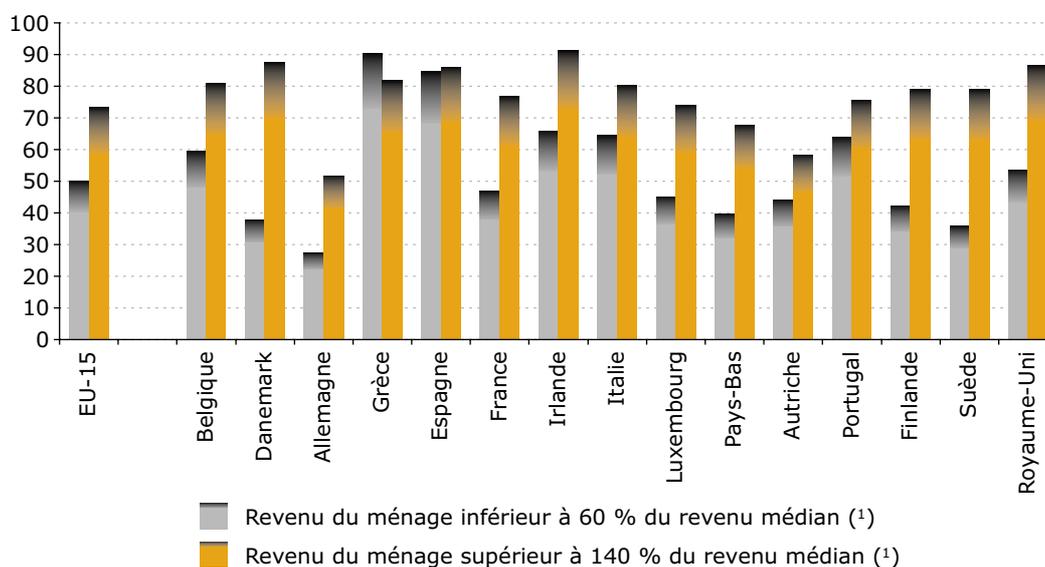
■ Revenu du ménage inférieur à 60 % du revenu médian (1)
 ■ Revenu du ménage supérieur à 140 % du revenu médian (1)

(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages vivant dans une maison individuelle ou jumelée (par opposition aux appartements ou à d'autres types de logement). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 à 100 %; de 100 à 140 %; supérieurs à 140 %.


Part des ménages possédant leur logement dans l'EU-15 en 2001

En %

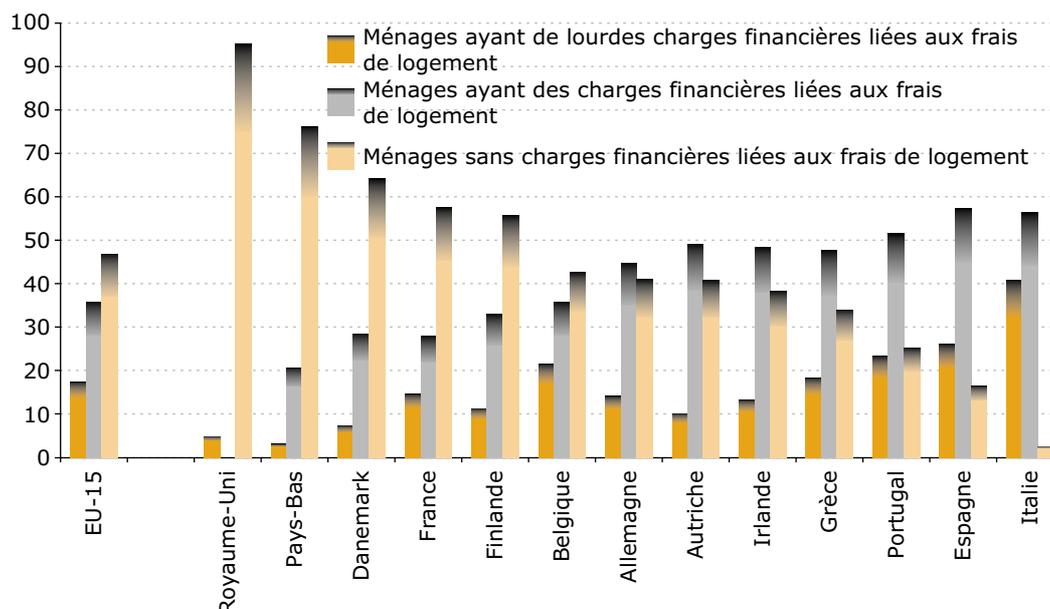


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 à 100 %; de 100 à 140 %; supérieurs à 140 %.

Part des ménages avec/sans charges financières dues aux coûts de logement dans l'EU-15 en 2001

En %

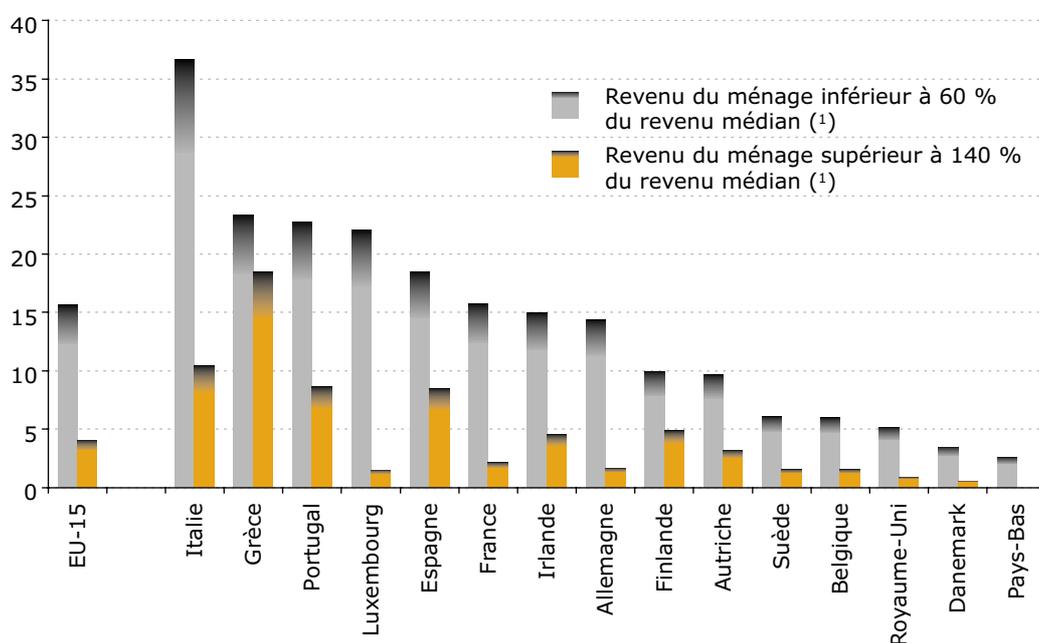


Pas de données pour le Luxembourg et la Suède.

Cet indicateur montre la part des ménages qui ont une charge financière, une très lourde charge financière ou pas de charge financière en raison des frais de logement.

Part des ménages ayant un logement surpeuplé dans l'EU-15 en 2001

En %

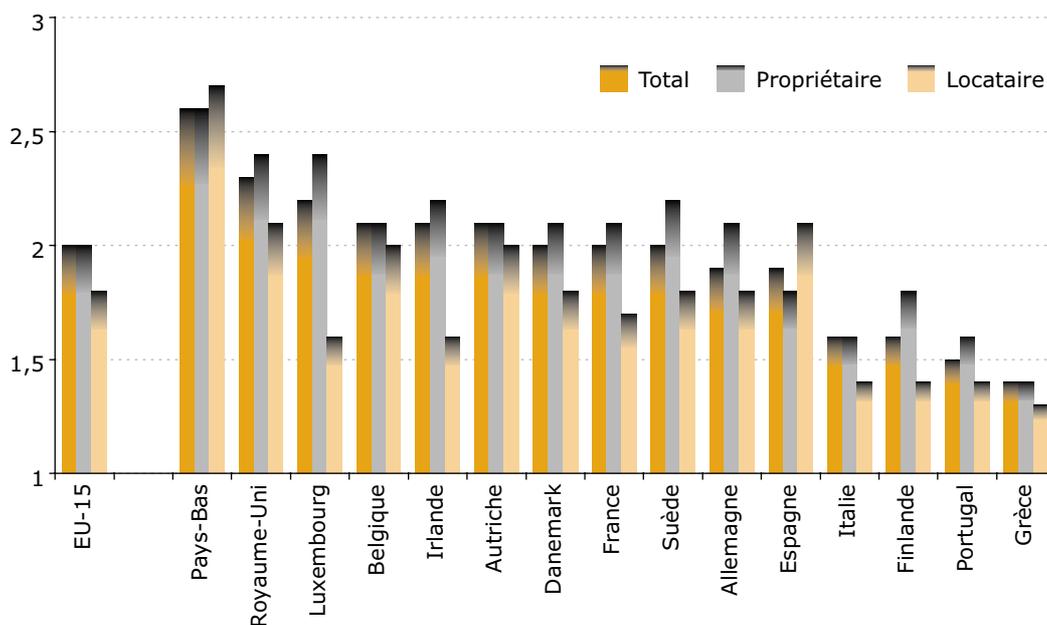


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de toutes les personnes qui vivent en surnombre (plus d'une personne par pièce). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 à 100 %; de 100 à 140 %; supérieurs à 140 %.

Pièces par personne dans l'EU-15 en 2001

Par titre d'occupation



Cet indicateur montre le nombre de pièces dont dispose chaque personne dans un ménage d'après les modalités de jouissance du logement.

La protection sociale

Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- Dépenses de protection sociale
- Recettes de protection sociale par type
- Prestations sociales par «fonction»

Protection sociale: soulager les ménages et les personnes

La protection sociale couvre l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés visant à soulager les ménages et les personnes de la charge d'un ensemble défini de risques et de besoins associés à la vieillesse, à la maladie, à la maternité et à la famille, à l'invalidité, au chômage, etc.



Les huit «fonctions» de classement des prestations de protection sociale

Les dépenses de protection sociale incluent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple, les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations représente l'essentiel des dépenses de protection sociale. Les dépenses d'éducation sont exclues.

Les prestations de protection sociale sont des transferts directs, en espèces ou en nature, effectués par les régimes de protection sociale en faveur des ménages et de particuliers, dans le but de les soulager des charges résultant de certains risques ou besoins. Les prestations par le biais du système fiscal sont exclues.

Les prestations sont classées selon huit «fonctions» de protection sociale:

1. Les **prestations de maladie et de soins de santé** englobent essentiellement les congés de maladie payés, les soins médicaux et les produits pharmaceutiques.
2. Les **prestations d'invalidité** comprennent essentiellement les pensions d'invalidité et

la fourniture de biens et services (autres que les soins médicaux) aux personnes invalides.

3. Les **prestations de vieillesse** comprennent surtout les pensions de retraite et la fourniture de biens et services (autres que les soins médicaux) aux personnes âgées.
4. Les **prestations de survivants** comprennent la garantie de ressources et une assistance à la suite du décès d'un membre de la famille (pension de réversion, par exemple).
5. Les **allocations familiales** comprennent le soutien financier (à l'exclusion des soins de santé) lié aux coûts de la grossesse, de l'accouchement et de la garde pour d'autres membres de la famille.
6. Les **prestations de chômage** comprennent également le financement de la formation professionnelle par des organismes publics.
7. Les **allocations de logement** comprennent les interventions des autorités publiques visant à aider les ménages à faire face au coût du logement.

8. Les **prestations au titre de l'exclusion sociale** comprennent la garantie de ressources, la réinsertion des alcooliques et des toxicomanes ainsi que d'autres prestations diverses (à l'exclusion des soins médicaux).

Financement de la protection sociale

Les unités chargées d'assurer la protection sociale sont financées de différentes façons. Leurs recettes comprennent les cotisations sociales versées par les employeurs et les personnes protégées, les contributions publiques et les autres recettes. Ces dernières proviennent de sources variées (par exemple, intérêts, dividendes, loyers et créances sur tiers).

Les cotisations sociales sont payées par les employeurs et les personnes protégées.

Les cotisations sociales à la charge des employeurs comprennent toutes les dépenses consenties par les employeurs afin d'ouvrir à leurs salariés un droit à des prestations sociales. Elles englobent tous les versements que les employeurs font à des organismes de sécurité sociale (cotisations effectives) ainsi que les prestations sociales payées directement par les employeurs à leurs salariés (cotisations imputées). Les cotisations sociales payées par les personnes protégées comprennent les cotisa-

tions payées par les salariés, par les travailleurs indépendants ainsi que par les pensionnés et d'autres personnes.

Les prestations sociales sont enregistrées sans déduction des impôts ou autres prélèvements obligatoires à verser par les bénéficiaires. Les «avantages fiscaux» (réductions d'impôts accordées aux ménages aux fins de protection sociale) sont généralement exclus.



Sespros: un outil statistique pour comparer les politiques sociales

Les données relatives aux dépenses et aux recettes de protection sociale sont harmoni-

sées selon le système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (Sespros). Fondé sur le concept des fonctions de protection sociale et développé suivant une méthodologie commune, Sespros est un outil unique de comparaison des politiques sociales des divers pays européens. Les comparaisons peuvent indiquer, par exemple, comment les besoins sociaux ou les risques sont couverts ou quels efforts sont consentis par les pays en vue de les satisfaire. Sespros permet également d'analyser l'organisation de la protection sociale, car il est conçu sur la base d'«unités statistiques» chargées de fournir aux ménages ou aux individus les diverses prestations sociales.



Dépenses totales de protection sociale

En prix courants, en % du PIB

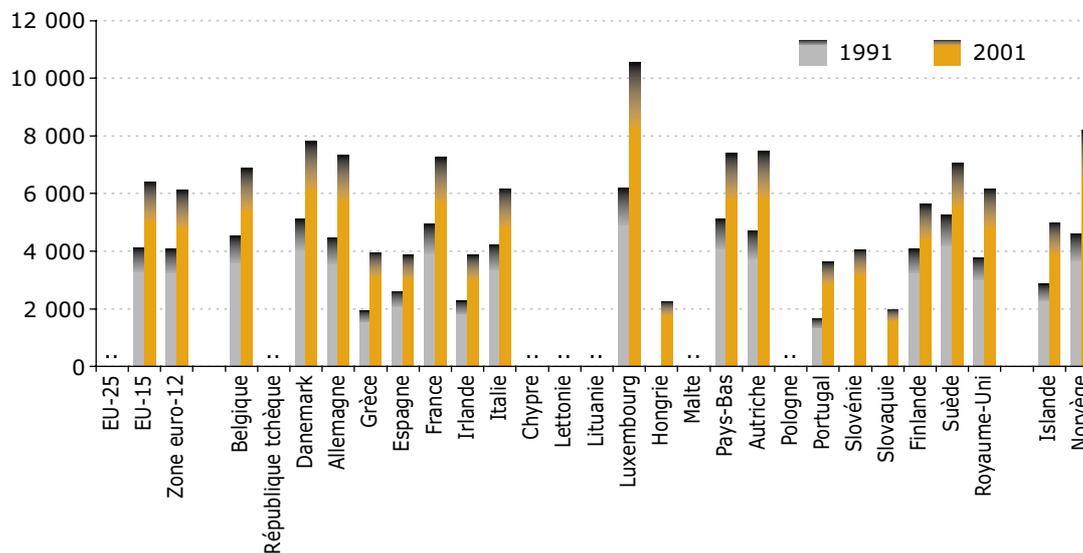
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
EU-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
EU-15	25,4	26,4	27,7	28,7	28,4	28,2	28,4	28	27,5	27,4(p)	27,3(e)	27,5(e)
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	26,4	27	27,7	29,3	28,7	28,1	28,6	27,9	27,6	27,3(p)	26,8(e)	27,5(e)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Danemark	28,7	29,7	30,3	31,9	32,8	32,2	31,4	30,4	30,2	30	29,2	29,5
Allemagne	25,4	26,1	27,6	28,4	28,3	28,9	29,9	29,5	29,3	29,6	29,6	29,8(p)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	22,9	21,5	21,2	22	22,1	22,3	22,9	23,3	24,2	25,5	26,3	27,2
Espagne	19,9	21,2	22,4	24	22,8	22,1	21,9	21,2	20,6	20,2(p)	20,2(p)	20,0(p)
France	27,9	28,4	29,3	30,7	30,5	30,7	31	30,8	30,5	30,2	29,8	30,0(p)
Irlande	18,4	19,6	20,3	20,2	19,7	18,9	17,8	16,6	15,4	14,7	14,1	14,6(p)
Italie	24,7	25,2	26,2	26,4	26	24,8	24,8	25,5	25	25,2	25,2(p)	25,6(p)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Luxembourg	21,4	22	22,5	23,3	22,9	23,7	24,1	22,8	21,7	21,7	20,3	21,2(p)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	20,9(p)	20,3(p)	19,9(p)
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	18,8	18,4	17,9	18,3
Pays-Bas	31,1	31,2	31,9	32,3	31,7	30,9	30,1	29,4	28,4	28	27,4	27,6(p)
Autriche	27	27,3	27,8	29,1	29,9	29,8	29,8	28,7	28,3	28,9	28,4	28,4
Pologne												
Portugal	16,3	17,2	18,4	21	21,3	22,1	21,2	21,4	22,1	22,6	23	23,9(p)
Slovénie	:	:	:	:	:	:	24,7	25,2	25,3	25,2	25,4	25,6(p)
Slovaquie	:	:	:	:	:	18,7	19,8	20	20,2	20,2	19,5	19,1(p)
Finlande	25,1	29,8	33,6	34,5	33,8	31,7	31,6	29,2	27,2	26,8	25,5	25,8
Suède	33,1	34,3	37,1	38,2	36,7	34,6	33,9	33	32,2	31,8	30,7	31,3(p)
Royaume-Uni	22,9	25,7	27,9	29	28,6	28,2	28	27,5	26,9	26,4	27,1	27,2(p)
Islande	16,8	17,6	18,2	18,8	18,4	19	18,8	18,9	18,9	19,5	19,8	20,1
Norvège	26,2	27	28,2	28,2	27,6	26,7	26	25,3	27,1	27,1	24,6	25,6

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

En 2001, 27,5 % du PIB ont été dépensés en protection sociale dans l'EU-15, soit 1,1 point de pourcentage de plus qu'en 1991. La proportion la plus élevée a été relevée en Suède (31,3 %) et la plus faible en Irlande (14,6 %).

Dépenses totales de protection sociale par habitant

En SPA



2001 pour l'EU-15 et l'EU-25: valeurs estimées.

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

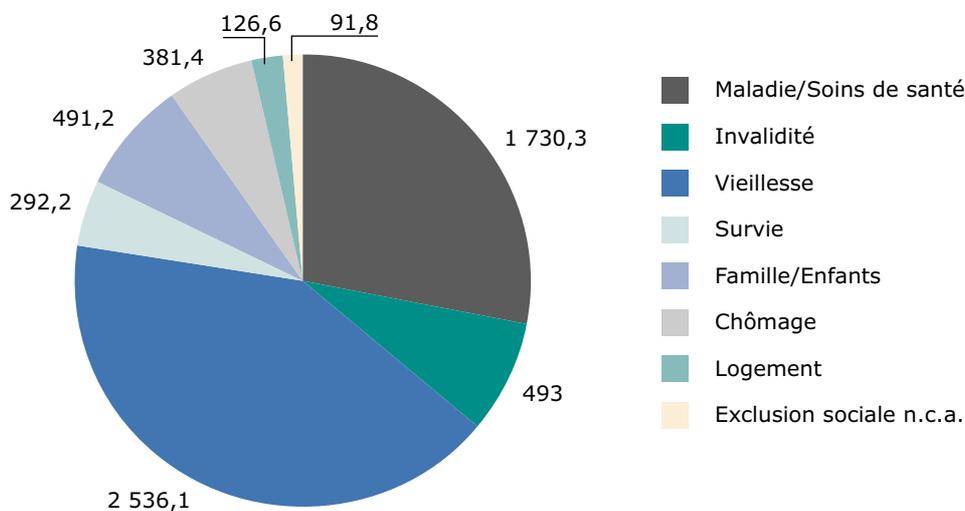
Les dépenses de protection sociale ont également été calculées par habitant. L'unité est le standard de pouvoir d'achat qui permet d'effectuer une comparaison non biaisée entre pays. En 2001, les dépenses de protection sociale se sont élevées à environ 6 405 SPA par habitant

dans l'EU-15, et elles s'échelonnaient de 10 559 SPA au Luxembourg à 3 644 SPA au Portugal. Une décennie plus tôt, les dépenses de protection sociale par habitant de l'EU-15 étaient inférieures d'environ un tiers à la valeur de 2001.



Prestations sociales par habitant par catégorie dans l'EU-15 en 2001

En SPA



Valeurs estimées.

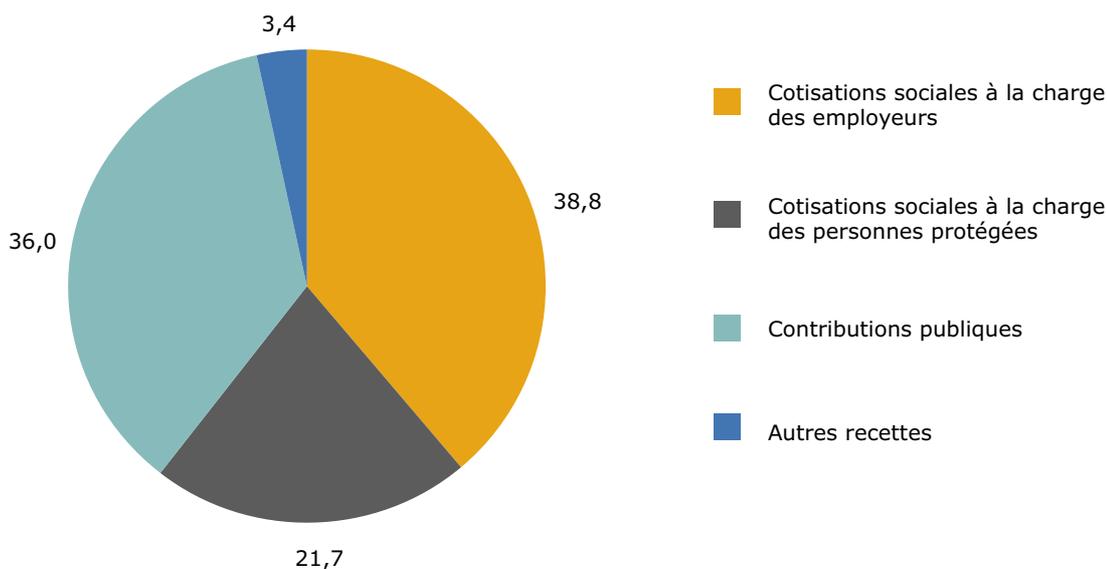
Les prestations sociales sont des transferts, en espèces ou en nature, versés par les régimes de prestation sociale aux ménages et aux individus pour alléger la charge financière entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque.

Les prestations sociales par habitant sont indiquées pour chaque fonction mentionnée ci-dessus. Le montant le plus élevé est dépensé pour les personnes âgées (2 536 SPA dans l'EU-15 en 2001), suivi des allocations pour la maladie

et les soins de santé (1 730 SPA dans l'EU-15 en 2001). Environ 38,8 % des recettes de protection sociale ont été financés par les employeurs, 36 % par l'État et 21,7 % par les personnes protégées elles-mêmes.

Recettes de protection sociale par type dans l'EU-15 en 2001

En % des recettes totales



Valeurs estimées.

Les recettes tirées des régimes de protection sociale comprennent les cotisations sociales, les cotisations des administrations publiques et d'autres recettes. Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les coûts supportés par les employeurs pour garantir à leurs salariés, leurs anciens salariés et les travailleurs à leur charge, le droit à des prestations sociales. Les cotisations sociales des employeurs peuvent être effectives ou imputées; elles peuvent être versées par des employeurs résidents ou non résidents.

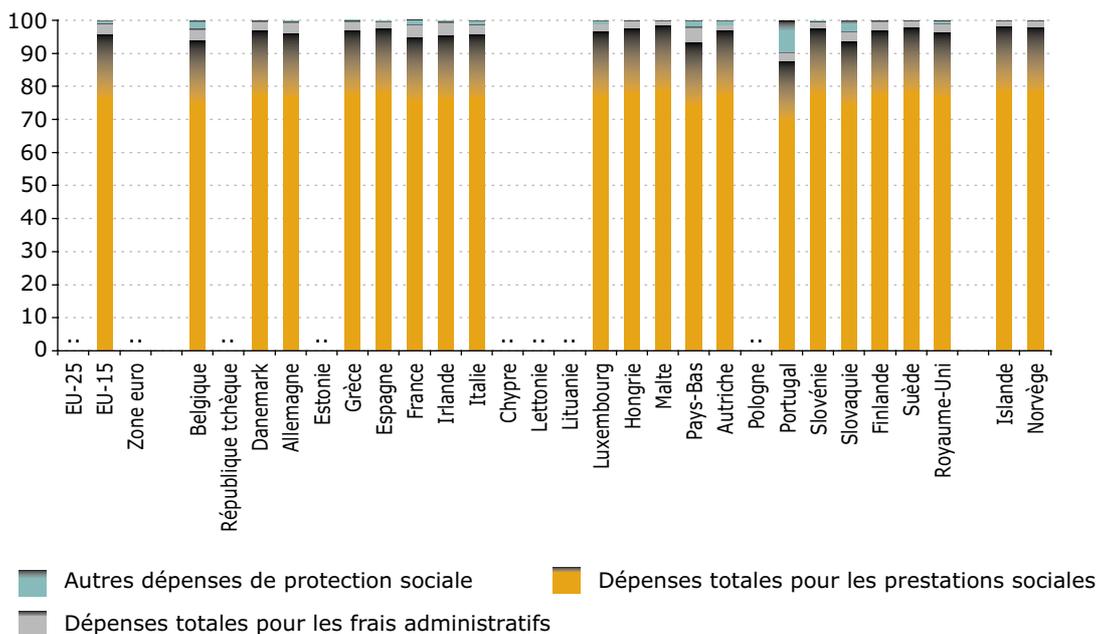


En fait, la majeure partie des dépenses de protection sociale est consacrée aux prestations sociales (95,9 % du total dans l'EU-15 en 2001).

2

Dépenses totales de protection sociale par type en 2001

En % des dépenses totales de protection sociale



EU-15 et Belgique: valeurs estimées.

Les prestations sociales comprennent les transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge financière entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque. Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).